



**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Travail-Justice-Solidarité**

**MINISTERE DU PLAN ET LA COOPERATION INTERNATIONALE  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT**

**TROISIEME  
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION  
(RGPH3)**



**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH3**

**Thème : CARACTERISTIQUES DES MENAGES**

**REDIGE PAR: THIerno SOULEYMANE BARRY, INGENIEUR DEMOGAPHE**

Edition Décembre 2017



Institut National de la Statistique





## REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)

### TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH3)



Réalisé avec l'appui technique et financier  
du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA),  
de l'Union Européenne (UE),  
de la Banque Africaine de Développement (BAD),  
et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).





## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES GRAPHIQUES .....	13
LISTE DES CARTES.....	15
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE .....	17
AVANT-PROPOS .....	19
PRINCIPAUX INDICATEURS .....	21
INTRODUCTION .....	23
CHAPITRE 1. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	24
1.1. Contexte de l'étude .....	24
1.1.1. Contexte socioculturel .....	24
1.1.2. Contexte économique .....	24
1.1.3. Contexte historique et politique .....	25
1.2. Aspects méthodologiques .....	26
1.2.1. Définition des concepts .....	26
1.2.2. Définition et méthodes de mesure des principaux indicateurs.....	27
1.2.3. Evaluation de la qualité des données.....	28
CHAPITRE 2 : NOMBRE ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES ORDINAIRES.....	31
2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence.....	31
2.2. Variation selon la région.....	31
2.3. Distribution des ménages selon le sexe du chef de ménage .....	32
2.3.1. Proportion de femmes chefs de ménage.....	32
2.3.2. Rapport de masculinité des chefs de ménages.....	33
2.3.3. Population résidente selon le sexe du chef de ménage .....	33
2.3.4. Evolution de la proportion des femmes chefs de ménage .....	34
2.3.5. Evolution intercensitaire du nombre de ménages ordinaires.....	34
2.4. Vue d'ensemble .....	35
CHAPITRE 3 : TAILLE DES MENAGES ORDINAIRES .....	37
3.1. Distribution des ménages ordinaires selon la taille .....	37
3.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	37
3.1.2. Variation selon la région de résidence .....	39
3.2. Taille médiane et taille modale des ménages ordinaires.....	40
3.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	40
3.2.2. Variation de la taille médiane selon le milieu de résidence et la région de résidence .....	41
3.3. Taille moyenne des ménages ordinaires.....	41
3.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	41
3.3.2. Variation selon la région .....	41
3.3.3. Taille moyenne des ménages ordinaires et caractéristiques socio démographiques .....	43
3.3.4. Taille moyenne des ménages ordinaires et caractéristiques socioculturelles.....	47
3.3.5. Taille moyenne des ménages ordinaires et caractéristiques socioéconomiques .....	49
3.4. Evolution de la taille moyenne des ménages ordinaires .....	52
3.4.1. Niveau national et par milieu de résidence.....	52
3.5. Vue d'ensemble .....	53
CHAPITRE 4 : ACCES AU STATUT DE CHEF DE MENAGE .....	55
4.1. Taux brut de chef de ménage .....	55
4.1.1. Niveau national, selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	55
4.1.2. Variation selon la région administrative .....	55
4.1.3. Variation selon la région naturelle .....	56
4.2. Taux global de chefs de ménage .....	57
4.2.1. Niveau national et variation selon la région administrative .....	57
4.2.2. Variation selon la région naturelle .....	58
4.2.3. Variation selon la religion .....	58
4.2.4. Variation selon la nationalité.....	59
4.2.5. Variation selon le statut d'handicap.....	59
4.2.6. Variation selon la situation d'activité.....	60
4.2.7. Variation selon le niveau de vie.....	60
4.3. Taux spécifiques des chefs de ménage .....	60
4.3.1. Variation selon le groupe d'âge .....	60
4.3.2. Variation par sexe et par région selon le groupe d'âge .....	62
4.3.3. Variation selon l'état matrimonial.....	63
4.3.4. Variation selon le statut d'handicap.....	64
4.4. Evolution des taux brut de chef de ménage .....	65
4.4.1. Evolution par milieu de résidence.....	65
4.4.2. Evolution par région de résidence.....	65

4.5.	Vue d'ensemble .....	66
CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE .....		67
5.1.	Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage .....	67
5.1.1.	Structure par âge et sexe .....	67
5.1.2.	Age moyen et âge médian.....	68
5.1.3.	Etat matrimonial des chefs de ménage .....	70
5.1.4.	Statut d'handicap des chefs de ménage .....	70
5.2.	Caractéristiques socioculturelles des chefs de ménages.....	71
5.2.1.	Répartition selon la région naturelle .....	71
5.2.2.	Répartition selon la religion .....	71
5.2.3.	Répartition selon la nationalité .....	72
5.3.	Caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménages.....	73
5.3.1.	Répartition selon la situation d'activité .....	73
5.3.2.	Répartition selon le statut dans l'activité.....	74
5.3.3.	Répartition selon la catégorie Socioprofessionnelle .....	74
5.3.4.	Répartition selon la branche d'activité .....	75
5.4.	Vue d'ensemble .....	75
CHAPITRE 6. STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES ORDINAIRES .....		77
6.1.	Structure sociodémographique des ménages ordinaires .....	77
6.1.1.	Enfants âgés de moins de 6 ans .....	77
6.1.2.	Enfants scolarisables de 6 à 14 ans .....	78
6.2.	Structure économique des ménages ordinaires.....	79
6.2.1.	Nombre de personnes actives (15 à 64 ans).....	79
6.2.2.	Nombre moyen de personnes d'âge actif par ménage (15 à 64 ans).....	80
6.3.	Personnes âgées (65 ans ou plus).....	81
6.3.1.	Proportion de ménages selon le nombre de personnes âgées (65 ans ou plus).....	81
6.4.	Personnes adultes (âgées de 15 ans ou plus) dans les ménages ordinaires .....	82
6.4.1.	Structure des ménages selon le nombre de personnes adultes .....	82
6.5.	Nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) par ménage .....	83
6.5.1.	Proportions de ménages selon le nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) .....	83
6.5.2.	Nombre moyen de femmes en âge de procréer .....	84
6.6.	Nombre d'actifs occupés par ménage.....	85
6.6.1.	Proportion des ménages selon le nombre d'actifs occupés.....	85
6.6.2.	Proportion des ménages par région selon le nombre d'actifs occupés .....	85
6.6.3.	Nombre moyen d'actifs occupés par ménage .....	86
6.7.	Nombre de salariés dans le ménage.....	87
6.7.1.	Proportion de ménages selon le nombre de salariés .....	87
6.7.2.	Proportion de salariés .....	87
6.8.	Vue d'ensemble .....	88
CHAPITRE 7 : TYPOLOGIE ET STRUCTURE FAMILIALE DES MENAGES ORDINAIRES.....		89
7.1.	Structure de la population selon le lien de parenté avec le chef de ménage .....	89
7.1.1.	Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	89
7.1.2.	Variation par la région .....	89
7.2.	Typologie des ménages .....	90
7.2.1.	Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	90
7.2.2.	Variation selon la région.....	91
7.2.3.	Typologie et caractéristiques socio démographiques.....	91
7.2.4.	Typologie et caractéristiques socio culturelles .....	93
7.2.5.	Typologie et caractéristiques socioéconomiques .....	95
7.3.	Incidence de l'accueil des personnes extérieures au noyau familial .....	97
7.3.1.	Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	97
7.3.2.	Variation selon région.....	97
7.3.3.	Incidence de l'accueil et caractéristiques socio démographiques .....	98
7.3.4.	Incidence de l'accueil et caractéristiques socio culturelles .....	100
7.3.5.	Incidence de l'accueil et caractéristiques socioéconomiques.....	101
7.4.	Intensité de l'accueil des personnes extérieures au noyau familial .....	104
7.4.1.	Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial.....	104
7.4.2.	Proportion de personnes extérieures au noyau familial.....	112
7.5.	Vue d'ensemble .....	119
Conclusion générale et recommandations.....		121
BIBLIOGRAPHIE.....		123
ANNEXE .....		125

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

---

**CM** : Chef de Ménage

**DSRP** : Document de stratégie de réduction de la pauvreté

**ELEP** : Enquête légère pour l'évaluation de la pauvre

**ESIP** : Enquête sur les informations prioritaires

**FASR** : Facilité d'ajustement structurelle renforcée

**MEV** : Maladie à virus Ebola

**ND** : Non Déclaré

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PAS** : Programme d'ajustement structurel

**PNHG** : Politique Nationale de l'Habitat en Guinée

**PPTE** : Pays pauvre très Endetté

**PREF** : Programme de Réformes Economiques et Financières

**PTF** : Program temporary fix

**RGPH** : Recensement Général de le Population et de l'Habitat



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.0 1: Les Indicateurs démographiques des opérations statistiques du RGPH1-83, RGPH2-96 et RGPH3-2014.....	29
Tableau 2.0 1: Répartition des ménages ordinaires et de la population résidante correspondante par région selon le milieu de résidence.....	31
Tableau 2.0 2: Répartition (en %) des ménages par région et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	32
Tableau 2.0 3: Répartition (en %) des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la région.....	32
Tableau 2.0 4: Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par région selon milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	34
Tableau 2.0 5: Evolution de la proportion (en %) des femmes chefs de ménage par milieu de résidence selon les divers recensements.....	34
Tableau 2.0 6: Evolution du nombre de ménages par milieu de résidence selon les divers recensements.....	34
Tableau 2.0 7: Evolution du nombre de ménages par région naturelle selon les divers recensements.....	35
Tableau 3.0 1: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la taille.....	37
Tableau 3.0 2: Répartition (en %) des ménages par taille selon la région de résidence.....	39
Tableau 3.0 3: Répartition (en %) des ménages par région de résidence selon la taille.....	40
Tableau 3.0 4: Variation de la taille médiane et modale par sexe selon le milieu de résidence.....	41
Tableau 3.0 5: Taille médiane des ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	41
Tableau 3.0 6: Taille moyenne des ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	42
Tableau 3.0 7: Taille moyenne des ménages par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	44
Tableau 3.0 8: Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence et groupe d'âges du chef de ménage selon l'état matrimonial.....	46
Tableau 3.0 9: Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence et le statut d'handicap selon le groupe d'âges du chef de ménage.....	47
Tableau 3.10: Taille moyenne des ménages par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du Chef de ménage.....	47
Tableau 3.11: Taille moyenne des ménages par religion selon le milieu de résidence et le sexe du Chef de ménage.....	48
Tableau 3.12: Taille moyenne des ménages ordinaires par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	48
Tableau 3.13: Taille moyenne des ménages par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	49
Tableau 3.14: Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence et âge du chef de ménage selon le niveau d'instruction.....	49
Tableau 3.15: Taille moyenne des ménages par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	50
Tableau 3.16: Taille moyenne des ménages par statut dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	50
Tableau 3.17: Taille moyenne des ménages par catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence et le sexe.....	51
Tableau 3.18: Taille moyenne des ménages par niveau de vie du ménage selon le sexe du chef de ménage milieu de résidence.....	52
Tableau 3.19: Evolution de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence à divers recensements.....	52
Tableau 3.20: Evolution de la taille moyenne des ménages par région naturelle à divers recensements.....	53
Tableau 4.0 1: Taux brut de chef de ménage par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	55
Tableau 4.0 2: Taux brut de chef de ménage par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe.....	56
Tableau 4.0 3: Taux global de chefs de ménage par région administrative selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	58
Tableau 4.0 4: Taux global de chefs de ménage par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	58
Tableau 4.0 5: Taux global de chef de ménage par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	59
Tableau 4.0 6: Taux global de chef de ménage par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	59
Tableau 4.0 7: Taux global de chef de ménage par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	59
Tableau 4.0 8: Taux global de chef de ménage par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	60
Tableau 4.0 9 Taux global de chef de ménage par niveau de vie selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	60

Tableau 4.10: Taux de chefs de ménage par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe des chefs de ménage.....	61
Tableau 4.11: Taux de chefs de ménage par sexe et par région selon le groupe d'âge des chefs de ménage ....	63
Tableau 4.12: Taux de chef de ménage par sexe et groupe d'âges selon l'état matrimonial.....	64
Tableau 4.13: Taux de chef de ménage par groupe d'âges selon le statut d'handicap et le sexe.....	65
Tableau 4.14: Evolution des taux de chef de ménage par milieu de résidence à divers recensements .....	65
Tableau 4.15: Evolution des taux de chef de ménage par région naturelle à divers recensements .....	66
Tableau 5.0 1: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon le groupe d'âge.....	67
Tableau 5.0 2: Age moyen des chefs de ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe .....	68
Tableau 5.0 3: Evolution de l'âge moyen des chefs de ménages par sexe à divers recensements .....	69
Tableau 5.0 4: Age médian des chefs de ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	69
Tableau 5.0 5: Répartition (en %) des chefs de ménages par sexe et par groupe d'âges selon l'état matrimonial.....	70
Tableau 5.0 6: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la région naturelle.....	71
Tableau 5.0 7: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la religion..	71
Tableau 5.0 8: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la nationalité .....	72
Tableau 5.0 9: Répartition (en %) des chefs de ménages par nationalité et par milieu de résidence et le sexe ...	72
Tableau 5.10: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction .....	73
Tableau 5.11: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la situation d'activité.....	73
Tableau 5.12: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon le statut dans l'activité.....	74
Tableau 5.13: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la catégorie socioprofessionnelle .....	75
Tableau 6.0 1: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans.....	77
Tableau 6.0 2: Répartition (en %) des ménages par nombre d'enfants âgés moins de 6 ans selon la région de résidence.....	78
Tableau 6.0 3: Répartition (en %) des ménages par région de résidence selon le nombre d'enfants âgés moins de 6 ans.....	78
Tableau 6.0 4: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans .....	79
Tableau 6.0 5: Répartition (en %) des ménages par région de résidence selon le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans.....	79
Tableau 6.0 6: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans .....	80
Tableau 6.0 7: Nombre moyen par ménage de personnes d'âge actif par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	80
Tableau 6.0 8: Nombre moyen par ménage de personnes d'âge actif (15 à 64 ans) par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	81
Tableau 6.0 9: Répartition (en %) des ménages par milieu et par sexe du chef de ménage selon le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus.....	81
Tableau 6.10: Répartition (en %) des ménages par région selon le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus.....	82
Tableau 6.11: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre de personnes adultes (15 ans ou plus).....	82
Tableau 6.12: Répartition (en %) des ménages par région selon le nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus.....	83
Tableau 6.13: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre de femmes en âge de procréer .....	84
Tableau 6.14: Nombre moyen par ménage de femmes en âge de procréer par sexe du CM selon le milieu de résidence.....	84
Tableau 6.15: Nombre moyen par ménage de femmes en âge de procréer par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	85
Tableau 6.16: Répartition (en%) des ménages par le milieu de résidence et le sexe du CM selon le nombre d'actifs occupés .....	85
Tableau 6.17: Répartition (en %) des ménages par région selon le nombre d'actifs occupés.....	86
Tableau 6.18: Nombre moyen d'actifs occupés par ménage selon le sexe du CM et le milieu de résidence.....	86
Tableau 6.19: Nombre moyen par ménage d'actifs occupés par région selon le sexe du CM et le milieu de résidence.....	86
Tableau 6.20: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le nombre de salariés .....	87
Tableau 6.21: Proportion (en %) de salariés selon le sexe du CM et le milieu de résidence .....	87

Tableau 6.22: Proportion (en %) de salariés par région selon le sexe du CM et le milieu de résidence .....	88
Tableau 7.0 1: Répartition (en %) de la population des ménages ordinaires par milieu de résidence du CM et le sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage .....	89
Tableau 7.0 2: Répartition (en %) de la population des ménages ordinaires par région selon le lien de parenté avec le chef de ménage.....	90
Tableau 7.0 3: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type de ménage.....	91
Tableau 7.0 4: Répartition (en %) des ménages par région selon le type de ménage .....	91
Tableau 7.0 5: Répartition (en %) des ménages par sexe et état matrimonial du chef de ménage selon le type de ménage.....	92
Tableau 7.0 6: Répartition (en %) des ménages par sexe et le statut d'handicap du chef de ménage selon le type de ménage.....	93
Tableau 7.0 7: Répartition (en %) des ménages par région naturelle selon le type de ménage.....	93
Tableau 7.0 8: Répartition (en %) des ménages par religion du chef de ménage selon type de ménage .....	94
Tableau 7.0 9: Répartition (en %) des ménages par nationalité du chef de ménage selon le type de ménage ...	94
Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages par niveau d'instruction du chef de ménage selon le type de ménage.....	95
Tableau 7.11: Répartition (en %) des ménages par situation d'activité du chef de ménage selon le type de ménage.....	95
Tableau 7.12: Répartition (en %) des ménages par statut dans l'activité du chef de ménage selon le type de ménage.....	96
Tableau 7.14: Répartition (en %) des ménages par niveau de vie selon le type de ménage .....	97
Tableau 7.15: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	98
Tableau 7.16: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	98
Tableau 7.17: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	99
Tableau 7.18: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	100
Tableau 7.19: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	100
Tableau 7.20: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	100
Tableau 7.21: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	101
Tableau 7.22: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	101
Tableau 7.23: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	102
Tableau 7.24: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par statut dans l'activité et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	102
Tableau 7.25: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par catégorie socioprofessionnelle et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage .....	103
Tableau 7.26: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par niveau de vie et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage .....	104
Tableau 7.27: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	105
Tableau 7.28: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	105
Tableau 7.29: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par l'état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	106
Tableau 7.30: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	106
Tableau 7.31: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par région Naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	107
Tableau 7.32: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	107
Tableau 7.33: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par nationalité religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	108
Tableau 7.34: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	108
Tableau 7.35: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	109
Tableau 7.36: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par statut dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	109

Tableau 7.37: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	110
Tableau 7.38: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par la branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	111
Tableau 7.39: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par niveau de vie selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	112
Tableau 7.40: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	112
Tableau 7.41: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	113
Tableau 7.42: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	114
Tableau 7.43: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	114
Tableau 7.44: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	114
Tableau 7.45: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	115
Tableau 7.46: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	115
Tableau 7.47: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	116
Tableau 7.48: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	116
Tableau 7.49: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par statut dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	117
Tableau 7.50: Proportions (en %) des personnes extérieures au noyau familial par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	117
Tableau 7.51: Proportions (en %) des personnes extérieures au noyau familial par niveau de vie selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	118
Tableau 7.52: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par type de ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	119

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.0 1: Courbe des chefs de ménage selon le groupe d'âge .....	30
Graphique 2.0 1: Proportions des femmes chefs de ménages par région.....	33
Graphique 2.0 2 : Rapport de masculinité par région .....	33
Graphique 3.0 1: Pourcentages de ménages au niveau national selon la taille.....	38
Graphique 3.0 2: Pourcentages de ménages dirigés par les hommes selon la taille.....	38
Graphique 3.0 3: Pourcentages de ménage dirigés par les femmes selon la taille .....	39
Carte 3.0 1: Variation de la taille moyenne des ménages selon la région .....	42
.....	42
Graphique 3.0 4: Variation de la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes selon la région .....	43
Graphique 3.0 5: Variation de la taille moyenne des ménages dirigés par les femmes selon la région .....	43
Graphique 3.0 6: Taille moyenne des ménages par groupe d'âge .....	44
Graphique 3.0 7: Taille moyenne des ménages dirigés par les femmes selon le groupe d'âge .....	45
Graphique 3.0 8: Taille moyenne des ménages dirigés par les hommes selon le groupe d'âge .....	45
Graphique 4.0 1: Variation des taux bruts de chef de ménage selon la région naturelle.....	56
Graphique 4.0 2: Variation des taux bruts de chef de ménage de sexe masculin selon la région Naturelle.....	57
Graphique 4.0 3: Variation des taux bruts de chef de ménage de sexe féminin selon la région Naturelle .....	57
Graphique 4.0 4: Variation des taux de chef de ménage par groupe d'âges selon le sexe .....	62
Graphique 5.0 1: Pyramide des âges des chefs de ménage .....	68
Graphique 7.0 1: Variation des proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par groupe d'âges selon le sexe du chef de ménage .....	99
Graphique 7.0 2: Variation de proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par groupe d'âge selon le sexe du chef de ménage .....	113



## **LISTE DES CARTES**

---

Carte 3.0 1: Variation de la taille moyenne des ménages selon la région .....	42
---	----



## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A2.0 1: Répartition des ménages ordinaires par région selon le sexe du chef de ménage et le rapport de masculinité.....	125
Tableau A3.0 1: Taille moyenne des ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	125
Tableau A3.0 2: Taille moyenne des ménages par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du Chef de ménage .....	126
Tableau A5.0 1 : Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et groupe d'âges selon l'état matrimonial .....	127
Tableau A5.0 2: Répartition (en %) des chefs de ménages par statut d'handicap et par groupe d'âge selon milieu de résidence et le sexe.....	128
Tableau A5.0 3: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et le sexe selon la branche d'activité.....	129
Tableau A6.0 1: Répartition des ménages par nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus selon le milieu et le sexe du chef de ménage .....	129
Tableau A6.0 2: Répartition des ménages par le nombre de femmes en âge de procréer selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage .....	130
Tableau A6.0 3: Nombre moyen de salariés selon le sexe du CM et le milieu de résidence.....	130
Tableau A6.0 4: Nombre moyen de salariés par région selon le sexe du CM et le milieu de résidence.....	130
Tableau A7.0 1: Répartition (en %) des ménages par sexe et âge du chef de ménage selon le type de ménage .....	131
Tableau A7.0 2: Répartition (en %) des ménages par branche d'activité du chef de ménage selon le type de ménage.....	132
Tableau A7.0 3: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du CM .....	133



## AVANT-PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) a été réalisé du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril 2014 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2009-2015) et de la recommandation des Nations Unies invitant les pays à réaliser un recensement de la population au cours de la période 2005-2014.

L'opération a été financée par le Gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Pour l'exécution de cette grande investigation statistique, l'Institut National de la Statistique (INS) a bénéficié de l'assistance technique des experts de l'UNFPA à toutes les étapes du processus. La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a aussi apporté un appui technique pendant le traitement des données.

Les résultats définitifs du RGPH-3 ont été publiés par le Décret D/2015/229/PRG/SGG du 31 décembre 2015. Ils fournissent les effectifs de la population résidente par sexe selon les unités administratives (régions, préfectures, et sous-préfectures/ communes).

La présente publication fait partie d'une série de dix-sept (17) rapports qui ont été rédigés dans le cadre de l'analyse des données du RGPH-3. Ces rapports thématiques fournissent une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population guinéenne ainsi que ses conditions de logement en 2014. Il s'agit des rapports suivants :

- |  |   |
|--|---|
| 1. Etat et structure de la population            | 10. Mesure et cartographie de la pauvreté           |
| 2. Etat matrimonial et nuptialité                | 11. Situation des femmes                            |
| 3. Fécondité                                     | 12. Situation des enfants et des jeunes             |
| 4. Mortalité                                     | 13. Situation des personnes âgées                   |
| 5. Migration                                     | 14. Situation des personnes vivant avec un handicap |
| 6. Caractéristiques des ménages                  | 15. Perspectives démographiques                     |
| 7. Caractéristiques des habitations              | 16. Perspectives démographiques                     |
| 8. Caractéristiques économiques de la population | 17. Evaluation de la qualité des données            |
| 9. Scolarisation, alphabétisation et instruction |   |

Par rapport aux recensements de 1983 et 1996, les données du RGPH-3 ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour satisfaire aux demandes multiples et variées des utilisateurs de données. En outre, une étude spécifique portant sur l'évaluation de la pauvreté des ménages à partir des données du RGPH-3 a été réalisée. Le RGPH-3 a permis aussi de mettre en place une base de sondage actualisée pour l'échantillonnage des futures enquêtes auprès des ménages. Un fichier des localités ou fichier villages est en cours de finalisation.

Tous les produits issus du RGPH-3 seront diffusés à travers le site de l'INS ([www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org)) afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des utilisateurs de données de population.

Aux termes des travaux du RGPH-3, je remercie l'ensemble des partenaires au développement qui ont bien voulu accompagner le Gouvernement dans ce processus. Je remercie également les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population pour leur collaboration pendant la phase du dénombrement. Je remercie enfin tous les cadres du Bureau Central du Recensement (BCR), des Directions Régionales et Préfectorales du Plan et de la Statistiques et des autres départements ministériels, notamment du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette opération. Que le personnel de terrain (agents recenseurs, chefs d'équipes, contrôleurs, superviseurs et coordonnateurs) trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour les efforts fournis.

Le Directeur Général de l'INS



**Aboubacar KABA**



**PRINCIPAUX INDICATEURS**

<b>INDICATEURS</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>National</b>
<b>Nombre de ménages ordinaires par région administrative</b>			
Boké	39 464	111 029	150 493
Conakry	236 736	-	236 736
Faranah	25 499	100 379	125 878
Kankan	42 024	148 104	190 128
Kindia	75 773	150 434	226 207
Labé	18 220	148 268	166 488
Mamou	16 550	122 891	139 441
N'Zérékoré	49 552	185 465	235 017
<b>Ensemble</b>	<b>503 818</b>	<b>966 570</b>	<b>1 470 388</b>
<b>Proportions (en%) des ménages d'une personne</b>			
	4,8	4,8	4,8
<b>Taille moyenne des ménages</b>			
Masculin	7,4	7,7	7,6
Féminin	6,6	4,4	5,1
Basse Guinée	7,1	6,9	7,0
Moyenne Guinée	6,1	5,8	5,8
Haute Guinée	9,0	9,6	9,5
Guinée Forestière	7,5	6,6	6,8
Boké	7,0	7,3	7,2
Conakry	7,0	-	7,0
Faranah	8,0	7,3	7,5
Kankan	9,3	10,6	10,3
Kindia	7,2	6,7	6,9
Labé	6,1	5,9	6,0
Mamou	6,0	5,1	5,2
N'Zérékoré	7,4	6,5	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>7,2</b>	<b>7,1</b>	<b>7,1</b>
<b>Age moyen des chefs de ménage</b>			
Masculin	45,5	48,8	47,7
Féminin	47,9	49,8	49,2
<b>Ensemble</b>	<b>45,9</b>	<b>49,0</b>	<b>47,9</b>
<b>Proportions (en %) de chefs de ménages</b>			
Masculin	82,9	81,9	82,2
Féminin	17,1	18,1	17,8
<b>Taux brut (en %) de chefs de ménage</b>			
Masculin	23,0	24,3	23,8
Féminin	4,7	4,9	4,8
<b>Ensemble</b>	<b>13,8</b>	<b>14,1</b>	<b>14</b>
<b>Taux global (en %) de chefs de ménage</b>			
Masculin	37,8	50,2	45,1
Féminin	7,8	8,7	8,4
<b>Ensemble</b>	<b>22,8</b>	<b>27</b>	<b>25,4</b>
<b>Typologie familiale des ménages</b>			
<b>Proportion (en%) par type de ménage</b>			
Ménage non familial	12,0	10,0	10,7
Ménage conjugal	8,5	8,3	8,4
Ménage monoparental	14,5	13,1	13,6
Ménage parental	65,0	68,6	67,3
<b>Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires</b>			
Masculin	34,1	46,5	42,4
Féminin	23,9	48	39,5
<b>Ensemble</b>	<b>32,6</b>	<b>46,7</b>	<b>42,0</b>
<b>Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial</b>			
Masculin	31,7	23,6	26,4
Féminin	49,2	35,3	41,2
<b>Ensemble</b>	<b>34,5</b>	<b>24,9</b>	<b>28,2</b>



## INTRODUCTION

---

L'analyse sur le thème « caractéristiques des ménages » fait suite aux besoins exprimés en informations fiables pour renforcer les politiques et plans d'actions visant un développement durable.

En effet, l'étude de la population amène à s'intéresser à la famille qui est une entité démographique dont les membres sont très généralement liés par les liens de sang, d'adoption ou de mariage et vivant ou pas sous le même toit ou en proximité. Cette entité, d'origine socio culturelle et historique, connaît de nos jours une mutation due à la croissance démographique conduisant souvent à son éclatement en des entités de taille plus réduites appelées « ménage ». Tous les recensements généraux de la population et la plupart des enquêtes utilisent le ménage comme unité de base de dénombrement. Selon les principes et recommandations des Nations Unies pour les recensements de la population et de l'habitation, « le concept de ménage est basé sur les dispositions prises par les personnes, individuellement ou en groupes, pour pourvoir à leurs besoins alimentaires ou autres besoins vitaux ».

En Guinée, la croissance démographique est un facteur déterminant dans l'évolution de l'effectif des ménages. Ainsi, cet effectif a connu une croissance passant de 1.051.312 ménages en 1996 à 1.471.268 ménages en 2014.

La connaissance des caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques des membres d'un ménage (le chef de ménage surtout) est un atout majeur dans la mise en œuvre de politiques et programmes de développement (politique foncière, politique de logement ou toute autre politique sociale). Les conditions de vie des membres du ménage dépendent en grande partie des caractéristiques socio démographiques et socio-économiques du chef de ménage (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'instruction emploi, etc.) qui joue un rôle de premier plan au sein du ménage.

Le présent rapport est articulé en sept chapitres: le premier décrit le contexte dans lequel s'inscrit l'étude. Le deuxième porte sur le nombre et répartition spatiale des ménages ordinaires. Le troisième porte sur la taille des ménages ordinaires. Le quatrième présente l'accès au statut de chef de ménage. Le cinquième analyse les caractéristiques des chefs de ménage. Le sixième analyse les structures démographiques et économiques des ménages ordinaires. En fin le septième porte sur la typologie et structure familiale des ménages ordinaires. Les recommandations sont déclinées dans la conclusion générale.

---

## CHAPITRE 1. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

---

### 1.1. Contexte de l'étude

Cette sous-section présente synthétiquement le contexte descriptif de l'étude axé sur la dimension socioculturelle, économique, historique et politique. Ce cadre contextuel facilite l'analyse des caractéristiques liées aux ménages guinéens.

#### 1.1.1. Contexte socioculturel

En Guinée, la famille est constituée autour des liens de sang, d'adoption/ confiage et surtout autour d'un « noyau familial » déterminé par le mariage. Le souci de chaque individu issu d'une famille quelconque est de fonder un foyer, avoir un toit. Ce souci ancestral est encouragé par les ascendants qui se placent au premier plan pour préparer le mariage de leur enfant (Garçon/fille). La société guinéenne confère à l'homme la responsabilité de la gestion de la famille, du ménage. Il est difficilement admissible que la femme soit chef de famille ou ménage mais, de manière circonstancielle, cet état de fait est toléré. La femme devient chef souvent après le décès du conjoint, après le divorce ou en cas d'absence prolongée du conjoint.

Le choix du domicile par un nouveau couple pour s'établir ne relève pas du hasard mais obéit à une structure fixe : la résidence. Si les familles européennes obéissent à une structure évidente, celle de la néo localité (au moment du mariage, le couple européen a l'habitude de s'installer dans un logement définitif différent de celui des parents), en Afrique, diverses situations se présentent. Les plus fréquentes en Guinée et surtout en milieu rural sont la viri-localité (les conjoints élisent domicile dans l'habitation du mari), la patri localité (les conjoints élisent domicile auprès des parents du mari) et en milieu urbain la viri-localité existe de manière timide, la néo localité restant dominante.

En Guinée, en milieu rural, presque toutes les communautés, partagent un même système de résidence traditionnel. Ce système est la patri localité et, dans une mesure équivalente, la viri-localité. En effet, toutes les cérémonies de mariage aboutissent à conduire la nouvelle mariée au village du marié (chez les parents du marié) ou dans la cour familiale (en milieu urbain). Le système de résidence est stratégique. Il conditionne la production économique, crée le besoin des mariages préférentiels et à partir de lui s'infléchit la transmission de la parenté et du pouvoir.

Dans les sociétés patrilinéaires en filiation et patrilocales en résidence (cas de la plupart des communautés en Guinée), la mariée est triplement extraite de sa famille d'origine, car les enfants appartiennent au lignage de son mari, sa production agricole bénéficie au village de son époux et le pouvoir ne quitte pas la sphère de sa famille maritale. En clair tout appartient à la famille de l'époux.

A l'âge de la majorité, bien qu'étant toujours célibataire, le jeune homme doit bâtir sa propre case à quelques pas de la concession familiale. Cela lui confère une certaine liberté sous le contrôle des parents. Après la cérémonie de mariage, la possibilité est offerte au nouveau couple de s'installer très généralement ailleurs, pas loin de la famille paternelle du mari. Bien qu'étant éloignée, la concession du nouveau marié reste rattachée à la concession paternelle.

#### 1.1.2. Contexte économique

Globalement sur les 25 dernières années (1990-2015), la croissance de l'économie guinéenne a été relativement modeste à un rythme moyen de 3% par an, marqué par de fortes fluctuations selon les sous-périodes.

La sous-période 1990-1999 s'est caractérisée par une croissance économique relativement stable et élevée en lien avec les réformes entreprises dans le cadre des programmes PREF appuyés par la FASR et autres appuis des institutions financières internationales. Sur cette sous-période, le taux moyen de

croissance du PIB s'est situé à 3,6% en passant de 1,2% en 1991 à 3,8% en 1999 avec un pic en 1997 (5,2%).

La dynamique économique entamée au cours des années 1990 s'est estompé au cours de la décennie 2000-2010. Le taux moyen de croissance du PIB s'est situé à 2,6%, avec d'importantes variations. C'est aussi au cours de cette période que l'économie guinéenne a enregistré son taux de croissance le plus bas (-0,3% en 2009). Cette évolution est à mettre en rapport avec la chute du prix de la bauxite sur le marché international et les attaques rebelles répétées au niveau des frontières qu'a connues la sous-région mais aussi les remous sociopolitiques qui ont secoué le pays, combinés aux déséquilibres macroéconomiques et déficits d'eau et d'électricité qui ont marqué cette période.

A la faveur du renouveau politique qu'a instauré la troisième République, le Gouvernement a entrepris dès 2011, de vastes réformes économiques et financières. Ces réformes ont permis de stabiliser le cadre macroéconomique, d'améliorer le climat des affaires, de renouer les relations avec les PTF et d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPT. Il en a résulté une reprise économique qui a fait passer le taux de croissance du PIB de 1,9% en 2010 à 3,9% en 2011-2012. Malheureusement, cette reprise a été freinée par la maladie à virus Ebola (MEV) et les difficultés sociopolitiques qu'a connues le pays à partir de l'année 2013. En 2015, la croissance s'est établie à 0,1% et pour l'ensemble de la période, elle a été en moyenne de 2,2%.

A lumière de cette analyse, il ressort que : (i) la tendance de la dynamique économique guinéenne a été décroissante au cours des 25 dernières années ; (ii) la croissance a été très instable sur la période ; (iii) l'économie guinéenne n'a pas encore amorcé un sentier de croissance soutenue et durable, permettant d'atteindre le niveau de 7% requis dans les pays les moins avancés pour réduire significativement la pauvreté. La mauvaise gouvernance, le niveau élevé de l'inflation, le poids de la dette extérieure, la faiblesse des infrastructures dans les domaines de l'électricité, de l'eau, des transports et télécommunications, ainsi que le faible niveau du capital humain ont été de lourds handicaps pour l'accélération de la croissance en Guinée.

### 1.1.3. Contexte historique et politique

La Guinée dispose d'un code de famille et d'une politique nationale de famille, une expression d'améliorer les conditions de vie des ménages. A cela s'ajoutent les orientations stratégiques en matière d'habitat. C'est une politique qui concourt à la formation des ménages.

Sur le plan de la gouvernance politique, la Guinée a connue au cours de la période 2006-2010 une instabilité politique et institutionnelle, des crises sociales à répétition, un tarissement progressif de l'aide extérieure. Cette instabilité est marquée par la grève généralisée de 2007 et la prise du pouvoir par l'armée en fin 2008, qui plongea le pays dans une période transitoire (2008-2010). Ces agissements ont eu un impact négatif sur le cadre de vie des ménages. Selon ELEM-2012, l'indicateur de la pauvreté s'est accrue (53%) en 2007. En général, les conditions d'habitat sont précaires, caractérisées par la vie dans des abris ne répondant pas aux normes d'hygiène.

En Novembre 2010, une élection libre et transparente a été organisée, ce qui a marqué le retour à l'ordre constitutionnel. Début d'une gestion plus saine de l'économie du pays. En 2013, le Gouvernement a élaboré un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), question d'améliorer les conditions de vie des ménages. Ce document fait suite de ceux élaborés en 2003 et 2007. Aussi, en juin 2011, la Guinée a formulé une Politique Nationale de l'Habitat (PNHG) sous l'appellation de "VISION HABITAT 2021". La mise en œuvre de ce document par le Gouvernement concourt à la satisfaction de la demande des ménages : l'amélioration des conditions des populations en passant par l'éradication des taudis et autres habitats précaires des centres urbains.

## 1.2. Aspects méthodologiques

### 1.2.1. Définition des concepts

**Ménage : c'est l'unité fondamentale du recensement.**

Lors de ce recensement général de la population (RGPH3), deux types de ménages ont été distingués. Les ménages ordinaires et les ménages collectifs. Tout au long de ce document, l'analyse portera sur les ménages ordinaires.

- **Ménage ordinaire** : Le ménage ordinaire est constitué d'un individu ou d'un ensemble d'individus apparentés ou non, vivant dans le même bâtiment ou dans la même concession, prenant leurs principaux repas ensemble et qui reconnaissent l'autorité d'une personne révérencielle dénommée « chef de ménage ».
- Le ménage ordinaire est généralement constitué par un chef de ménage, son ou ses épouses et leurs enfants, et éventuellement d'autres personnes avec ou sans lien de parenté. Le ménage peut se réduire à une personne vivant seule.
- **Ménage collectif** : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes, sans lien de parenté a priori, qui vivent ensemble au sein d'une même institution pour des raisons de santé, d'études, de religion, de travail, de voyage, de privation de liberté et autres. C'est l'institution qui règle les conditions de leur coexistence, compte tenu de ses propres objectifs. Entrent dans ce cadre, les institutions suivantes :
  - les casernes ;
  - les communautés de religieux ;
  - les hôtels ;
  - les prisons ;
  - les orphelinats ;
  - les centres des handicapés ;
  - les hôpitaux ;
  - les internats scolaires /universitaires.

**Membre du ménage** : c'est toute personne qui vit habituellement dans le ménage. Par contre, celui qui ne vit pas habituellement dans le ménage et qui a passé la nuit précédente lors du passage de l'agent recenseur dans le ménage est appelé visiteur.

**Chef de ménage** : c'est une personne de référence d'un ménage reconnue comme telle par les autres membres.

#### La typologie familiale

**Ménage non familial** : c'est un ménage comprenant le chef de ménage et éventuellement d'autres personnes, à l'exclusion de tout autre membre de son noyau familial (conjoint et enfant) ;

**Ménage familial conjugal** : c'est un ménage comprenant le chef de ménage ainsi que son ou ses conjoints et éventuellement d'autres personnes, à l'exception de ses enfants ;

**Ménage familial monoparental** : c'est un ménage comprenant le chef de ménage, ses enfants et éventuellement d'autres personnes, à l'exclusion de son ou ses conjoints ;

**Ménage familial parental** : c'est un ménage comprenant le chef de ménage, son ou ses conjoints, ses enfants et éventuellement d'autres personnes apparentées avec le chef de ménage.

**Ménage non familial** est dit **isolé** s'il ne comprend que le chef de ménage seul. Il est **étendu** dans le cas contraire ;

**Ménage non familial étendu à parenté** : c'est si tous les autres membres du ménage sont apparentés au chef de ménage ;

**Ménage non familial étendu à sans parenté** : c'est si l'un au moins des membres du ménage n'a aucun lien de parenté avec le chef de ménage ;

**Ménage conjugal nucléaire** : c'est un ménage comprenant le chef de ménage ainsi que son ou ses conjoints ;

**Ménage conjugal étendu à parenté** : c'est un ménage en plus du chef de ménage et des conjoints, il compte des membres apparentés ;

**Ménage conjugal étendu à sans parenté**: c'est un ménage en plus du chef de ménage et du ou des conjoints, il compte au moins un membre sans lien de parenté ;

**Ménage monoparental nucléaire** : c'est un ménage qui comprend le chef de ménage et son ou ses enfants

**Ménage monoparental étendu à parenté** : c'est un ménage qui comprend en plus du chef de ménage et son ou ses enfants, d'autres membres apparentés avec le chef de ménage ;

**Ménage monoparental étendu à sans parenté**: c'est un ménage qui comprend en plus du chef de ménage et son ou ses enfants, au moins un membre sans lien de parenté;

**Ménage parental nucléaire ou ménage familial nucléaire**: c'est un ménage comprenant le chef de ménage, son ou ses conjoints, ses enfants.

**Ménage parental étendu à parenté**: c'est un ménage comprenant le chef de ménage, son ou ses conjoints, ses enfants et d'autres membres apparentés ;

**Ménage parental étendu à sans parenté** : c'est un ménage comprenant le chef de ménage, son ou ses conjoints, ses enfants et au moins un membre sans lien de parenté avec le chef de ménage;

### 1.2.2. Définition et méthodes de mesure des principaux indicateurs

➤ **L'âge moyen des chefs de ménage correspond à** la moyenne d'âge des chefs de ménage recensés au cours du RGPH3. Il est calculé à partir de la formule suivante :

$$\bar{N} = \frac{\sum_{i=0}^n (x_i * n_i)}{N}$$

Où : $x_i$  est l'âge  $i$  des chefs de ménage ;

$n_i$  Indique l'effectif des chefs de ménage d'âge  $i$  ; et

$N$  Représente l'effectif total des chefs de ménage comptés.

➤ **Le rapport de masculinité** : il se calcule en divisant l'effectif des personnes de sexe masculin par celui des individus de sexe féminin. Il est exprimé en pour cent (%) : nombre d'hommes pour 100 femmes.

➤ **Nombre moyen de femmes en âge de procréer par ménage** : c'est le rapport entre l'effectif total des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) au nombre total des ménages.

➤ **Nombre moyen d'actifs occupés par ménage** : est le nombre moyen de personnes actives occupées dans le ménage.

➤ **Nombre moyen de personnes d'âge actif (15- 64 ans) par ménage** : c'est le rapport entre l'effectif total des personnes d'âge actif (15 à 64 ans) au nombre total des ménages.

- **Taille moyenne des ménages ordinaires** : est le nombre moyen de personnes par ménage. Elle se calcul en faisant le rapport entre la population totale des ménages ordinaires et le nombre de ménages ordinaires.
- **Taux brut de chefs de ménage**: est le rapport entre l'effectif des chefs de ménage sur la population totale, exprimé en pour cent.
- **Taux global de chefs de ménage** : est le rapport entre l'effectif des chefs de ménage sur la population totale de 15 ans et plus (susceptibles d'être chef de ménage), exprimé en pour cent.
- **Taux spécifique de chefs de ménage** : est le rapport entre l'effectif des chefs de ménage d'un groupe d'âge donné sur la population du même groupe d'âge, exprimé en pourcent.
- **Taux d'accroissement intercensitaire** : Il exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux de la population et est calculé suivant la formule ci-après :

$$r = \left( \frac{Mt}{M0} \right)^{1/t} - 1$$

- **Incidence de l'accueil des personnes extérieures au noyau familial** : cet indicateur est analysé à partir de la proportion de ménages familiaux nucléaires. C'est le rapport entre le nombre de ménages familiaux nucléaires (conjugal nucléaire, monoparental nucléaire et parental nucléaire) et l'ensemble des autres types de ménage familiaux (conjugal nucléaire, conjugal étendu à parente, conjugal étendu à sans parenté, monoparental nucléaire, monoparental étendu à parenté, monoparental étendu à sans parenté, parental nucléaire, parental étendu à parenté, parental étendu à sans parenté).
- **Intensité de l'accueil des personnes extérieures au noyau familial** : Appréhendée à partir des indicateurs « nombre de personnes accueillies » et « proportion de personnes extérieures au noyau familial ».
- **Proportion de personnes extérieures au noyau familial** : c'est le rapport entre le nombre de personnes des ménages familiaux nucléaires (conjugal nucléaire, monoparental nucléaire et parental nucléaire) et l'ensemble des personnes des autres types de ménage familiaux (conjugal nucléaire, conjugal étendu à parenté, conjugal étendu à sans parenté, monoparental nucléaire, monoparental étendu à parenté, monoparental étendu à sans parenté, parental nucléaire, parental étendu à parenté, parental étendu à sans parente).

### **Variables de l'étude**

Les variables opérationnelles de cette étude ciblent prioritairement les ménages et leurs chefs. Elles sont listées ci-après :

**Variables résidentielles** : région de résidence et milieu de résidence

**Variables socio démographiques** : sexe, âge, taille du ménage, l'état matrimonial et statut d'handicap.

**Variables socio culturelles** : région naturelle, religion, nationalité et niveau d'instruction.

**Variables socioéconomiques** : situation d'activité, statut dans l'activité et branche d'activité, catégorie socioprofessionnelle et niveau de vie.

**Autres variables** : lien de parenté et type familial.

### **1.2.3. Evaluation de la qualité des données**

Pour s'assurer de la fiabilité et de la validité des résultats attendus, il est important d'évaluer la qualité des données recueillies sur les ménages. Pour ce faire, nous allons tout d'abord comparer le nombre de chefs de ménages au nombre de ménages car c'est le principal moyen pour évaluer la qualité des données sur les ménages, ensuite procéder à l'évaluation externe : la comparaison de certains indicateurs obtenus du RGPH3-2014 à ceux du RGPH1-1983 et RGPH2-1996, enfin pour détecter les

erreurs sur les âges des chefs de ménage, nous allons examiner l'allure générale de la courbe représentative de l'effectif des chefs de ménage selon le sexe et l'âge du chef de ménage.

Les données montrent que nous avons 1 470 388 chefs de ménages et 1 470 388 ménages, autant de chefs de ménages que de ménages. Donc il n'y a pas une contradiction entre le nombre de chefs de ménages et nombre de ménages. A ce niveau, nous pouvons dire les données sont d'une certaine cohérence.

### Evaluation externe

Il ressort du tableau 1.01, qu'à part du taux de chefs de ménage et du rapport de masculinité de chefs de ménages, les indicateurs varient peu d'une source de données à une autre. Pour ce qui est du taux de chefs de ménages, nous pouvons concevoir ce grand écart entre le RGPH de 1983 et ceux de 1996 et 2014. Cela peut s'expliquer par le fait que cet indicateur dépend de l'effectif de la population. S'agissant du rapport de masculinité de chefs de ménages, avec les mutations que connaissent les sociétés africaines, nous assistons actuellement à beaucoup plus de femmes chefs de ménages.

**Tableau 1.0 1: Les Indicateurs démographiques des opérations statistiques du RGPH1-83, RGPH2-96 et RGPH3-2014**

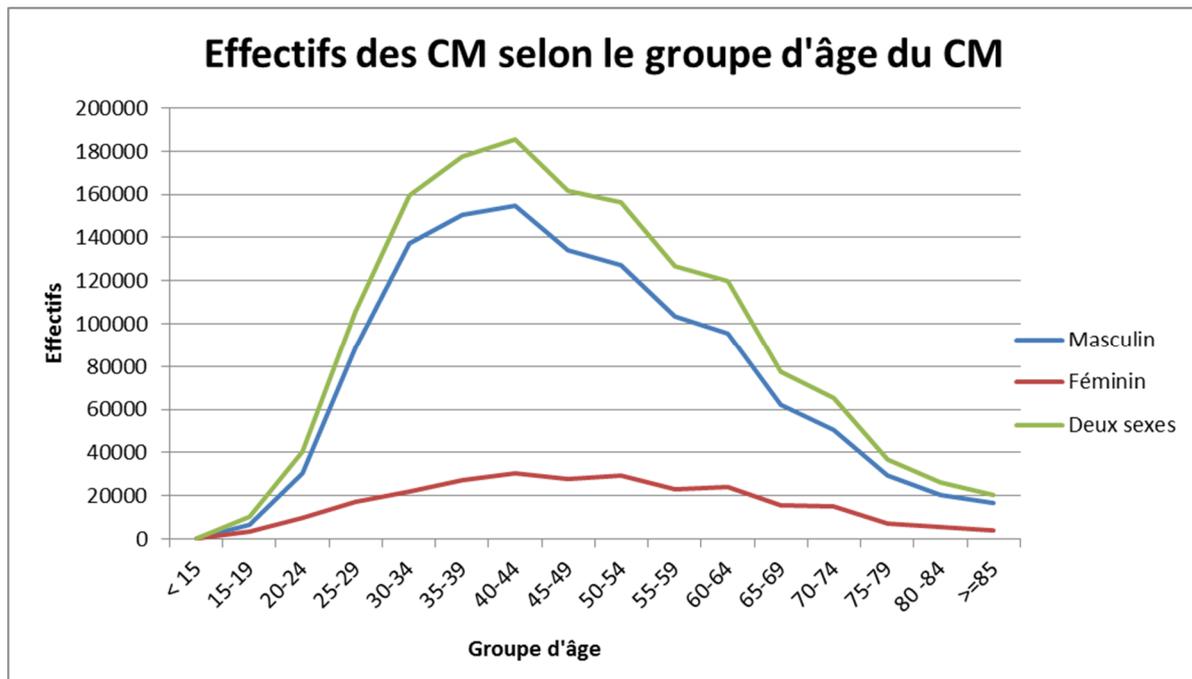
Opérations	Nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans par ménage	Taille moyenne des ménages selon le sexe du CM	Age moyen des chefs de ménage		% des chefs de ménage de 60 ans ou plus	Taux de chef de ménage selon le sexe du CM		Proportion des chefs de ménage selon le sexe du CM		Rapport de masculinité de chefs de ménages
			M*	F*		M*	F*	M*	F*	
			RGPH1 - 1983	ND*		6,5	48,1	48,2	22,6	
RGPH2 - 1996	1,2	6,8	47,6	47	22,2	14,3	14,9	84,5	15,5	545,2
RGPH3 - 2014	1,2	7,1	47,7	49,2	23,6	13,8	14,1	82,2	17,8	462,1

\*ND : Non disponible, M : masculin et F : féminin

La répartition des chefs de ménages par âge selon le sexe (graphique 1.01) montre des courbes ayant la même allure (un U renversé). La courbe des hommes est au-dessus de celle des femmes : nous avons beaucoup plus d'hommes chefs de ménage que de femmes. Nous constatons aussi qu'au début, les courbes croissent jusqu'à 40-44 ans et de là, elles commencent à décroître en fonction de l'âge. Ce qui n'est pas une anomalie. Il est normal que l'effectif des chefs de ménage à cette tranche d'âge et aux âges avoisinant soit supérieur à ceux des autres âges. Généralement, ce sont les allures des courbes des pays d'Afrique subsaharienne.

En conclusion, nous pouvons dire que les données sur les ménages ne sont pas de mauvaises qualités. Elles sont donc acceptables pour les analyses.

Graphique 1.0 1: Courbe des chefs de ménage selon le groupe d'âge



## CHAPITRE 2 : NOMBRE ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES ORDINAIRES

Dans ce chapitre, il s'agit de faire état du nombre de ménages qui ont été recensés dans tout le pays et de leurs répartitions spatiales.

Les variables contextuelles (région de résidence, milieu de résidence), sociodémographiques (sexe, effectif de la population et le nombre de ménages) et culturelle (région naturelle) sont nécessaires pour le calcul des différents indicateurs.

### 2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Il ressort que l'effectif de la population résidente en Guinée est de 10 523 261 habitants. Le total des ménages est de 1 471 268, répartis comme suit : 880 ménages collectifs et 1 470 388 ménages ordinaires. Les ménages de la Guinée sont à 99,9% ordinaires.

La répartition de la population résidente est inégale. En effet, c'est en milieu rural où réside la majorité de la population (6 851 760 habitants) soit 65,2% vivant dans 966 570 ménages ordinaires. Par contre, la population urbaine est de 3 651 372 habitants, faible par rapport à celle enregistrée en milieu rural.

### 2.2. Variation selon la région

Au regard du tableau 2.01, Conakry compte plus de ménages avec 236 736, soit 16,1% de l'ensemble du pays. Les régions de N'Zérékoré avec 235 017 ménages (16%) et Kindia 226207 ménages (15,4%) suivent dans cet ordre. Les régions de Faranah et Mamou comptent moins de ménages soient respectivement 8,6% et 9,5% des ménages du pays.

Selon le milieu de résidence, à part la Ville de Conakry qui est entièrement urbaine, nous avons le plus grand nombre de ménages urbains à Kindia, elle compte 75 773 ménages soit 15 %. Tandis qu'en milieu rural, c'est la région de N'Zérékoré qui est en tête avec 185 465 ménages soit 19,2% des ménages ruraux.

Par rapport à la population, la région de Kankan est la plus peuplée avec 1 960 981 habitants soit 18,7% de la population résidente en Guinée. Elle est suivie de Conakry la capitale avec 1 659 785 habitants. C'est la région de Mamou qui vient au dernier rang avec 730 337 habitants soit 7% de la population. La répartition de la population selon le milieu de résidence, montre que la ville de Conakry est la plus peuplée avec 1 659 785 habitants soit 45,5% de la population vivant en milieu urbain du pays. Par contre, Kankan est au premier rang avec 1 571 797 habitants soit 22,9% de la population vivant en milieu rural.

**Tableau 2.0 1: Répartition des ménages ordinaires et de la population résidente correspondante par région selon le milieu de résidence**

Région	Urbain				Rural				Ensemble			
	Ménages		Population résidente		Ménages		Population résidente		Ménages		Population résidente	
	Nombre	%	Effectif	%	Nombre	%	Effectif	%	Nombre	%	Effectif	%
Boké	39 464	7,8	274 642	7,5	111 029	11,5	807 683	11,8	150 493	10,2	1 082 325	10,3
Conakry	236 736	47,0	1 659 785	45,5	-	-	-	-	236 736	16,1	1 659 785	15,8
Faranah	25 499	5,1	203 828	5,6	100 379	10,4	737 097	10,8	125 878	8,6	940 925	9,0
Kankan	42 024	8,3	389 184	10,7	148 104	15,3	1 571 797	22,9	190 128	12,9	1 960 981	18,7
Kindia	75 773	15,0	546 066	15,0	150 434	15,6	1 013 265	14,8	226 207	15,4	1 559 331	14,8
Labé	18 220	3,6	110 744	3,0	148 268	15,3	881 511	12,9	166 488	11,3	992 255	9,4
Mamou	16 550	3,3	98 527	2,7	122 891	12,7	631 810	9,2	139 441	9,5	730 337	7,0
N'Zérékoré	49 552	9,8	368 596	10,1	185 465	19,2	1 208 597	17,6	235 017	16,0	1 577 193	15,0
Ensemble	503 818	100	3 651 372	100	966 570		6 851 760	100	1 470 388	100	10 503 132	100

### 2.3. Distribution des ménages selon le sexe du chef de ménage

Le Tableau 2.02 montre que, dans le pays, la grande partie des ménages (82,2%) sont dirigés par les hommes. En rapport avec les régions, celle de Kankan regorge beaucoup plus de ménages dirigés par les hommes (93,1%) suivie de Faranah avec 87,8%. Dans l'ensemble, il ressort une légère différence entre les proportions de ménage dirigée par les hommes en milieu urbain et rural, respectivement 82,9% contre 81,9%. En milieu urbain tout comme en milieu rural, les régions de Labé et Mamou sont celles où il est enregistré plus de ménages dirigés par les femmes. Pour ce qui de la région de Labé, en milieu urbain et rural, nous avons respectivement 28,7% et 31,7%. S'agissant de la région de Mamou, nous avons 28,7% en milieu urbain et 30,8% en milieu rural.

**Tableau 2.0 2: Répartition (en %) des ménages par région et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Urbain			Effectif Total	Rural			Effectif Total	Ensemble			Effectif Total
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total (%)	
Boké	81,6	18,4	100	39 464	86,4	13,6	100	111 029	85,2	14,8	100	150 493
Conakry	84,6	15,4	100	236 736	-	-	100	-	84,6	15,4	100	236 736
Faranah	78,3	21,7	100	25 499	90,2	9,8	100	100 379	87,8	12,2	100	125 878
Kankan	87,9	12,1	100	42 024	94,6	5,4	100	148 104	93,1	6,9	100	190 128
Kindia	83,8	16,2	100	75 773	83,1	16,9	100	150 434	83,3	16,7	100	226 207
Labé	71,3	28,7	100	18 220	68,3	31,7	100	148 268	68,6	31,4	100	166 488
Mamou	71,3	28,7	100	16 550	69,2	30,8	100	122 891	69,5	30,5	100	139 441
N'Zérékoré	80,4	19,6	100	49 552	82,7	17,3	100	185 465	82,2	17,8	100	235 017
Total (%)	82,9	17,1	100	503 818	81,9	18,1	100	966 570	82,2	17,8	100	1 470 388

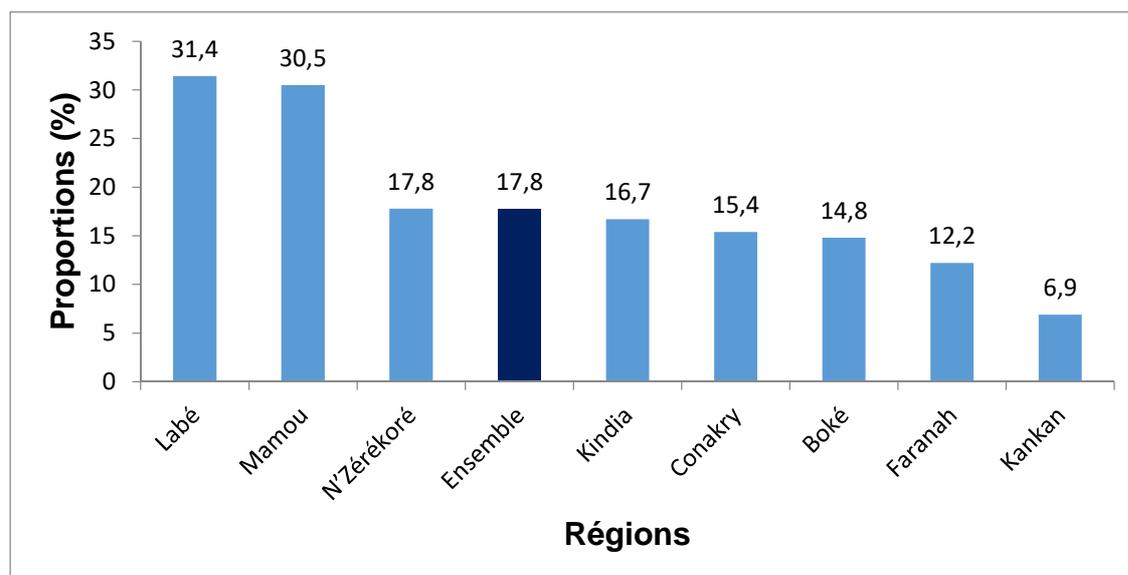
Il ressort du tableau 2.03 que, la ville de Conakry vient en tête en termes de nombre de ménages avec 16,1% de l'ensemble du pays. Par contre, la région de Faranah a la plus faible proportion de ménages (8,6%). Notons que, selon le milieu de résidence, à part Conakry qui est entièrement urbain, nous observons en zone urbaine la plus forte proportion de ménage dans la région de Kindia (15%). Tandis qu'en milieu rural, c'est la région de N'Zérékoré qui est en tête avec 19,2%.

**Tableau 2.0 3: Répartition (en %) des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la région**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	7,7	8,4	7,8	12,1	8,6	11,5	10,6	8,5	10,2
Conakry	48,0	42,3	47,0	-	-	-	16,6	14,0	16,1
Faranah	4,8	6,4	5,1	11,4	5,6	10,4	9,1	5,9	8,6
Kankan	8,8	5,9	8,3	17,7	4,6	15,3	14,6	5,0	12,9
Kindia	15,2	14,2	15	15,8	14,5	15,6	15,6	14,4	15,4
Labé	3,1	6,1	3,6	12,8	26,8	15,3	9,5	20,0	11,3
Mamou	2,8	5,5	3,3	10,8	21,6	12,7	8,0	16,3	9,5
N'Zérékoré	9,5	11,2	9,8	19,4	18,3	19,2	16,0	16,0	16,0
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

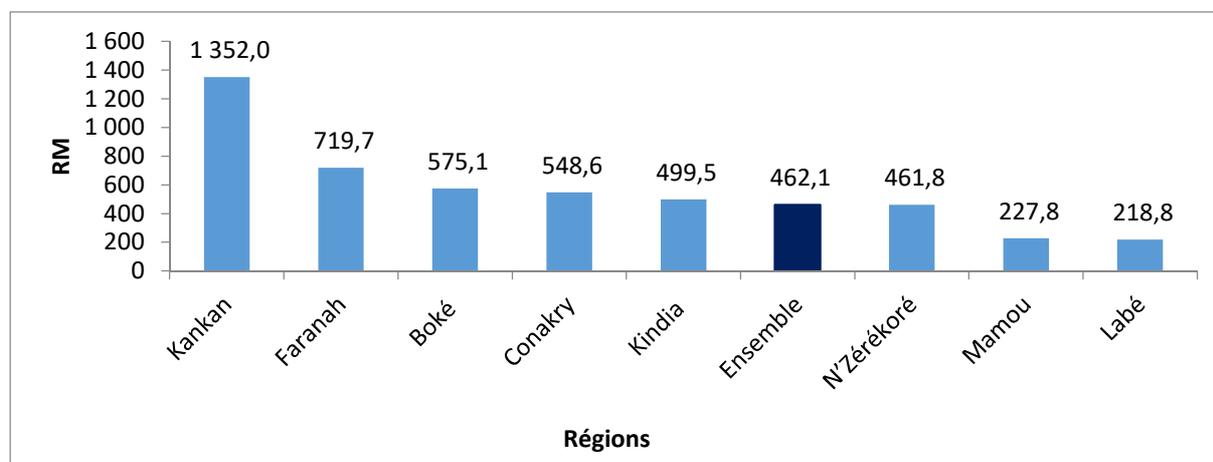
#### 2.3.1. Proportion de femmes chefs de ménage

En Guinée, sur un total de 1 470 388 ménages, 261 571 sont dirigés par les femmes soit 17,8% des ménages, une part très faible par rapport à celle dirigée par les hommes (82,2%). La région de Labé enregistre la proportion la plus élevée avec (31,4%). Par ailleurs, c'est dans la région de Kankan où le nombre de ménages dirigés par les femmes est beaucoup plus faible, représentant seulement 13 094 ménages soit 6,9 %.

**Graphique 2.0 1: Proportions des femmes chefs de ménages par région**


### 2.3.2. Rapport de masculinité des chefs de ménages

Dans tout le pays, nous avons 462,1 hommes chefs de ménage sur 100 femmes. Au niveau des régions, c'est dans la région de Kankan où il a été enregistré le rapport de masculinité le plus élevé : 1 352 hommes chefs de ménages sur 100 femmes. Les régions de Labé et Mamou enregistrent un rapport de masculinité inférieur à 250, donc les plus faibles.

**Graphique 2.0 2 : Rapport de masculinité par région**


### 2.3.3. Population résidente selon le sexe du chef de ménage

Au regard du tableau 2.04, la majeure partie de la population vit dans les ménages dirigés par les hommes (87,3% de la population). Cette tendance est observée quel que soit le milieu de résidence et la région.

Au niveau des régions, en milieu urbain tout comme en rural, la région de Kankan compte la plus forte proportion de la population vivant dans des ménages dirigés par les hommes, nous avons respectivement 90,3% et 97%.

**Tableau 2.0 4: Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par région selon milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région	Milieu de résidence								Ensemble			
	Urbain				Rural				Masculin	Féminin	Total (%)	Effectif total
	Masculin	Féminin	Total (%)	Effectif total	Masculin	Féminin	Total (%)	Effectif total				
Boké	83,3	16,7	100	274 642	90,6	9,4	100	807 683	88,8	11,2	100	1 082 325
Conakry	84,6	15,4	100	1 659 785	-	-	-	-	84,6	15,4	100	1 659 785
Faranah	82,1	17,9	100	203 828	93,7	6,3	100	737 097	91,2	8,8	100	940 925
Kankan	90,3	9,7	100	389 184	97	3,0	100	1 571 797	95,7	4,3	100	1 960 981
Kindia	85,3	14,7	100	546 066	88,4	11,6	100	1 013 265	87,3	12,7	100	1 559 331
Labé	75,4	24,6	100	110 744	78,3	21,7	100	881 511	78,0	22,0	100	992 255
Mamou	76,2	23,8	100	98 527	78,9	21,1	100	631 810	78,5	21,5	100	730 337
N'Zérékoré	83,5	16,5	100	368 596	87,2	12,8	100	1 208 597	86,4	13,6	100	1 577 193
Total (%)	84,5	15,5	100	3 651 372	88,8	11,2	100	6 851 760	87,3	12,7	100	10 503 132

### 2.3.4. Evolution de la proportion des femmes chefs de ménage

Les trois différents recensements montrent que dans l'ensemble, la proportion de femmes chefs ménages a augmenté, passant de 12,7% en 1983 à 17,8% en 2014. La proportion de femmes chefs de ménages est beaucoup plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Nous constatons aussi cette augmentation selon le milieu de résidence.

**Tableau 2.0 5: Evolution de la proportion (en %) des femmes chefs de ménage par milieu de résidence selon les divers recensements**

Milieu de résidence	1983	1996	2014
Urbain	12,6	14,8	17,1
Rural	13,0	15,7	18,1
Ensemble	12,7	15,5	17,8

### 2.3.5. Evolution intercensitaire du nombre de ménages ordinaires

#### 2.3.5.1 Niveau national et par milieu de résidence

Dans l'ensemble, entre 1996-2014, le nombre de ménages a connu un pourcentage de variation positif de 39,9%, cette augmentation enregistrée sur 18 ans correspond à un taux d'accroissement annuel de 2%. Ce taux a légèrement baissé par rapport à la période 1983-1996 où il était de 2,8%. C'est la même tendance qui est observée selon le milieu de résidence. En effet, ils ont chuté ; en milieu urbain, le taux d'accroissement annuel est passée de 4,7% entre 1983-1996 à 2,9% entre 1996-2014. S'agissant du milieu rural, le taux est passé de 2,1% (1983-1996) à 1,5% (1996-2014).

**Tableau 2.0 6: Evolution du nombre de ménages par milieu de résidence selon les divers recensements**

Milieu de résidence	Nombre de ménages recensés			Taux d'accroissement annuel (%)	
	1983	1996	2014	1983-1996	1996-2014
Urbain	160 719	306 050	503 818	4,7	2,9
Rural	555 659	745 153	966 570	2,1	1,5
Ensemble	716 378	1 051 203	1 470 388	2,8	2,0

#### 2.3.5.2 Région naturelle

Pour la période de 1996-2014, en Guinée Forestière, Moyenne Guinée et à Conakry, le nombre de ménage a connu une augmentation, respectivement de 14,4%, 27,4% et 47%. Ces pourcentages de variations dans ces trois zones correspondent aux taux d'accroissement annuel respectifs de 0,8%,

1,4% et 2,3%. Ils ont baissé par rapport à la période 1983-1996, où ils étaient de 4% en Guinée Forestière, 1,8% en Moyenne Guinée et 5,2% à Conakry. Par contre, seules dans les régions de la Basse Guinée et de la Haute Guinée, où le taux d'accroissement annuel a connu une légère augmentation, de 2,1% (1983-1996) à 2,8% (1996-2014) pour la Basse Guinée et de 2,2% (1983-1996) à 2,9 % (1996-2014) la Haute Guinée.

**Tableau 2.0 7: Evolution du nombre de ménages par région naturelle selon les divers recensements**

Région naturelle	Nombre de ménages recensés			Taux d'accroissement annuel (%)	
	1983	1996	2014	1983-1996	1996-2014
Basse Guinée	153 693	205 730	330 872	2,1	2,8
Moyenne Guinée	217 282	276 164	351 757	1,8	1,4
Haute Guinée	124 733	168 477	276 646	2,2	2,9
Guinée Forestière	140 284	239 827	274 377	4,0	0,8
Conakry	80 386	161 005	236 736	5,2	2,3
Ensemble	716 378	1 051 203	1 470 388	2,8	2,0

#### 2.4. Vue d'ensemble

La Guinée compte 1 470 388 ménages ordinaires enregistrés au cours du RGPH de 2014. Ce nombre a connu une augmentation par rapport à celui constaté lors du RGPH de 1996 qui était de 1 051 203 ménages. En rapport avec le milieu de résidence, le nombre de ménages est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Sur la base de la répartition par région, Conakry est en tête avec 16,1% contre la proportion la plus faible enregistrée dans la région de Faranah avec (8,6%). Concernant l'évolution des ménages intercensitaires par région naturelle, le taux d'accroissement annuel a connu une diminution en Guinée Forestière et Moyenne Guinée dans la période de 1996-2014 par rapport à celle de 1983-1996.

Il est à souligner que la proportion de ménages dirigés par les hommes au niveau national (82,2%) est beaucoup plus élevée. Selon le milieu de résidence, il ressort une légère différence entre la proportion de ménage dirigée par les hommes entre milieu urbain et rural, respectivement 82,9% contre 81,9%. Aussi, chez les femmes chefs de ménage les proportions en milieu rural (18,1%) et urbain (17,1%) sont légèrement différentes. S'agissant de l'évolution entre les différents recensements, la proportion de femmes chefs ménages a augmenté entre les différentes années, passant de 12,7% en 1983 à 17,8% en 2014.

Le chapitre qui suit consiste à analyser la taille des ménages. Ceci dans le but d'avoir une idée sur le nombre de personnes par ménages et les différentes variations de ce nombre selon certaines caractéristiques.



## CHAPITRE 3 : TAILLE DES MENAGES ORDINAIRES

Ce présent chapitre consiste à analyser la taille des ménages du pays selon les variables sociodémographiques, socioculturelles, socioéconomiques et caractéristiques de l'habitat.

Toutes les analyses porteront sur le niveau national, la région de résidence et le milieu de résidence.

### 3.1. Distribution des ménages ordinaires selon la taille

#### 3.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

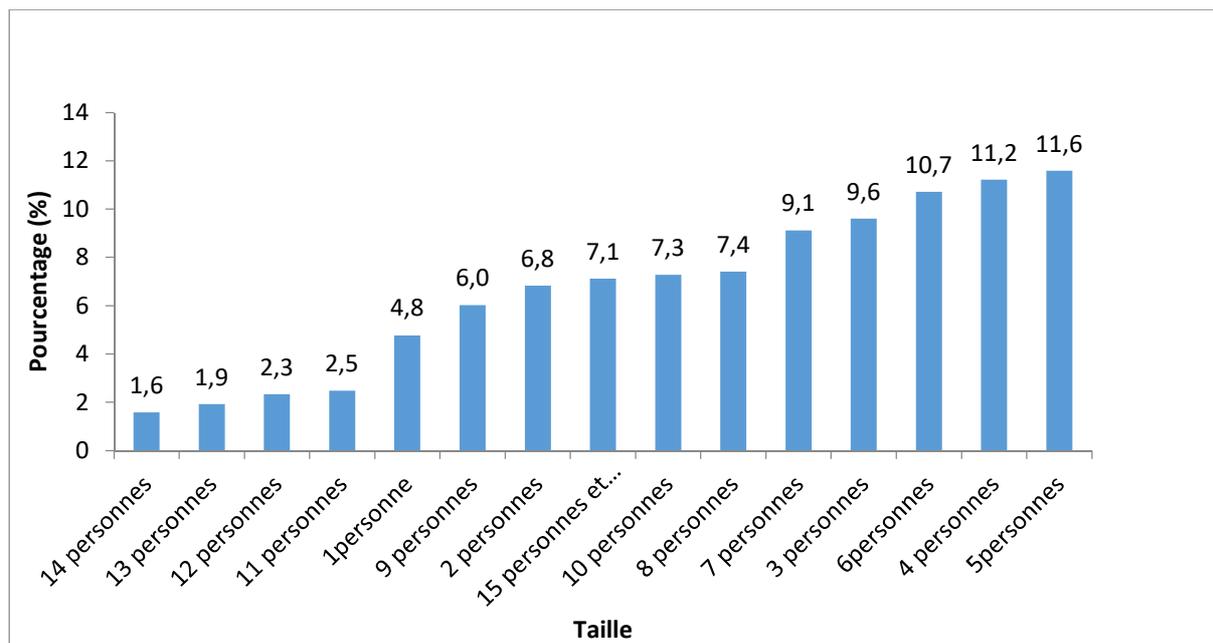
Le tableau 3.01 montre que, pour l'ensemble du pays, la proportion des ménages de 5 personnes est plus élevée avec 11,6%. En milieu urbain et rural, ces ménages de 5 personnes sont presque identiques en terme de proportion, respectivement 11,5% et 11,6% mais plus nombreux à être dirigé par les femmes (12,3%) contre (11,4%) chez les hommes. La proportion des ménages isolés (1 personne) ne sont pas élevés (4,8%). Ainsi, il ressort que, ces ménages isolés sont beaucoup plus dirigés par les femmes (10,1%) que les hommes (3,6%).

Les ménages de très grande taille (15 personnes ou plus) représentent 7,1% de l'ensemble des ménages du pays.

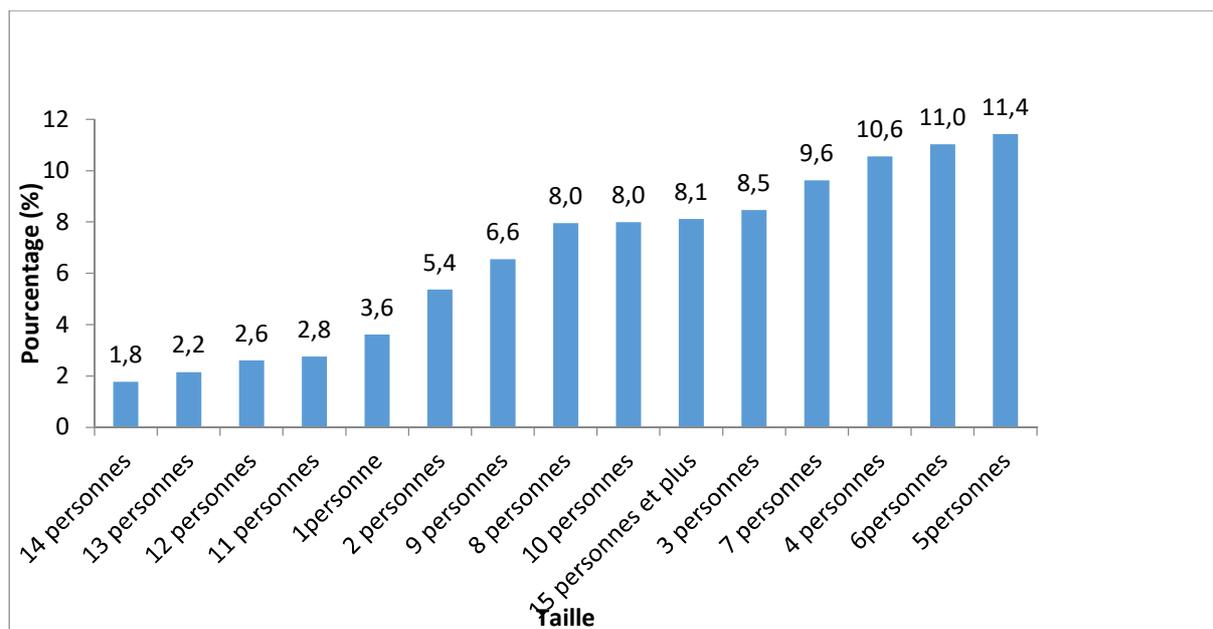
**Tableau 3.0 1: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la taille**

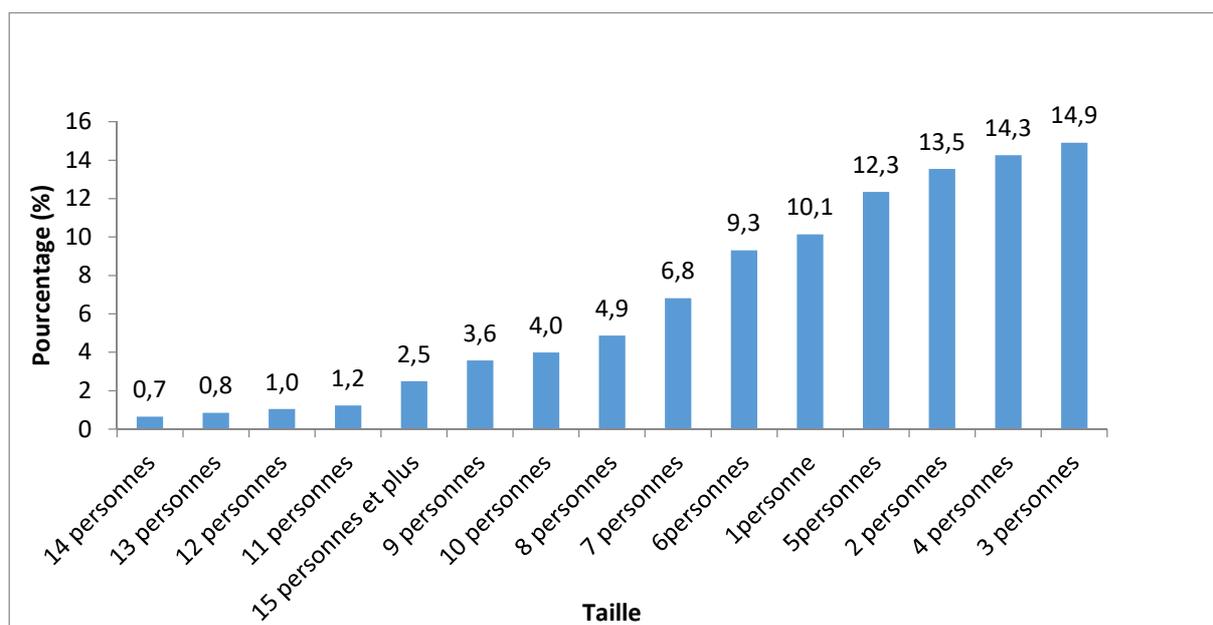
Taille du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total (%)
1	4,8	4,7	4,8	3,0	12,8	4,8	3,6	10,1	4,8
2	6,0	7,9	6,3	5,0	16,3	7,1	5,4	13,5	6,8
3	8,7	11,3	9,1	8,4	16,7	9,9	8,5	14,9	9,6
4	10,6	12,4	10,9	10,5	15,2	11,4	10,6	14,3	11,2
5	11,3	12,4	11,5	11,5	12,3	11,6	11,4	12,3	11,6
6	10,7	10,8	10,8	11,2	8,6	10,7	11,0	9,3	10,7
7	9,3	8,8	9,2	9,8	5,8	9,1	9,6	6,8	9,1
8	7,7	7,0	7,6	8,1	3,8	7,3	8,0	4,9	7,4
9	6,2	5,4	6,1	6,7	2,7	6,0	6,6	3,6	6,0
10	7,3	6,4	7,1	8,4	2,8	7,4	8,0	4,0	7,3
11	2,8	2,3	2,7	2,7	0,7	2,4	2,8	1,2	2,5
12	2,6	2,1	2,5	2,6	0,5	2,3	2,6	1,0	2,3
13	2,1	1,7	2,0	2,2	0,4	1,9	2,2	0,8	1,9
14	1,8	1,4	1,7	1,8	0,3	1,5	1,8	0,7	1,6
15 ou +	8,2	5,4	7,7	8,1	1,0	6,8	8,1	2,5	7,1
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

**Graphique 3.0 1: Pourcentages de ménages au niveau national selon la taille**



**Graphique 3.0 2: Pourcentages de ménages dirigés par les hommes selon la taille**



**Graphique 3.0 3: Pourcentages de ménage dirigés par les femmes selon la taille**


### 3.1.2. Variation selon la région de résidence

Pour ce qui est des ménages isolés (1 personne), il ressort du tableau 3.02 que, la région de N'Zérékoré a la plus forte proportion (18%), et la ville de Conakry vient au deuxième rang avec 17%. Toute fois la région de Faranah dispose la plus faible proportion, représentant 4,8% des ménages isolés.

S'agissant des ménages de grande taille (15 personnes et plus), la région de Kankan vient en tête avec 36,1 %. Nous remarquons que, quelle que soit la taille du ménage et la région, c'est la proportion de ménage la plus élevée.

Il faut signaler que, la région de Mamou compte peu de ménage de grande taille, elle dispose la plus faible proportion (2,1%).

**Tableau 3.0 2: Répartition (en %) des ménages par taille selon la région de résidence**

Taille du ménage	Région de résidence								Ensemble (%)	Effectif
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré		
1	8,4	17,0	4,8	8,9	13,1	14,4	15,4	18,0	100,0	70 185
2	8,9	16,2	6,4	7,3	14,6	15,5	16,5	14,6	100,0	100 369
3	10,1	16,2	7,3	7,9	15,8	14,0	13,8	14,8	100,0	141 266
4	10,2	16,4	7,9	8,5	15,9	13,0	12,1	16,1	100,0	164 916
5	10,2	16,6	8,1	9,0	15,9	12,3	10,7	17,1	100,0	170 397
6	10,4	16,4	8,8	10,0	15,8	11,5	9,5	17,7	100,0	157 572
7	10,6	16,2	9,3	11,3	15,5	11,1	8,3	17,7	100,0	134 135
8	10,7	16,1	9,9	12,4	16,0	10,5	7,4	17,0	100,0	108 961
9	10,9	15,5	10,0	13,7	16,2	10,3	6,9	16,5	100,0	88 578
10	10,4	14,6	10,7	14,4	16,5	10,5	6,6	16,3	100,0	107 105
11	11,7	16,4	10,7	19,1	15,6	7,5	4,4	14,6	100,0	36 530
12	11,6	15,3	10,6	21,1	15,5	7,4	4,1	14,5	100,0	34 287
13	11,2	15,4	10,6	22,2	15,4	7,4	3,7	14,1	100,0	28 231
14	11,1	15,3	10,4	24,7	15,0	6,4	3,5	13,7	100,0	23 216
15 ou +	9,7	16,1	8,2	36,1	12,2	4,8	2,1	10,9	100,0	104 640
Total (%)	10,2	16,1	8,6	12,9	15,4	11,3	9,5	16,0	100,0	1 470 388

Au regard du tableau 3.03, les proportions des ménages de 4 ; 5 et 6 personnes sont les plus élevées dans presque toutes les régions, elles sont au-dessus de 10%. Seule dans la région de Kankan où nous retrouvons une proportion importante de ménages de grande taille (15 personnes ou plus) : environ un ménage sur 5 (soit 19,9%) a un effectif supérieur ou égal à 15 personnes.

S'agissant des ménages isolés (1 personne), leurs proportions sont beaucoup plus élevées dans la région de Mamou et Labé, respectivement 7,7% et 6,1%. Par contre, la région de Faranah a la plus faible proportion (2,7%).

**Tableau 3.0 3: Répartition (en %) des ménages par région de résidence selon la taille**

Taille du ménage	Région de résidence								Total (%)
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
1	3,9	5,0	2,7	3,3	4,1	6,1	7,7	5,4	4,8
2	5,9	6,9	5,1	3,8	6,5	9,4	11,8	6,3	6,8
3	9,5	9,7	8,2	5,9	9,9	11,9	14,0	8,9	9,6
4	11,2	11,4	10,3	7,4	11,6	12,9	14,3	11,3	11,2
5	11,6	11,9	10,9	8,1	12,0	12,6	13,1	12,4	11,6
6	10,9	10,9	11,0	8,3	11,0	10,9	10,7	11,9	10,7
7	9,5	9,2	9,9	8,0	9,2	8,9	8,0	10,1	9,1
8	7,8	7,4	8,6	7,1	7,7	6,9	5,8	7,9	7,4
9	6,4	5,8	7,0	6,4	6,3	5,5	4,4	6,2	6,0
10	7,4	6,6	9,1	8,1	7,8	6,8	5,0	7,4	7,3
11	2,9	2,5	3,1	3,7	2,5	1,7	1,1	2,3	2,5
12	2,6	2,2	2,9	3,8	2,3	1,5	1,0	2,1	2,3
13	2,1	1,8	2,4	3,3	1,9	1,3	0,7	1,7	1,9
14	1,7	1,5	1,9	3,0	1,5	0,9	0,6	1,4	1,6
15 ou +	6,7	7,1	6,8	19,9	5,6	3,0	1,6	4,8	7,1
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	150 493	236 736	125 878	190 128	226 207	166 488	139 441	235 017	1 470 388

### 3.2. Taille médiane et taille modale des ménages ordinaires

#### 3.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Au niveau national, la taille médiane des ménages est de 5,6 personnes, c'est-à-dire que la moitié des ménages a une taille au plus égale à 5,6 personnes.

En analysant selon le milieu de résidence, la taille médiane en milieu urbain (5,7) est légèrement supérieure à celle du milieu rural (5,5).

S'agissant du sexe de chef de ménage, les ménages dirigés par les hommes ont une taille médiane plus grande (6 personnes) que celle des ménages dont le chef est une femme qui est 3,8.

Dans l'ensemble du pays, le nombre de ménages de 5 personnes est plus élevé. Quel que soit le milieu de résidence, il est plus élevé dans les ménages de 5 personnes. Par contre, le nombre de ménages est plus élevé dans les ménages de 5 personnes dirigés par les hommes que dans les autres ménages qu'ils dirigent. Il est aussi plus élevé dans les ménages de 3 personnes dirigés par les femmes que chez les autres ménages dont elles sont responsables.

**Tableau 3.0 4: Variation de la taille médiane et modale par sexe selon le milieu de résidence**

Taille du ménage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Taille médiane			
Masculin	5,8	6,0	6,0
Féminin	5,1	3,3	3,8
Total	5,7	5,5	5,6
Taille modale			
Masculin	5	5	5
Féminin	4	3	3
Total	5	5	5

### 3.2.2. Variation de la taille médiane selon le milieu de résidence et la région de résidence

Les résultats du tableau 3.05 montrent que, la taille médiane des ménages varie selon la région de résidence. C'est dans la région de Kankan où la taille médiane est plus grande, la moitié des ménages à une taille au plus égale à 7,7 personnes. Dans cette région, les ménages dirigés par les hommes ont une taille médiane plus grande (8 personnes) que celle des ménages dont le chef est une femme (4,8). C'est le même constat en analysant selon le milieu de résidence, nous avons respectivement en zone urbaine et rurale 7,3 et 8,2 personnes.

Nous remarquons que, la région de Mamou a la plus faible taille médiane (4,8 personnes). Ainsi, on note une variation sensible avec le sexe du chef de ménage : 2,7 pour les ménages dirigés par les femmes et 4,9 pour ceux dirigés par les hommes.

**Tableau 3.0 5: Taille médiane des ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	5,7	5,0	5,5	6,1	3,8	5,8	6,0	4,2	5,7
Conakry	5,5	5,4	5,5	-	-	-	5,5	5,4	5,4
Faranah	6,9	5,3	6,6	6,4	3,6	6,1	6,5	4,2	6,2
Kankan	7,3	5,8	7,1	8,2	4,3	7,9	8,0	4,8	7,7
Kindia	5,9	5,2	5,8	5,9	3,5	5,4	5,9	4,0	5,5
Labé	5,3	4,2	4,9	5,7	3,1	4,8	5,6	3,2	4,8
Mamou	5,3	3,9	4,9	4,8	2,5	4,1	4,9	2,7	4,2
N'Zérékoré	6,3	5,0	6,0	5,7	3,9	5,4	5,8	4,1	5,5
Ensemble	5,8	5,1	5,7	6,0	3,3	5,5	6,0	3,8	5,6

### 3.3. Taille moyenne des ménages ordinaires

#### 3.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

En Guinée, le nombre moyen de personnes par ménage est de 7,1. Nous constatons que ce nombre varie légèrement avec le milieu de résidence : 7,2 en milieu urbain et 7,1 en milieu rural. Par contre, on note une variation sensible avec le sexe du chef de ménage: 7,6 pour les ménages dirigés par les hommes et 5,1 pour ceux dirigés par les femmes.

#### 3.3.2. Variation selon la région

Le graphique 3.0, montre que la taille moyenne des ménages est plus élevée dans les régions de Kankan et Faranah, respectivement 10,3 et 7,5 personnes par ménage. L'analyse chez les hommes chefs de ménage donne la même tendance et quel que soit le milieu de résidence. En effet, Chez les

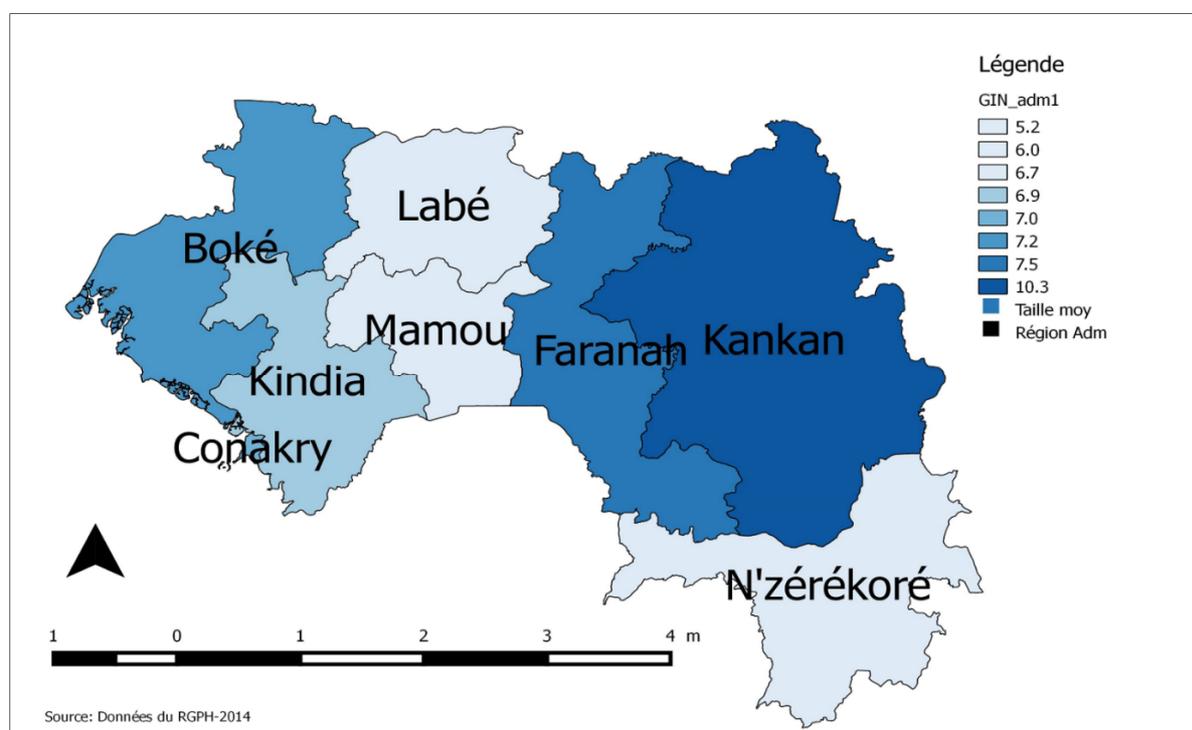
hommes chefs de ménage, la région de Kankan vient en tête avec 10,6 personnes par ménage, suivie de la région de Faranah (7,8). S'agissant par milieu de résidence, en zone urbaine : 9,3 personnes par ménage à Kankan et 8 à Faranah ; en zone rurale, respectivement 10,6 et 7,3.

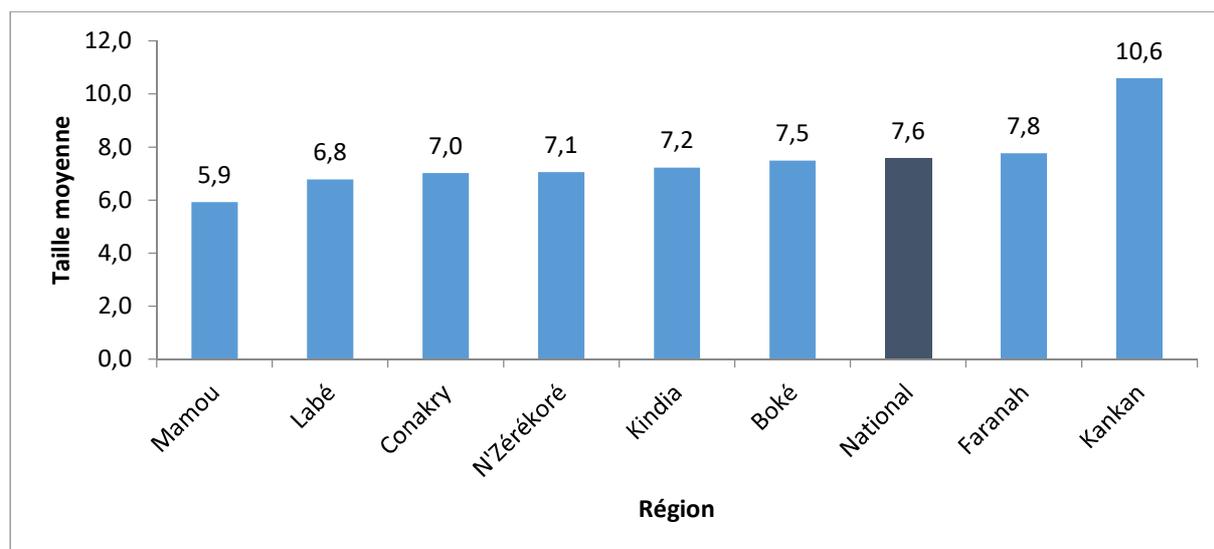
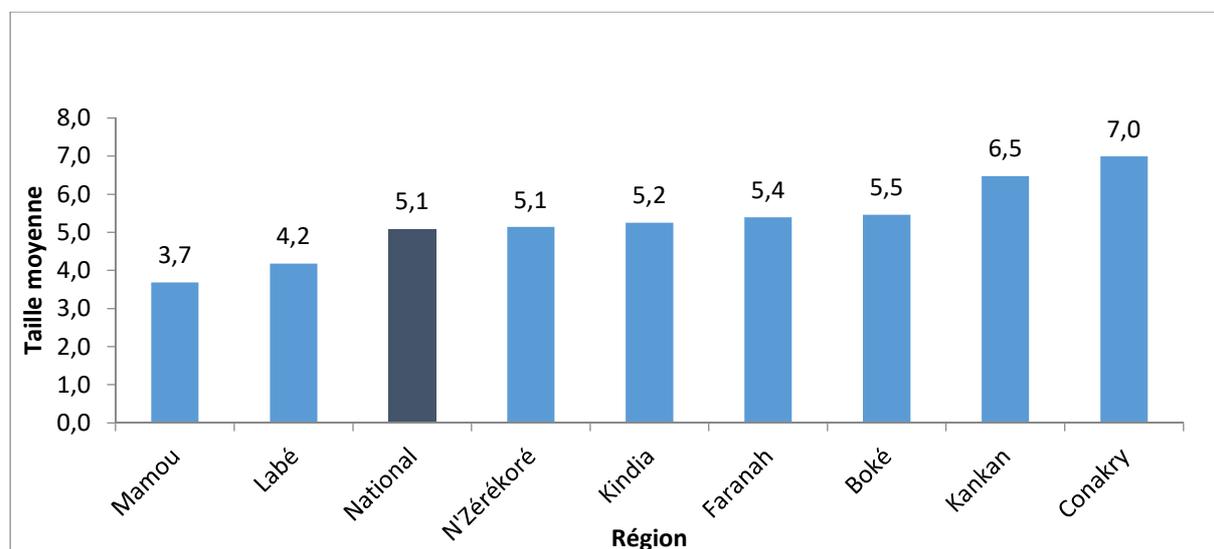
Quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, la taille moyenne la plus basse est enregistrée dans la région de Mamou (5,2 personnes par ménage). Ainsi, elle varie sensiblement avec le sexe du chef de ménage: 5,9 pour les ménages dirigés par les hommes et 3,7 pour ceux dirigés par les femmes.

**Tableau 3.0 6: Taille moyenne des ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	7,1	6,3	7,0	7,6	5,0	7,3	7,5	5,5	7,2
Conakry	7,0	7,0	7,0	-	-	-	7,0	7,0	7,0
Faranah	8,4	6,6	8,0	7,6	4,7	7,3	7,8	5,4	7,5
Kankan	9,5	7,4	9,3	10,9	5,9	10,6	10,6	6,5	10,3
Kindia	7,3	6,6	7,2	7,2	4,6	6,7	7,2	5,2	6,9
Labé	6,4	5,2	6,1	6,8	4,1	5,9	6,8	4,2	6,0
Mamou	6,4	5,0	6,0	5,9	3,5	5,1	5,9	3,7	5,2
N'Zérékoré	7,7	6,3	7,4	6,9	4,8	6,5	7,1	5,1	6,7
Ensemble	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

**Carte 3.0 1: Variation de la taille moyenne des ménages selon la région**



**Graphique 3.0 4: Variation de la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes selon la région**

**Graphique 3.0 5: Variation de la taille moyenne des ménages dirigés par les femmes selon la région**


### 3.3.3. Taille moyenne des ménages ordinaires et caractéristiques socio démographiques

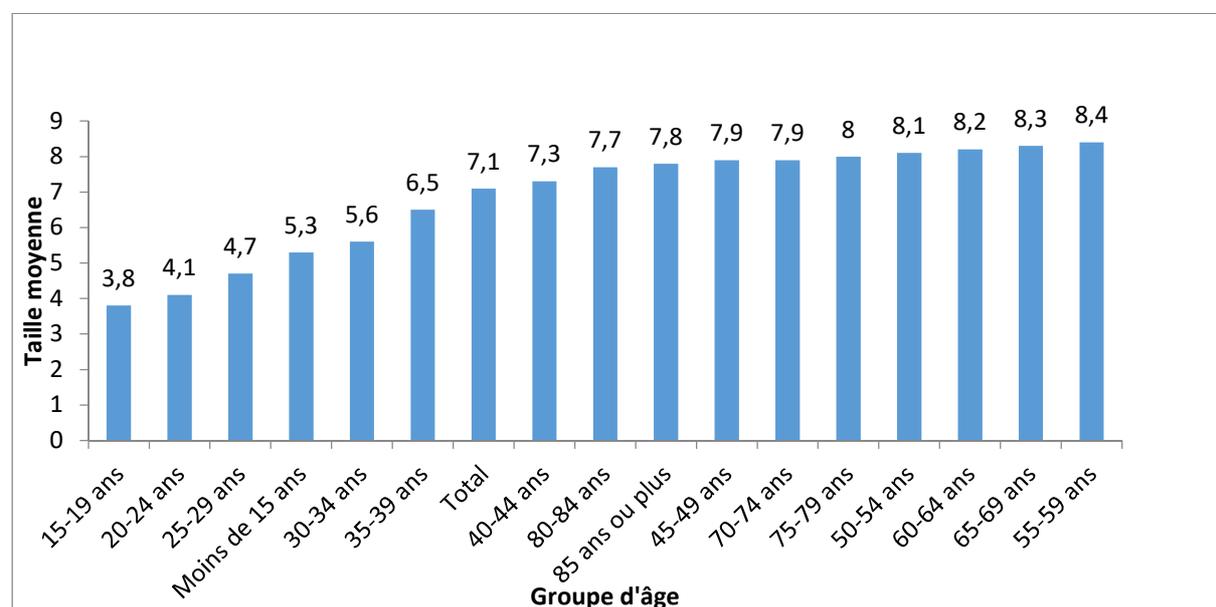
#### 3.3.3.1. Variation selon le groupe d'âge du chef de ménage

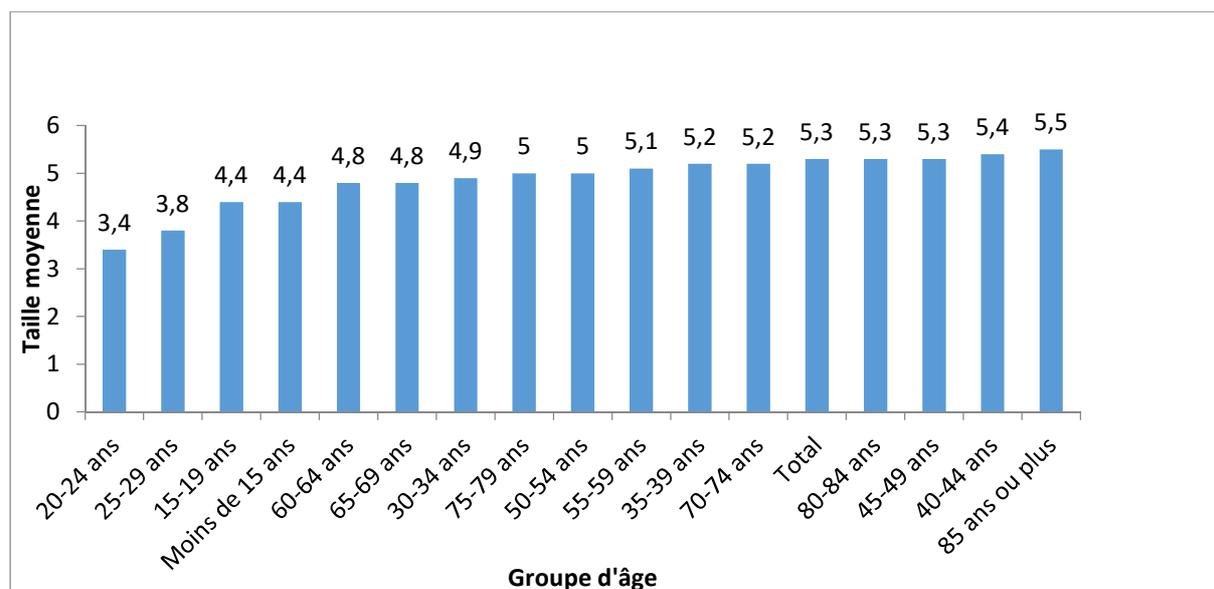
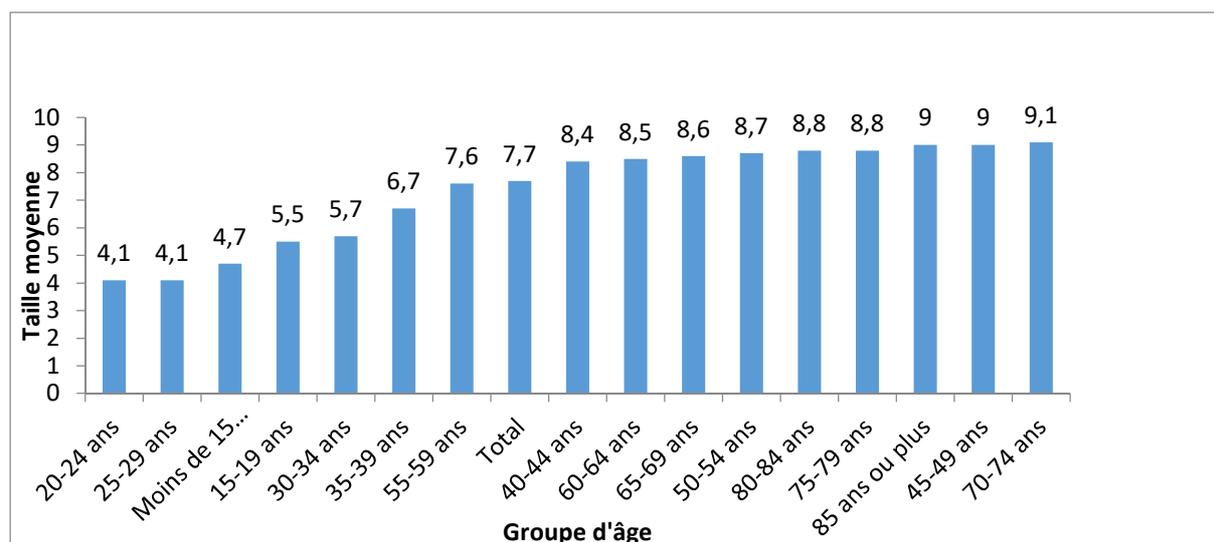
Pour l'ensemble du pays, à part des chefs de ménages de moins de 15 ans, la taille moyenne augmente avec l'âge du chef de ménage jusqu'à 55-59 ans et de là elle commence à fluctuer. En effet, elle passe de 5,3 pour les chefs de ménage âgés de 15-19 ans, à 8,4 pour ceux de 55-59 ans (tranche d'âge où la taille moyenne des ménages est plus élevée). Nous remarquons une variation de la taille moyenne selon le sexe du chef de ménage. On observe plus de personnes chez les ménages dirigés par les hommes à tous les âges. La taille moyenne des ménages passe de 5,5 pour les chefs de ménages de moins de 15 ans à 9,1 pour ceux de 65-69 ans. A partir 70 ans, la taille moyenne baisse pour atteindre 8,6.

Aussi, dans les ménages urbains tout comme dans les ménages ruraux, on observe les tailles moyennes les plus élevées dans les ménages où le chef de ménages a un âge avancé (à partir de 40-44 ans, les tailles moyennes sont au-dessus de 7).

**Tableau 3.0 7: Taille moyenne des ménages par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 15 ans	6,7	5,5	6,4	4,8	3,8	4,6	5,5	4,4	5,3
15 à 19 ans	4,1	3,8	4,0	4,1	3,2	3,8	4,1	3,4	3,8
20 à 24 ans	3,7	4,0	3,8	4,4	3,7	4,2	4,1	3,8	4,1
25 à 29 ans	4,1	4,6	4,2	5,1	4,3	5,0	4,7	4,4	4,7
30 à 34 ans	5,1	5,4	5,2	6,1	4,7	5,9	5,7	4,9	5,6
35 à 39 ans	6,2	5,9	6,1	7,1	4,8	6,7	6,7	5,2	6,5
40 à 44 ans	7,2	6,4	7,1	7,9	4,7	7,4	7,7	5,3	7,3
45 à 49 ans	8,1	6,8	7,9	8,6	4,6	7,9	8,4	5,4	7,9
50 à 54 ans	8,8	7,2	8,5	8,7	4,4	7,9	8,8	5,3	8,1
55 à 59 ans	9,4	7,5	9,0	8,9	4,3	8,1	9,0	5,5	8,4
60 à 64 ans	9,7	7,8	9,3	8,6	4,2	7,7	9,0	5,3	8,2
65 à 69 ans	10,1	8,0	9,6	8,7	4,1	7,8	9,1	5,2	8,3
70 à 74 ans	10,4	7,8	9,8	8,2	3,9	7,2	8,8	5,0	7,9
75 à 79 ans	10,6	8,1	10,0	8,2	3,9	7,4	8,7	5,0	8,0
80 à 84 ans	10,6	7,7	9,8	8,0	3,8	7,1	8,5	4,8	7,7
85 ans ou plus	10,9	7,6	9,9	8,1	3,7	7,4	8,6	4,8	7,8
Total	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

**Graphique 3.0 6: Taille moyenne des ménages par groupe d'âge**


**Graphique 3.0 7: Taille moyenne des ménages dirigés par les femmes selon le groupe d'âge**

**Graphique 3.0 8: Taille moyenne des ménages dirigés par les hommes selon le groupe d'âge**


### 3.3.3.2. Variation selon l'état matrimonial du chef de ménage

L'examen de la taille du ménage selon l'état matrimonial montre que, les ménages dirigés par les célibataires comptent en moyenne 3,1 personnes. C'est dans les ménages dirigés par ce groupe de personnes où on enregistre moins de personnes. La variation de l'âge des chefs de ménage célibataires entraîne une légère fluctuation de la taille moyenne. En effet, le groupe d'âges 30-39 ans enregistre la taille moyenne la plus faible (2,8).

Les ménages dont le chef est marié ou en union libre sont en général de grande taille pour toutes les tranches d'âge (tailles moyennes sont supérieures à 4). La taille moyenne est de 7,5 au niveau national ; elle est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, respectivement 7,6 personnes par ménage contre 7,4. Ainsi, c'est dans les ménages des chefs de ménage mariés ou en union libre de 50-59 ans où la taille moyenne est plus élevée (8,6).

La taille moyenne des ménages dirigés par les veufs/veuves est de 5 personnes. Les veufs/veuves de 50-59 ans ont des ménages aussi qui abritent plus de personnes (en moyenne 5,3 personnes).

Chez les chefs de ménages divorcés/séparés, la taille des ménages est de 3,9.

Il faut noter que, en général, pour toutes les catégories de chefs de ménages, la taille moyenne augmente avec l'âge du chef de ménage.

**Tableau 3.0 8: Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence et groupe d'âges du chef de ménage selon l'état matrimonial**

Milieu de résidence et groupes d'âges du CM	Etat matrimonial				Ensemble
	Célibataire	Marié ou en union libre	Veuf/Veuve	Divorcé/Séparé	
<b>Ensemble</b>					
Moins de 30 ans	2,9	4,8	4,3	3,3	4,5
30 à 39 ans	2,8	6,3	4,9	3,8	6,1
40 à 49 ans	3,6	7,8	5,2	4,0	7,6
50 à 59 ans	3,8	8,6	5,3	4,2	8,2
60 ans et plus	3,8	8,5	4,9	4,1	8,1
Total	3,1	7,5	5,0	3,9	7,1
<b>Urbain</b>					
Moins de 30 ans	2,8	4,7	4,8	3,3	4,1
30 à 39 ans	2,8	5,9	5,7	4,0	5,7
40 à 49 ans	3,9	7,6	6,5	4,5	7,5
50 à 59 ans	4,8	9,0	7,1	5,0	8,7
60 ans et plus	5,8	10	7,2	5,4	9,6
Total	3,1	7,6	6,8	4,5	7,2
<b>Rural</b>					
Moins de 30 ans	3,1	4,9	4,0	3,3	4,7
30 à 39 ans	2,9	6,5	4,4	3,7	6,3
40 à 49 ans	3,3	7,9	4,4	3,7	7,6
50 à 59 ans	3,3	8,3	4,2	3,6	8,0
60 ans et plus	3,3	8,0	3,8	3,4	7,5
Total	3,1	7,4	4,0	3,6	7,1

### 3.3.3.3. Variation selon le statut d'handicap du chef de ménage

Le tableau 3.09 indique qu'en moyenne, le nombre de personnes vivant dans les ménages où le chef est handicapé est de 7. La différence n'est pas assez élevée dans le cas où le chef de ménage ne présente pas d'handicap (7,1).

Par ailleurs, l'examen selon le milieu de résidence montre une différence considérable. En effet, en milieu urbain, la taille moyenne est plus élevée chez les handicapés (7,8). Par contre, en milieu rural ce sont les chefs de ménages qui ne présentent aucun handicap qui ont la taille la plus élevée (7,1).

Que le chef de ménage présente un handicap ou pas, nous remarquons que la taille moyenne des ménages augmente au fur et à mesure que les âges des chefs de ménage avancent.

**Tableau 3.0 9: Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence et le statut d'handicap selon le groupe d'âges du chef de ménage**

Milieu de résidence et statut d'handicap		Groupe d'âge					Total
		< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>=60 ans	
Urbain	Sans handicap	4,1	5,7	7,5	8,8	9,6	7,2
	Handicapé	4,1	5,4	7,1	8,4	9,5	7,8
	Total	4,1	5,7	7,5	8,7	9,6	7,2
Rural	Sans handicap	4,7	6,3	7,6	8	7,6	7,1
	Handicap	4,2	5,6	6,8	7,2	6,9	6,6
	Total	4,7	6,3	7,6	8	7,5	7,1
Ensemble	Sans handicap	4,5	6,1	7,6	8,3	8,1	7,1
	Handicapé	4,1	5,5	6,9	7,6	7,5	7,0
	Total	4,5	6,1	7,6	8,2	8,1	7,1

### 3.3.4. Taille moyenne des ménages ordinaires et caractéristiques socioculturelles

#### 3.3.4.1. Variation selon la région naturelle

Le tableau 3.10 montre que la taille moyenne des ménages varie suivant la région naturelle. En effet, c'est en Haute Guinée où la taille moyenne des ménages est plus élevée (9,5). Elle est suivie de la Basse Guinée et de Conakry dont chacune 7 personnes en moyenne par ménage. En spécifiant selon le sexe, par tout sauf à Conakry, la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes est supérieure à celle des femmes.

Notons que, selon le milieu de résidence, à part Conakry qui est entièrement urbain, nous observons en zone urbaine et rurale beaucoup plus de personnes dans les ménages en Haute Guinée, respectivement 9 et 9,6 personnes par ménage. Par contre en Moyenne Guinée, les tailles moyennes des ménages sont plus faibles (6,1 en milieu urbain et 5,8 en milieu rural).

**Tableau 3.10: Taille moyenne des ménages par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du Chef de ménage**

Région naturelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe du CM			Sexe du CM			Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	7,3	6,5	7,1	7,3	4,8	6,9	7,3	5,4	7,0
Moyenne Guinée	6,5	5,1	6,1	6,6	3,9	5,8	6,5	4,0	5,8
Haute Guinée	9,3	7,1	9,0	9,9	5,4	9,6	9,8	6,0	9,5
Guinée Forestière	7,8	6,3	7,5	6,9	4,8	6,6	7,1	5,2	6,8
Conakry	7,0	7,0	7,0	-	-	-	7,0	7,0	7,0
Ensemble	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

#### 3.3.4.2. Variation selon la religion du chef de ménage

Il ressort du tableau 3.11 que, dans les ménages Guinéens, ceux dirigés par les musulmans ont la taille moyenne la plus élevée (7,3). Ce groupe de chef de ménage garde la même position quel que soit le milieu de résidence : 7,3 personnes par ménage en milieu urbain tout comme en milieu rural.

Aussi, parmi les ménages dirigés par les hommes, ceux des musulmans viennent en tête avec 7,8. Par contre, chez les ménages dont le chef est de sexe féminin, ceux dont le chef est de religion chrétienne enregistrent la taille moyenne la plus élevée (5,2), elle est légèrement inférieure à ceux des musulmans (5,1).

On observe moins de personnes dans les ménages dont le chef est animiste (5,7).

**Tableau 3.11: Taille moyenne des ménages par religion selon le milieu de résidence et le sexe du Chef de ménage**

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	6,7	5,6	6,5	6,1	4,7	5,8	6,2	4,8	5,9
Musulmane	7,5	6,6	7,3	7,9	4,3	7,3	7,8	5,1	7,3
Chrétienne	6,6	6,1	6,5	6,3	4,7	6,0	6,4	5,2	6,2
Animiste	6,5	5,8	6,3	6,0	4,6	5,7	6,0	4,7	5,7
Autres religions	6,1	6,0	6,1	6,5	4,7	6,2	6,4	5,0	6,2
Total	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

#### 3.3.4.3. Variation selon la nationalité du chef de ménage

La taille moyenne des ménages dirigés par les chefs de ménage de nationalité Guinéenne est la plus élevée (7,2). Cette tendance est aussi observée chez les chefs de ménage de sexe masculin. Par contre, chez les femmes, celles qui ont la nationalité d'un pays de l'Afrique centrale enregistrent la taille la plus élevée (5,4).

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu urbain, les ménages dirigés par les Guinéens se classent parmi ceux de grandes tailles (7,3). Par contre en milieu rural, la taille moyenne est plus élevée chez les chefs de ménage de nationalité d'un pays de l'Afrique du nord avec 7,3.

**Tableau 3.12: Taille moyenne des ménages ordinaires par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Nationalité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Guinée	7,4	6,6	7,3	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,2
Afrique de l'Ouest	5,0	5,2	5,1	6,2	5,4	6,1	5,5	5,3	5,5
Afrique Centrale	6,6	6,3	6,5	6,8	4,3	6,5	6,7	5,4	6,5
Afrique du Nord	6,9	6,5	6,8	7,9	4,1	7,3	7,5	5,0	7,1
Afrique de l'Est	6,4	5,6	6,2	7,3	3,7	6,4	6,8	4,5	6,3
Afrique australe	7,4	5,4	7,2	7,1	4,6	6,8	7,2	5,1	7,0
Autres pays	6,2	5,7	6,1	7,0	4,0	6,5	6,6	4,8	6,3
Total	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

#### 3.3.4.4. Variation selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Dans l'ensemble du pays, la taille moyenne du ménage varie avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Dans une certaine mesure, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, moins la taille du ménage baisse. Les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau, ont une taille plus grande (7,3) que celle des ménages dont les chefs font ou ont fait l'université (6,7). L'analyse selon le milieu de résidence donne la même tendance. Par contre, chez les femmes chefs de ménage, on observe que plus le niveau d'instruction augmente, plus la taille du ménage accroît : 5 personnes par ménage chez les sans niveau contre 5,7 celles qui font ou qui ont fait des études universitaires.

**Tableau 3.13: Taille moyenne des ménages par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	7,9	6,8	7,6	7,9	4,3	7,2	7,9	5,0	7,3
Primaire	7,4	6,5	7,2	7,1	4,7	6,9	7,2	5,7	7,0
Collège	6,9	6,3	6,8	6,8	4,5	6,6	6,9	5,8	6,7
Lycée	6,8	6,0	6,7	6,4	4,3	6,3	6,6	5,7	6,5
Professionnel/ Technique	7,3	6,1	7,1	6,5	3,8	6,3	7,1	5,8	6,9
Université	6,8	5,8	6,8	6,2	4,4	6,1	6,8	5,7	6,7
Total	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

En contrôlant le niveau d'instruction du chef de ménage par l'âge, on observe que, quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage et son milieu de résidence, la taille du ménage augmente avec l'âge. Chez les chefs de ménages qui font ou qui ont fait les études universitaires, les moins de 30 ans dirigent les ménages d'une taille moyenne de 3,8 alors que ceux qui sont âgés de 60 ans ou plus ont des ménages d'une taille moyenne de 9,1. Ainsi, en milieu urbain, la taille moyenne du ménage passe de 3,7 (moins de 30 ans) à 9,3 (60 ans ou plus). En milieu rural, on note une croissance allant de 4,2 (moins de 30 ans) à 7,8 (60 ans ou plus)

**Tableau 3.14: Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence et âge du chef de ménage selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et âge du CM	Niveau d'instruction						
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel / Technique	Université	Ensemble
	Ensemble						
Moins de 30 ans	4,7	4,5	4,2	4,1	3,9	3,8	4,5
30-39 ans	6,3	6,0	5,7	5,5	5,3	5,2	6,1
40-49 ans	7,7	7,5	7,3	7,3	7,0	7,1	7,6
50-59 ans	8,2	8,4	8,2	8,3	8,0	8,4	8,2
60 ou plus	7,9	8,9	9,1	9,1	9,1	9,1	8,1
Total	7,3	7,0	6,7	6,5	6,9	6,7	7,1
	Urbain						
Moins de 30 ans	4,3	4,3	4,1	4,0	4,1	3,7	4,1
30-39 ans	5,8	5,8	5,6	5,6	5,4	5,2	5,7
40-49 ans	7,6	7,5	7,3	7,4	7,1	7,1	7,5
50-59 ans	8,8	8,9	8,6	8,6	8,2	8,6	8,7
60 et plus	9,6	10,0	9,6	9,6	9,4	9,3	9,6
Total	7,6	7,2	6,8	6,7	7,1	6,8	7,2
	Rural						
Moins de 30 ans	4,8	4,6	4,4	4,4	3,5	4,2	4,7
30-39 ans	6,4	6,3	5,9	5,4	5,1	5,1	6,3
40-49 ans	7,7	7,5	7,3	7,0	6,6	6,6	7,6
50-59 ans	8,0	8,0	7,8	7,7	7,4	7,3	8,0
60 et plus	7,5	8,1	8,1	7,8	8,0	7,8	7,5
Total	7,2	6,9	6,6	6,3	6,3	6,1	7,1

### 3.3.5. Taille moyenne des ménages ordinaires et caractéristiques socioéconomiques

#### 3.3.5.1. Variation selon la situation d'activité du chef de ménage

D'après le tableau 3.15, les ménages dirigés par les chefs de ménage exerçant une activité (occupés) ont une taille moyenne légèrement supérieure (7,3) à la moyenne nationale (7,1). On enregistre une taille moyenne beaucoup plus élevée chez les chefs de ménages retraités (9,4). Les hommes occupés dirigent des ménages dont la taille est sensiblement supérieure (7,6) à celle des ménages dirigés par les femmes occupées (5,1). C'est la même tendance observée chez les chômeurs : 7,9 chez les hommes contre 5,7 chez les femmes. L'examen selon le milieu de résidence montre que, chez les occupés, il n'existe pratiquement pas de différence entre urbain et rural, respectivement 7,2 et 7,3.

Pour les ménages ruraux, les chefs de ménages qui n'exercent pas d'activité (chômeurs) dirigent les ménages de plus grande taille (8,2 personnes par ménage).

**Tableau 3.15: Taille moyenne des ménages par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	7,3	6,4	7,2	7,7	4,4	7,3	7,6	5,1	7,3
Chômeur	7,4	6,4	7,3	8,6	4,9	8,2	7,9	5,7	7,7
Recherche 1 <sup>er</sup> emploi	5,1	4,8	5,1	6,0	3,9	5,9	5,4	4,6	5,3
Elève/Étudiant	4,6	4,2	4,5	5,7	3,8	5,4	5,0	4,1	4,9
Femme au Foyer	-	6,7	6,7	-	4,4	4,4	-	5,2	5,2
Rentier	8,5	7,6	8,3	7,3	4,4	7,0	7,8	6,2	7,6
Retraité	10,1	8,1	9,9	8,0	4,9	7,8	9,6	7,4	9,4
Invalide/ Vieillard	9,6	7,6	9,0	7,9	3,9	6,8	8,3	5,0	7,4
<b>Total</b>	<b>7,4</b>	<b>6,6</b>	<b>7,2</b>	<b>7,7</b>	<b>4,4</b>	<b>7,1</b>	<b>7,6</b>	<b>5,1</b>	<b>7,1</b>

### 3.3.5.2. Variation selon le statut dans l'activité du chef de ménage

Pour l'ensemble du pays, il ressort que les chefs de ménage de statut aide familial dirigent les ménages de grande taille (taille moyenne 7,7). Ils sont suivis de ceux des membres de coopérative/groupement et les indépendants, respectivement 7,4 et 7,3. On observe aussi que, quel que soit le milieu de résidence, les ménages de grande taille sont enregistrés chez les aides familiaux.

Pour toutes les catégories, la taille des ménages dirigés par les hommes est supérieure à celle des ménages des femmes.

**Tableau 3.16: Taille moyenne des ménages par statut dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Indépendant	7,4	6,4	7,3	7,7	4,4	7,3	7,7	5,0	7,3
Employeur	7,1	6,2	7,1	7,1	5,1	6,9	7,1	5,8	7,0
Salarié public	7,5	6,6	7,4	5,9	3,9	5,8	7,2	6,2	7,1
Salarié privé	6,5	5,4	6,5	6,7	4,6	6,6	6,6	5,3	6,5
Travailleur à la tâche	6,8	6,2	6,8	7,2	4,6	6,9	7,0	5,4	6,9
Apprenti	5,6	4,2	5,4	5,6	4,0	5,5	5,6	4,1	5,4
Aide familial	7,7	7,0	7,6	8,6	4,6	7,7	8,5	4,9	7,7
Membre de coopérative/ groupement	7,6	6,8	7,5	8,0	5,2	7,4	7,8	5,8	7,4
<b>Total</b>	<b>7,3</b>	<b>6,4</b>	<b>7,2</b>	<b>7,7</b>	<b>4,5</b>	<b>7,3</b>	<b>7,6</b>	<b>5,1</b>	<b>7,3</b>

### 3.3.5.3. Variation selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Il ressort du tableau 3.17 que les directeurs, cadres de direction et gérants, membres de l'Exécutif et des corps législatifs dirigent les ménages de grande taille (8,2 en moyenne). L'analyse selon le sexe

montre qu'ils dirigent les ménages de grande taille chez les hommes (8,3 en moyenne). Par contre chez les femmes, ce sont les ménages de celles qui exercent la profession intellectuelle et scientifique qui regorgent plus de personnes (6,6 en moyenne).

Selon le milieu de résidence, nous observons qu'en zone urbaine les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ont les ménages de grande taille (8,3 en moyenne). En zone rurale, les chefs de ménage qui exercent une profession intellectuelle et scientifique dirigent les ménages de grande taille (8,7 en moyenne).

**Tableau 3.17: Taille moyenne des ménages par catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence et le sexe**

Catégorie socioprofessionnelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém.	Ens.	Masc	Fém.	Ens.	Masc	Fém.	Ens.
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	8,4	6,3	8,2	8,2	4,7	7,9	8,3	5,9	8,2
Profession intellectuelle et scientifique	7,8	6,8	7,8	8,9	5,2	8,7	8,1	6,6	8,0
Profession intermédiaire	7,3	6,4	7,2	6,4	4,0	6,3	7,0	5,9	6,9
Employés de type administratif	7,1	6,4	7,0	6,5	4,9	6,3	7,0	6,2	6,9
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	7,3	6,4	7,1	7,0	5,0	6,6	7,2	6,0	7,0
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	8,4	6,3	8,3	7,9	4,3	7,4	7,9	4,4	7,5
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	7,1	5,8	7,1	7,1	4,7	7,0	7,1	5,4	7,0
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	7,2	6,2	7,2	7,0	3,6	7,0	7,1	5,7	7,1
Professions élémentaires	6,5	6,5	6,5	6,7	4,5	6,5	6,5	6,1	6,5
Professions militaires, policières et douanières	6,6	6,5	6,6	5,1	4,4	5,1	6,4	6,3	6,4
<b>Total</b>	<b>7,3</b>	<b>6,4</b>	<b>7,2</b>	<b>7,7</b>	<b>4,5</b>	<b>7,3</b>	<b>7,6</b>	<b>5,1</b>	<b>7,3</b>

#### 3.3.5.4. Variation selon la branche d'activité du chef de ménage

Selon la branche d'activité, il ressort du tableau A3.0 1 que les ménages dirigés par les chefs de ménage exerçant des activités immobilières et services administratifs et d'appui sont en moyenne de plus grande taille (7,7). Ainsi, chez les hommes chefs de ménage, ils occupent le premier rang avec 8,3 personnes par ménage. Toutefois, la plus faible taille moyenne est enregistrée chez les chefs de ménage d'activités d'hébergement et de restauration (6,2). Mais chez les femmes chefs de ménage, ceux exerçant des activités immobilières et services administratifs et d'appui viennent au dernier rang avec 3,2.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que, les chefs de ménage agriculteurs, éleveurs, Sylviculteurs et pêcheurs du milieu urbain ont la taille moyenne la plus élevée (8,4). Par contre, en milieu rural, les chefs de ménage des activités immobilières et services administratifs et d'appui viennent en tête avec 8,2 personnes par ménage.

#### 3.3.5.5. Variation selon le niveau de vie du ménage

La taille moyenne des ménages est plus élevée chez ceux moyen et riche (7,4). Dans les ménages très pauvres, on enregistre moins de personnes (6,6).

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre que, les ménages dirigés par les femmes, on observe les ménages de grandes tailles chez les riches (6,9 en moyenne). Ainsi, au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente, la taille du ménage augmente. Chez les hommes, les ménages de grande taille sont observés chez les moyens riches (8,2 en moyenne).

Par rapport au milieu de résidence, en zone rurale, au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente, la taille du ménage aussi augmente. On a en moyenne 6,6 chez les très pauvres contre 7,7 chez les très riches. En milieu urbain, les ménages moyens riches enregistrent beaucoup plus de personnes (7,8 en moyenne).

**Tableau 3.18: Taille moyenne des ménages par niveau de vie du ménage selon le sexe du chef de ménage milieu de résidence**

Niveau de vie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Très pauvre	7,4	4,7	6,9	7,1	3,7	6,6	7,1	3,7	6,6
Pauvre	8,0	5,7	7,6	7,6	4,5	7,1	7,6	4,5	7,1
Moyen	8,3	6,1	7,8	8,1	4,5	7,3	8,2	4,7	7,4
Riche	7,5	6,2	7,3	8,3	5,1	7,7	7,8	5,8	7,4
Très riche	7,2	6,9	7,2	8,0	5,6	7,7	7,2	6,9	7,2
Total	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

### 3.4. Evolution de la taille moyenne des ménages ordinaires

#### 3.4.1. Niveau national et par milieu de résidence

Le tableau 3.29 montre que la taille moyenne des ménages a augmenté entre les différentes années, passant de 6,5 en 1983 à 7,1 en 2014.

Selon le milieu de résidence, entre 1983-1996 on a enregistré une légère baisse en milieu urbain (de 7,5 à 7) contre une faible augmentation en milieu rural (de 6,2 à 6,7). Sur la période 1996 -2014, on note une croissance de taille moyenne : de 7 à 7,2 en milieu urbain et de 6,7 à 7,1 en milieu rural.

**Tableau 3.19: Evolution de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence à divers recensements**

Milieu de résidence	1983	1996	2014
Urbain	7,5	7,0	7,2
Rural	6,2	6,7	7,1
Total	6,5	6,8	7,1

#### 3.4.2 Par région de résidence

Considérant la région de résidence, pour la période de 1983-1996, on note une augmentation de la taille moyenne des ménages dans toutes les régions à l'exception de Conakry. En Basse Guinée, la taille moyenne des ménages a beaucoup plus évolué, passant de 5,8 en 1983 à 7,1 en 1996. Par contre, durant cette période, la taille moyenne des ménages a connu une baisse à Conakry (de 8,8 en 1983 à 6,8 en 1996).

Entre 1996-2014, les ménages de la région de Basse Guinée et de la Moyenne Guinée ont connu une baisse du nombre de personnes, contrairement à la période précédente. Aussi, la taille moyenne a légèrement augmenté à Conakry (6,8 à 7) sans atteindre le niveau de 1983.

En conclusion, seulement en Haute Guinée et en Guinée Forestière où la taille moyenne des ménages a connu une évolution positive suivant les différentes années.

**Tableau 3.20: Evolution de la taille moyenne des ménages par région naturelle à divers recensements**

Région naturelle	1983	1996	2014
Basse Guinée	5,8	7,1	7,0
Moyenne Guinée	5,8	5,9	5,8
Haute Guinée	7,4	8,4	9,5
Guinée Forestière	6,3	6,5	6,8
Conakry	8,8	6,8	7,0
Ensemble	6,5	6,8	7,1

### 3.5. Vue d'ensemble

L'analyse de la taille des ménages a montré une forte proportion des ménages de 5 personnes soit 11,6%. La proportion des ménages isolés (1 personne) n'est pas assez élevée (4,8%). Ainsi, il ressort que, ces ménages isolés sont beaucoup plus dirigés par les femmes (10,1%) que les hommes (3,6%). L'examen selon la région révèle que Kankan enregistre la proportion la plus importante de ménages de grande taille (15 personnes ou plus) soit environ 20%. S'agissant des ménages isolés (1 personne), leurs proportions sont beaucoup plus élevées à Mamou et Labé, respectivement 7,7% et 6,1%.

La taille moyenne des ménages est de 7,1 personnes, elle est de 5,1 personnes pour les ménages dirigés par les femmes et de 7,6 personnes pour les ménages dirigés par les hommes. La taille moyenne des ménages varie sensiblement selon les régions, la situation d'activité, le statut dans l'activité le niveau d'instruction, la religion, la situation matrimoniale et la nationalité du chef de ménage. En fin, nous avons vu que la taille moyenne des ménages a augmenté entre les différentes années, passant de 6,5 en 1983 à 7,1 en 2014. Considérant la région de résidence, seulement en Haute Guinée et en Guinée Forestière où la taille moyenne des ménages a connu une évolution positive suivant les différentes années (1983, 1996 et 2014).

Le chapitre que nous aborderons par la suite portera sur l'accès au statut de chef de ménage.



## CHAPITRE 4 : ACCES AU STATUT DE CHEF DE MENAGE

L'objet de ce chapitre est d'analyser l'accès au statut de chef de ménage. D'une part, il s'agira essentiellement d'évaluer et d'analyser la variation du taux de chef de ménage suivant les variables contextuelles (région de résidence, milieu de résidence), sociodémographiques (sexe, âge, état matrimonial, état d'handicap), socioculturelles (région naturelle, religion, nationalité, niveau d'instruction) et socioéconomiques (niveau de vie, statut dans l'activité, situation d'activité, branche d'activité). D'autre part, faire la comparaison du taux de chef de ménage à divers recensements.

L'étude de l'accès au statut de chef de ménage est effectuée à partir de la variable "lien de parenté".

Il faut rappeler que, le chef de ménage est la personne de référence du ménage reconnue comme telle par les autres membres.

### 4.1. Taux brut de chef de ménage

Dans cette section, il sera question d'analyser l'effectif des chefs de ménage sur l'ensemble de la population. Ce taux permettra d'évaluer la proportion de la population qui a accédé au statut de chef de ménage. Cette analyse s'effectuera suivant certaines caractéristiques (milieu de résidence, région administrative, région naturelle et le sexe du chef de ménage).

#### 4.1.1. Niveau national, selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

En Guinée, une personne sur sept est chef de ménage soit un taux de 14%. Les taux de chef de ménage selon le milieu de résidence ne varient presque pas (13,8% en milieu urbain et 14,1% en milieu rural). Par contre, selon le sexe, on enregistre un grand écart entre homme et femme, respectivement 23,8% et 4,8%.

Ainsi, on observe la même tendance selon le milieu de résidence. En milieu urbain, le taux de chef de ménage est de 23% chez les hommes contre 4,7% chez les femmes. En milieu rural : 24,3% pour les hommes et 4,9% pour les femmes.

#### 4.1.2. Variation selon la région administrative

D'après le tableau 4.01, c'est dans la région de Mamou où le taux de chef de ménage est plus élevé (19,1%). Par contre, le taux le plus faible est enregistré dans la région de Kankan (9,7%).

Selon le sexe, on note des taux de chefs de ménage les plus élevés chez les hommes, une variation allant de 18,2% (Kankan) à 29,3% (Mamou). Respectivement dans les mêmes régions, les taux varient de 1,3% à 10,7% chez les femmes.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que, c'est dans les régions de Mamou et N'Zérékoré où on observe beaucoup plus une variation entre milieu urbain et rural. La région de Mamou : 16,8% en milieu urbain contre 19,5% en milieu rural. N'Zérékoré, en zone urbain et rural respectivement 13,4% et 15,3%.

**Tableau 4.0 1: Taux brut de chef de ménage par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Boké	23,5	5,3	14,4	24,7	3,6	13,7	24,4	4,0	13,9
Conakry	24,0	4,4	14,3	-	-	-	24,0	4,4	14,3
Faranah	20,1	5,3	12,5	25,8	2,5	13,6	24,5	3,1	13,4
Kankan	18,7	2,7	10,8	18,1	1,0	9,4	18,2	1,3	9,7
Kindia	23,9	4,4	13,9	26,0	4,8	14,8	25,2	4,6	14,5
Labé	24,6	9,0	16,5	25,7	9,6	16,8	25,6	9,6	16,8
Mamou	25,0	9,2	16,8	30,0	10,9	19,5	29,3	10,7	19,1
N'Zérékoré	21,8	5,2	13,4	26,5	5,1	15,3	25,4	5,1	14,9
Ensemble	23,0	4,7	13,8	24,3	4,9	14,1	23,8	4,8	14,0

### 4.1.3. Variation selon la région naturelle

L'examen du tableau 4.02 montre que les taux de chef de ménage varient selon les régions. En effet, la Moyenne Guinée enregistre le taux le plus élevé avec 17,2%, suivie de la Guinée Forestière avec 14,7%. Par contre, on note le taux le plus faible en Haute (10,6%).

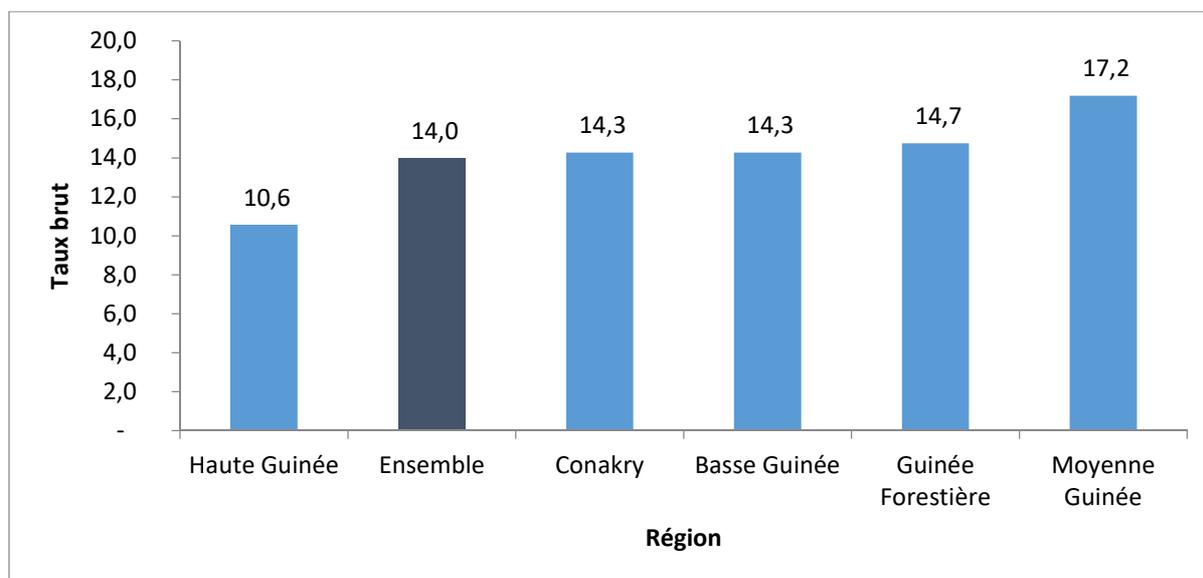
L'analyse selon le sexe montre que, quel que soit la région le taux est beaucoup plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

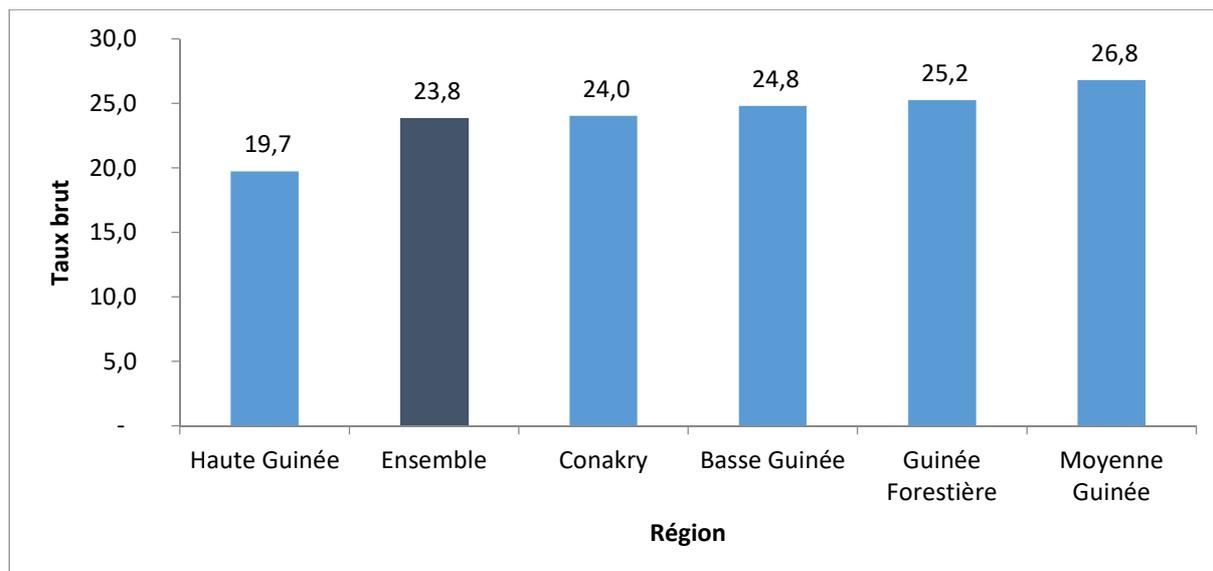
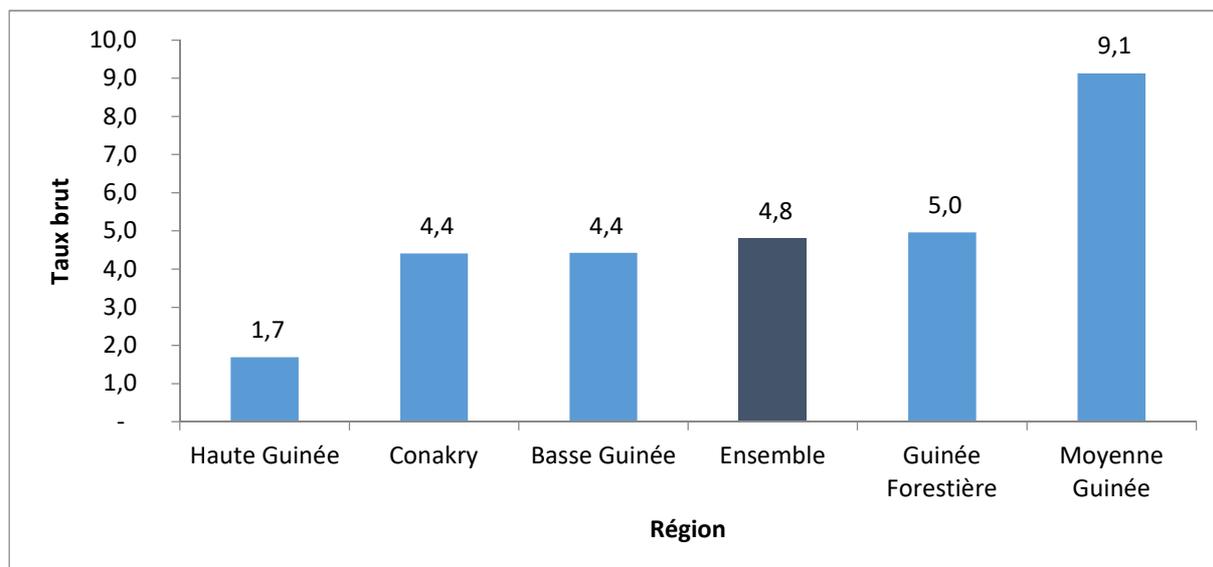
Selon le milieu de résidence, on note une légère variation entre le milieu urbain et rural. Nous remarquons que la région de Kankan enregistre le taux de chef de ménage le plus faible en zone urbaine et rurale, respectivement 11,1% et 10,4%.

**Tableau 4.0 2: Taux brut de chef de ménage par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe**

Région naturelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	23,7	4,6	14,0	25,4	4,3	14,4	24,8	4,4	14,3
Moyenne Guinée	24,6	8,8	16,4	27,1	9,2	17,3	26,8	9,1	17,2
Haute Guinée	18,9	3,2	11,1	19,9	1,4	10,4	19,7	1,7	10,6
Guinée Forestière	21,5	5,3	13,3	26,6	4,8	15,2	25,2	5,0	14,7
Conakry	24,0	4,4	14,3	-	-	-	24,0	4,4	14,3
Ensemble	23,0	4,7	13,8	24,3	4,9	14,1	23,8	4,8	14,0

**Graphique 4.0 1: Variation des taux bruts de chef de ménage selon la région naturelle**



**Graphique 4.0 2: Variation des taux bruts de chef de ménage de sexe masculin selon la région Naturelle**

**Graphique 4.0 3: Variation des taux bruts de chef de ménage de sexe féminin selon la région Naturelle**


## 4.2. Taux global de chefs de ménage

Dans cette partie, nous analyserons la proportion de chefs de ménage parmi ceux qui sont susceptibles d'être chefs de ménage (population âgée de 15 ans et plus). L'analyse se fera suivant le sexe du chef de ménage, le milieu de résidence, la région administrative, la région naturelle, la religion, la nationalité, le statut d'handicap, la situation d'activité et le niveau de vie du ménage.

### 4.2.1. Niveau national et variation selon la région administrative

Il ressort du tableau 4.03 que, le taux global de chef de ménage au niveau national est de 25,4%. Selon le sexe du chef de ménage, on enregistre un grand écart entre homme et femme, respectivement 45,1% et 8,4%. On remarque aussi que le taux en milieu rural (27%) est beaucoup plus élevé qu'en milieu urbain (22,8%).

On observe une variation de ce taux entre les régions. C'est dans la région de Mamou où on enregistre le taux de chef de ménage le plus élevé avec 34,1%. Le taux le plus faible est observé dans la région de Kankan (19,2%).

Selon le sexe du chef de ménage, on enregistre les taux les plus élevés chez les hommes, il faut aussi noter que dans toutes régions les hommes dominent.

Suivant le milieu de résidence, seule dans la région de Kankan où la différence entre milieu urbain et rural n'est pas assez élevée, respectivement 19,1% contre 19,2%.

**Tableau 4.0 3: Taux global de chefs de ménage par région administrative selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Boké	38,8	8,9	24,0	49,9	6,4	26,0	46,6	7,0	25,4
Conakry	37,3	7,1	22,5	-	-	-	37,3	7,1	22,5
Faranah	36,2	9,2	22,1	55,0	4,7	26,9	50,3	5,7	25,7
Kankan	32,8	4,7	19,1	38,5	2,0	19,2	37,2	2,5	19,2
Kindia	40,9	7,5	23,8	54,8	8,6	28,6	49,1	8,2	26,8
Labé	42,4	15,0	27,8	52,3	16,4	30,8	50,9	16,2	30,5
Mamou	43,9	15,3	28,6	60,2	18,1	35,1	57,6	17,7	34,1
N'Zérékoré	38,1	8,9	23,1	52,6	9,0	28,5	48,8	8,9	27,2
Ensemble	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

#### 4.2.2. Variation selon la région naturelle

Il ressort du tableau 4.04 une nette variation des taux entre les régions. En moyenne Guinée, le taux est beaucoup plus élevé (31,2%). Suivant le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence, cette région occupe toujours le premier rang. En effet, 53,1% chez les hommes contre 15,5% chez les femmes. 27,8% en milieu rural contre 31,6% en milieu rural. La région de Kankan occupe le dernier rang et quel que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

**Tableau 4.0 4: Taux global de chefs de ménage par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région naturelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	40,1	7,9	23,8	53,0	7,7	27,6	47,9	7,8	26,2
Moyenne Guinée	42,8	14,6	27,8	54,7	15,6	31,6	53,1	15,5	31,2
Haute Guinée	33,3	5,6	19,6	42,7	2,6	21,2	40,6	3,2	20,8
Guinée Forestière	37,9	9,1	23,1	52,8	8,5	28,4	48,6	8,7	27,0
Conakry	37,3	7,1	22,5	-	-	-	37,3	7,1	22,5
Ensemble	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

#### 4.2.3. Variation selon la religion

D'après le tableau 4.05, les chefs de ménages animistes enregistrent le taux le plus élevé (33,1%). Concernant la répartition par sexe du chef de ménage, que le chef soit de la religion musulmane, chrétienne, animiste, sans religion ou d'une autre religion, on observe chez les hommes des taux élevés, variant entre 57% (les animistes) et 44,6% (les musulmans). Aussi, chez les femmes, les animistes occupent le premier rang avec 14,1% contre 8,1% chez les musulmanes.

Par rapport au milieu de résidence, la tendance se dessine quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

**Tableau 4.0 5: Taux global de chef de ménage par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	42,8	10,3	27,0	51,0	11,6	29,2	50,1	11,5	28,9
Musulmane	37,8	7,6	22,7	49,7	8,4	26,5	44,6	8,1	25,0
Chrétienne	37,4	9,9	23,9	53,5	9,7	29,4	46,3	9,8	27,1
Animiste	44,8	12,6	28,7	57,6	14,2	33,3	57,0	14,1	33,1
Autre religion	41,2	9,9	27,0	58,7	10,0	32,0	53,4	10,0	30,7
Total	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

#### 4.2.4. Variation selon la nationalité

La nationalité du chef de ménage marque une différence entre les taux. Les chefs de ménage de nationalité d'un pays de l'Afrique du Nord enregistrent le taux le plus élevé (33,1%). Cette tendance reste la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, respectivement 30,6% et 34,8%. Selon le sexe du chef de ménage, ils occupent toujours le premier rang chez les hommes avec 55,6%. Par contre, chez les femmes, les chefs de ménage de l'Afrique de l'Est viennent en tête avec 12,1%.

**Tableau 4.0 6: Taux global de chef de ménage par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Nationalité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Guinée	37,7	7,8	22,7	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4
Afrique de l'Ouest	48,8	8,6	31,0	44,2	8,1	25,2	46,7	8,3	28,1
Afrique Centrale	39,6	7,5	24,7	53,2	5,3	26,1	45,4	6,3	25,4
Afrique du Nord	48,2	10,8	30,6	61,5	11,0	34,8	55,6	11,0	33,1
Afrique de l'Est	37,1	10,0	24,8	47,5	14,2	29,6	41,5	12,1	27,0
Afrique Australe	41,1	5,4	23,9	47,9	4,7	25,2	43,8	5,1	24,5
Autre pays	40,5	7,8	25,4	49,6	8,3	26,2	44,3	8,1	25,8
Total	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

#### 4.2.5. Variation selon le statut d'handicap

Le tableau 4.07 montre que le taux de chef de ménage le plus élevé est observé chez les chefs de ménage qui n'ont aucun handicap (25,4%). Ce taux est égal à celui observé au niveau national.

L'examen selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence montre des taux beaucoup plus élevé chez les sans handicap. On enregistre 45,1% chez les hommes contre 8,4% chez les femmes. Ainsi, 22,9% en milieu urbain contre 27% en milieu rural.

**Tableau 4.0 7: Taux global de chef de ménage par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Statut d'handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans handicap	37,9	7,9	22,9	50,3	8,8	27,0	45,1	8,4	25,4
Handicap	33,5	6,8	20,2	48,7	8,3	26,7	43,0	7,8	24,4
Total	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

#### 4.2.6. Variation selon la situation d'activité

Selon la situation d'activité des chefs de ménage, on observe un taux beaucoup plus élevé chez les retraités (51,3%).

L'analyse selon le sexe montre que ces derniers occupent le premier rang chez les hommes (71,6%). En ce qui concerne les femmes, on observe le taux le plus élevé chez les Invalide/vieillard avec 16,9%.

L'examen selon le milieu de résidence montre qu'en zone urbaine les retraités viennent en tête avec 70,8%. Par ailleurs, en zone rurale, les chefs de ménage occupés ont le taux le plus élevé (35,9%).

**Tableau 4.0 8: Taux global de chef de ménage par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	55,9	10,3	36,9	56,3	10,2	35,9	56,2	10,2	36,2
Chômeur	39,3	7,5	28,3	35,2	5,4	23,7	37,4	6,4	26,1
Recherche 1er emploi	17,9	3,5	13,0	24,7	3,5	18,4	19,4	3,5	14,1
Elève/ Etudiant	2,9	1,0	2,1	3,9	1,2	2,9	3,2	1,1	2,4
Femme au foyer	-	7,8	7,8	-	6,5	6,5	-	6,9	6,9
Rentier	43,8	15,7	34,6	42,2	8,6	30,8	42,8	11,5	32,4
Retraité	88,1	26,2	70,8	47,7	4,6	29,1	71,6	13,8	51,3
Invalide/vieillard	50,9	20,0	34,0	53,3	16,0	32,6	52,7	16,9	33,0
Total	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

#### 4.2.7. Variation selon le niveau de vie

Nous observons qu'on a un taux de chefs de ménages beaucoup plus élevé chez les très pauvres (29,6%). Ce taux varie selon le sexe et le milieu de résidence. En effet, chez les hommes, les ménages très pauvres occupent toujours le premier rang (55,6%). Chez les femmes, les ménages moyens riches enregistrent le taux le plus élevé (10,1%).

Quel que soit le milieu de résidence, les ménages très pauvres ont les taux les plus élevés. On a 26,4% en milieu rural contre 29,7% en milieu rural.

**Tableau 4.0 9 Taux global de chef de ménage par niveau de vie selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Niveau de vie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Très pauvre	45,3	9,6	26,4	55,7	8,6	29,7	55,6	8,6	29,6
Pauvre	39,3	8,7	23,8	51,4	7,9	27,0	51,0	7,9	26,9
Moyen	35,9	10,1	22,5	46,9	10,1	25,8	45,7	10,1	25,4
Riche	39,1	8,7	23,7	43,7	8,2	24,3	40,7	8,5	23,9
Très riche	37,1	7,0	22,3	40,3	6,4	23,2	37,2	7,0	22,3
Total	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

### 4.3. Taux spécifiques des chefs de ménage

#### 4.3.1. Variation selon le groupe d'âge

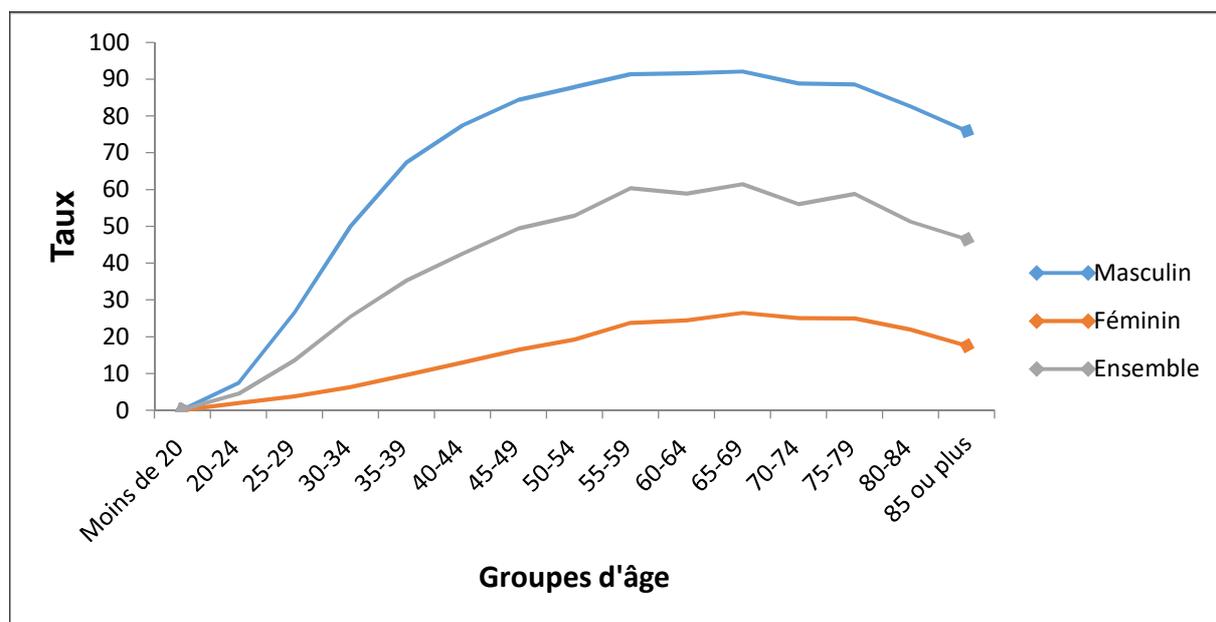
Dans l'ensemble, les taux de chefs de ménages augmentent très rapidement jusqu'à 55-59 ans et à partir de 55-59 ans, ils baissent. En effet, le taux passe de 0,2% pour les chefs de ménage de moins de 20ans à 60,4% ceux âgés entre 55-59ans. Ainsi, de là, il commence à baisser pour atteindre 46,5% (85 ans et plus).

Quel que soit le groupe d'âge, les taux des chefs de ménage des hommes sont supérieurs à ceux des femmes. A 85 ans ou plus, on observe une nette supériorité entre le taux de chefs de ménage des hommes (75,9%) et celui des femmes (17,5%).

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'à 85 ans ou plus, la différence entre urbain et rural n'est pas assez forte comme celle constatée par rapport au sexe, respectivement 40,2% contre 48,1% (voir tableau A4.01 en annexe).

**Tableau 4.10: Taux de chefs de ménage par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe des chefs de ménage**

Groupe d'âge	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Moins de 20 ans	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
20 à 24 ans	5,0	1,7	3,3	10,4	2,2	5,5	7,5	2,0	4,5
25 à 29 ans	21,2	3,7	12,2	31,3	3,9	14,6	26,6	3,8	13,6
30 à 34 ans	47,5	6,5	26,8	52,1	6,2	24,7	50,1	6,3	25,5
35 à 39 ans	66,6	10,3	38,6	68,0	9,3	33,4	67,4	9,6	35,3
40 à 44 ans	77,0	14,6	47,1	77,9	12,3	40,3	77,5	13,0	42,6
45 à 49 ans	83,2	18,7	53,2	85,0	15,5	47,7	84,4	16,5	49,5
50 à 54 ans	86,8	23	57,3	88,5	17,8	51,0	87,9	19,3	52,9
55 à 59 ans	90,9	28,1	63,4	91,7	22,0	59,1	91,4	23,8	60,4
60 à 64 ans	91,4	30,5	65,0	91,6	22,4	56,5	91,6	24,5	58,9
65 à 69 ans	91,7	30,3	64,0	92,2	25,2	60,6	92,1	26,5	61,5
70 à 74 ans	89,1	29,0	59,3	88,8	23,9	55,1	88,9	25,1	56,1
75 à 79 ans	88,7	27,7	58,5	88,6	24,2	58,9	88,6	25,0	58,8
80 à 84 ans	82,5	24,3	49,8	82,6	21,4	51,7	82,6	22,0	51,3
85 ans ou plus	73,5	19,0	40,2	76,3	17,0	48,1	75,9	17,5	46,5
Total	23,0	4,7	13,8	24,3	4,9	14,1	23,8	4,8	14,0
15 ans et plus	37,8	7,8	22,8	50,2	8,7	27,0	45,1	8,4	25,4

**Graphique 4.0 4: Variation des taux de chef de ménage par groupe d'âges selon le sexe**


#### 4.3.2. Variation par sexe et par région selon le groupe d'âge

Dans l'ensemble, de façon générale, les taux sont beaucoup plus élevés aux bas âges. En effet, dans toutes régions, les chefs de ménage de moins de 30 ans ont les taux les plus élevés.

On observe que, pour toutes les catégories d'âge, la région de Mamou occupe le premier rang, on note le taux le plus élevé à moins de 30 ans (26,7%).

L'examen selon le sexe du chef de ménage montre chez les hommes un taux beaucoup plus élevé à moins de 30 ans et à 30-39 ans à Conakry, respectivement 37,9% et 32,8%. A partir de 40 ans, la région de Mamou est en tête. Pour ce qui est des femmes chefs de ménage, à moins de 30 ans et à 30-39 ans, la région de Labé a les taux les plus élevés, respectivement 18,9% et 11%. A partir de 40 ans, la région de Mamou garde la tête.

**Tableau 4.11: Taux de chefs de ménage par sexe et par région selon le groupe d'âge des chefs de ménage**

Sexe et région administrative		Moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus	Total
Masculin	Boké	36,8	29,6	23,3	20,7	20,1	20,9	24,4
	Conakry	37,9	32,8	24,4	19,1	16,5	14,6	24,0
	Faranah	38,3	28,8	22,7	21,4	22,2	23,7	24,5
	Kankan	33,9	25,0	18,1	15,4	14,2	13,3	18,2
	Kindia	36,3	29,3	23,6	21,7	22,0	23,5	25,2
	Labé	31,1	27,7	24,0	23,4	24,5	27,9	25,6
	Mamou	37,4	30,7	26,5	26,3	28,8	33,7	29,3
	N'Zérékoré	36,8	29,1	23,8	22,4	22,0	22,5	25,4
	Total	36,2	29,1	22,8	20,5	20,2	21,1	23,8
Féminin	Boké	6,7	3,9	3,8	3,6	3,8	3,9	4,0
	Conakry	9,8	4,2	3,8	4,2	4,1	4,4	4,4
	Faranah	5,4	2,8	2,8	3,0	3,2	3,5	3,1
	Kankan	3,2	1,4	1,2	1,1	1,2	1,2	1,3
	Kindia	7,4	4,5	4,2	4,1	4,6	5,2	4,6
	Labé	18,9	11,0	9,1	8,2	8,2	8,7	9,6
	Mamou	17,8	10,7	9,6	9,5	10,6	11,3	10,7
	N'Zérékoré	7,5	4,8	4,8	4,8	5,0	5,9	5,1
	Total	8,6	4,7	4,3	4,3	4,7	5,2	4,8
Total	Boké	21,8	16,4	13,3	12,0	11,7	12,0	13,9
	Conakry	25,4	18,8	14,1	11,6	10,2	9,4	14,3
	Faranah	21,2	15,2	12,3	11,9	12,3	13,1	13,4
	Kankan	18,9	13,0	9,5	8,2	7,7	7,2	9,7
	Kindia	21,6	16,5	13,5	12,5	12,8	13,7	14,5
	Labé	24,3	18,5	15,9	15,2	15,5	17,1	16,8
	Mamou	26,7	19,9	17,4	17,2	18,8	21,1	19,1
	N'Zérékoré	21,8	16,5	13,9	13,3	13,2	13,9	14,9
	Total	22,3	16,5	13,2	12,1	12,1	12,7	14,0

#### 4.3.3. Variation selon l'état matrimonial

L'analyse selon l'état matrimonial montre une variation des taux des chefs de ménage. En effet, le taux de chefs de ménage mariés ou en union libre (34,1%) est supérieur à celui des célibataires (2,5%). On remarque chez les célibataires, les mariés ou les unions libres et les divorcés ou séparés, les taux sont beaucoup plus élevés à 30-39 ans, respectivement 4,6%; 40,3% et 45,4%. Tandis que chez les veufs ou veuves, le taux est plus élevé à 70 ans et plus (64,9%).

Concernant les hommes chefs de ménage, on observe que le taux est aussi plus élevé chez les mariés ou en union libre (74,3%). Ainsi, on observe chez les mariés ou les unions libres et les célibataires, les taux sont plus élevés à moins de 30 ans. Chez les veufs, c'est à 70 ans et plus où le taux est plus élevé (75,5%).

Par ailleurs, chez les femmes ce sont les veuves qui dominent avec 36,3%. Chez les célibataires et les mariés ou les unions libres, les taux sont plus élevés à moins de 30 ans, respectivement 10,6% et 14,7%. Pour les veuves à 70 ans et plus (63,1%) et les divorcées ou séparées à 30-39 ans (39,7%).

**Tableau 4.12: Taux de chef de ménage par sexe et groupe d'âges selon l'état matrimonial**

Sexe et groupes d'âges	l'état matrimonial				Ensemble
	Célibataire	Marié ou union libre	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	
Ensemble					
Moins de 30 ans	21,0	44,1	9,6	41,3	22,3
30 à 39 ans	4,6	40,3	18,1	45,4	16,5
40 à 49 ans	1,2	35,9	30,9	37,4	13,2
50 à 59 ans	0,7	31,9	43,1	26,1	12,1
60 à 69 ans	0,7	28,6	55,2	15,9	12,1
70 ans et plus	1,0	25,9	64,9	10,5	12,7
Total	2,5	34,1	38,2	28,6	14,0
Masculin					
Moins de 30 ans	25,5	84,4	24,2	54,4	36,2
30 à 39 ans	6,1	84,2	34,8	59,4	29,1
40 à 49 ans	1,3	79	47,3	55,2	22,8
50 à 59 ans	0,6	71,9	56,7	44,8	20,5
60 à 69 ans	0,5	64,8	65,1	31,3	20,2
70 ans et plus	0,7	58,2	75,5	22,2	21,1
Total	3,1	74,3	55,5	44,9	23,8
Féminin					
Moins de 30 ans	10,6	14,7	8,7	36,6	8,6
30 à 39 ans	2,2	8,7	16,7	39,7	4,7
40 à 49 ans	1,0	7,8	29,3	30,4	4,3
50 à 59 ans	0,9	6,8	41,6	19,3	4,3
60 à 69 ans	1,0	6,2	54,0	10,7	4,7
70 ans et plus	1,6	5,5	63,1	6,4	5,2
Total	1,6	7,7	36,3	22,6	4,8

#### 4.3.4. Variation selon le statut d'handicap

Le tableau 4.13 montre qu'il n'y a pratiquement pas de différence entre le taux de chefs de ménage présentant un handicap et ceux qui n'en ont pas, on a respectivement 14,3% et 14%.

Nous remarquons que, en analysant selon le sexe et quel que soit le statut d'handicap, on a beaucoup plus d'hommes chefs de ménage que de femmes.

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge montre que ceux ayant un handicap et comme ceux n'ayant pas, les taux sont beaucoup plus élevés aux âges avancés.

**Tableau 4.13: Taux de chef de ménage par groupe d'âges selon le statut d'handicap et le sexe**

Groupe d'âge	Sans handicap		handicap			Ensemble	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin		Total
<20 ans	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
20 à 24 ans	7,6	2,0	4,5	4,2	1,0	2,6	4,5
25 à 29 ans	26,9	3,9	13,7	14,5	2,4	7,9	13,6
30 à 34 ans	50,5	6,4	25,7	31,1	4,2	16,1	25,5
35 à 39 ans	67,8	9,7	35,5	47,7	5,6	23,2	35,3
40 à 44 ans	77,8	13,1	42,9	63,5	8,5	30,9	42,6
45 à 49 ans	84,6	16,7	49,8	74,1	10,1	37,3	49,5
50 à 54 ans	88,1	19,5	53,2	82,1	12,5	41,7	52,9
55 à 59 ans	91,5	24,1	60,7	88,9	16,5	50,9	60,4
60 à 64 ans	91,6	24,7	59,1	91,5	19,2	53,2	58,9
65 à 69 ans	92,0	26,6	61,5	94,6	23,8	62,4	61,5
70 à 74 ans	88,6	25,0	55,7	95,0	28,7	65,6	56,1
75 à 79 ans	88,2	24,7	58,1	95,6	33,2	73,6	58,8
80 à 84 ans	81,8	21,6	50,2	93,7	36,7	73,3	51,3
85 ans ou plus	74,5	16,8	44,9	92,9	38,9	76,0	46,5
Total	23,8	4,8	14,0	24,6	4,7	14,3	14,0

#### 4.4. Evolution des taux brut de chef de ménage

##### 4.4.1. Evolution par milieu de résidence

Dans l'ensemble du pays, on note une baisse du taux de chef de ménage entre les différentes années. Lors du premier recensement (1983), le taux était de 15,4% et en 2014 ce taux arrive à 14%.

Selon le milieu de résidence, entre 1983 et 1996 on a enregistré une augmentation du taux de chef de ménage en milieu urbain de 13,3% à 14,3 % contre une baisse en milieu rural de 16,1% à 14,9%. Sur la période 1996 -2014, on note une baisse des taux : de 14,3% à 13,8% en milieu urbain et de 14,9% à 14,1% en milieu rural.

On observe que les taux de chef de ménage n'ont pas beaucoup baissé entre les deux derniers recensements.

**Tableau 4.14: Evolution des taux de chef de ménage par milieu de résidence à divers recensements**

Milieu de résidence	1983	1996	2014
Urbain	13,3	14,3	13,8
Rural	16,1	14,9	14,1
Ensemble	15,4	14,7	14,0

##### 4.4.2. Evolution par région de résidence

Pour la période de 1983-1996, on enregistre une baisse du taux de chef de ménage dans toutes les régions à l'exception de Conakry. En Basse Guinée, le taux a beaucoup baissé, passant de 17,2% en 1983 à 14,1% en 1996. Par contre, durant cette période, le taux a connu une hausse à Conakry (de 11,3% en 1983 à 14,7% en 1996).

Entre 1996-2014, les régions de Basse Guinée et de Moyenne Guinée ont connu une hausse du taux de chef de ménage, contrairement à la période précédente. On observe une baisse légère à Conakry de 14,7% à 14,3%.

C'est seulement en Haute Guinée et Guinée Forestière où le taux de chef de ménage a connu une baisse progressive suivant les différents recensements.

**Tableau 4.15: Evolution des taux de chef de ménage par région naturelle à divers recensements**

Région naturelle	1983	1996	2014
Basse Guinée	17,2	14,1	14,3
Moyenne Guinée	17,3	16,8	17,2
Haute Guinée	13,5	12,0	10,6
Guinée Forestière	15,9	15,4	14,7
Conakry	11,3	14,7	14,3
Ensemble	15,4	14,7	14,0

#### 4.5. Vue d'ensemble

Dans ce chapitre, il ressort que, dans l'ensemble de la population, une personne sur sept est chef de ménage soit un taux de 14%. Nous constatons une variation légère selon le milieu de résidence (13,8% en milieu urbain et 14,1% en milieu rural). Par contre, selon le sexe, on enregistre un grand écart entre homme et femme, respectivement 23,8% et 4,8%. On note une variation des taux entre les régions : c'est dans la région de Mamou où le taux de chef de ménage est plus élevé (19,1%). Par contre, le taux le plus faible est enregistré dans la région de Kankan (9,7%). Le constat révèle aussi une forte augmentation des taux de chef de ménage aux âges d'entrée en union, le taux de chefs de ménage mariés ou en union libre (34,1%) est supérieur à celui des célibataires (2,5%). Ainsi, l'analyse montre une variation du taux selon le niveau d'instruction, la nationalité, le statut dans l'activité, la situation d'activité, la religion, le statut d'handicap et la région naturelle du chef de ménage.

Les taux de chefs ménage ont changé entre les différents recensements. Lors du premier recensement (1983), le taux était de 15,4% et en 2014 ce taux arrive à 14%.

En milieu urbain, le taux a augmenté entre 1983 et 1996 de 13,3% à 14,3 % contre une baisse en milieu rural de 16,1% à 14,9%. Sur la période 1996-2014, on note une baisse des taux : de 14,3% à 13,8% en milieu urbain et de 14,9% à 14,1% en milieu rural. L'évolution par région sur la période 1983-2014 montre une baisse progressive du taux de chef de ménage dans les régions de Haute Guinée et Guinée Forestière.

## CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

Dans le présent chapitre les analyses abordent les caractéristiques des chefs de ménage.

Le statut de chef de ménage sera examiné selon les variables contextuelles (région de résidence, milieu de résidence), sociodémographiques (sexe, âge, état matrimonial, état d'handicap), socioculturelles (région naturelle, religion, nationalité, niveau d'instruction) et socioéconomiques (niveau de vie, statut dans l'activité, situation d'activité, branche d'activité et catégorie socioprofessionnelle).

### 5.1. Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage

#### 5.1.1. Structure par âge et sexe

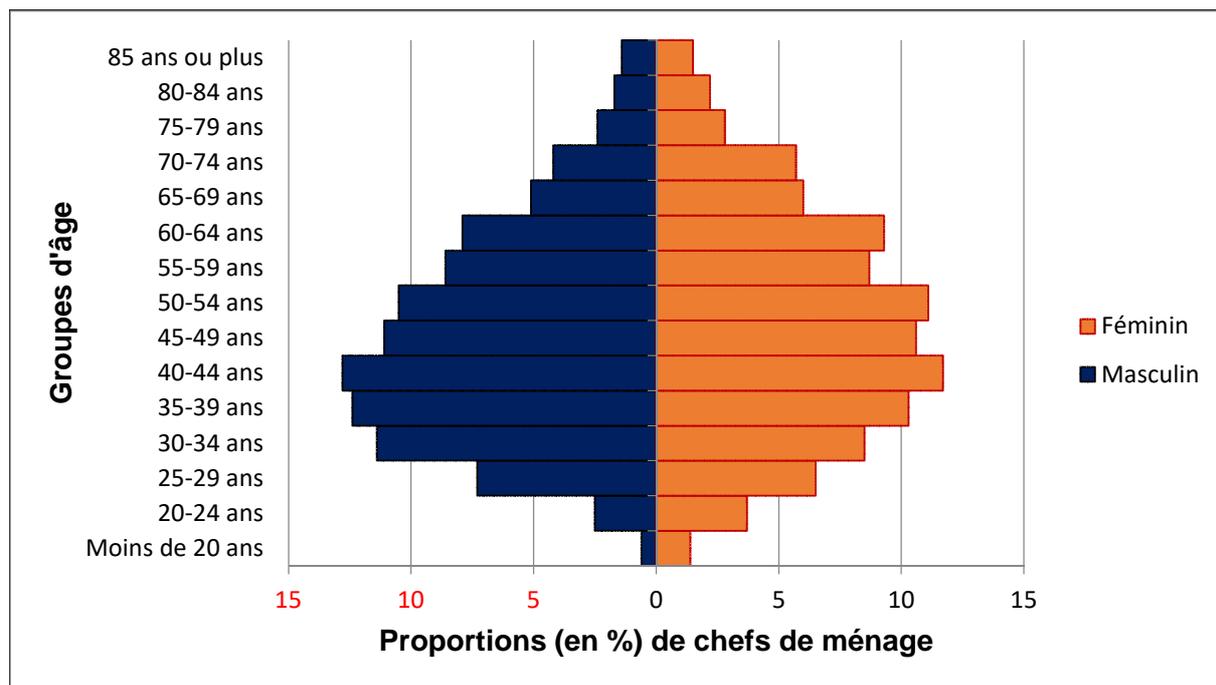
Au niveau national, comme montre le tableau 5.01, la proportion (%) des chefs de ménage varie en fonction de l'âge. On observe que jusqu'à 40-44 ans, la proportion de chef de ménage augmente puis commence à diminuer progressivement. En effet, 0,7% des chefs de ménage ont moins de 20 ans, entre 40-44 ans on a une proportion de 12,6% puis à partir de 85 ans ou plus elle diminue considérablement et représente 1,4%.

Selon le sexe du chef de ménage, chez les hommes tout comme chez les femmes, les fortes proportions de chef de ménage sont observées dans les classes d'âge 30-34 ans, 35-39ans, 40-44ans, 45-49ans et 50-54 ans. Entre ces classes d'âge, c'est exclusivement à 50-54 ans où la proportion des femmes chefs de ménage est supérieure à celle des hommes, respectivement 11,1% contre 10,5%.

Par milieu de résidence, on remarque qu'à partir de 55-59ans les chefs de ménage sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 5.0 1: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon le groupe d'âge**

Groupe d'âge	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total (%)
	Masculin	Féminin	Total (%)	Masculin	Féminin	Total (%)			
- de 20 ans	0,5	1,3	0,6	0,6	1,4	0,8	0,6	1,4	0,7
20 à 24 ans	2,6	4,4	2,9	2,5	3,4	2,7	2,5	3,7	2,7
25 à 29 ans	7,8	7,1	7,7	7,1	6,2	6,9	7,3	6,5	7,2
30 à 34 ans	13,5	9,1	12,7	10,3	8,2	9,9	11,4	8,5	10,9
35 à 39 ans	14,2	10,5	13,6	11,5	10,2	11,3	12,4	10,3	12,1
40 à 44 ans	14,3	12,0	13,9	12,0	11,5	11,9	12,8	11,7	12,6
45 à 49 ans	11,4	10,8	11,3	10,9	10,4	10,8	11,1	10,6	11,0
50 à 54 ans	10,3	11,3	10,4	10,7	11,1	10,8	10,5	11,1	10,7
55 à 59 ans	8,2	9,5	8,4	8,8	8,4	8,7	8,6	8,7	8,6
60 à 64 ans	7,2	8,9	7,5	8,3	9,4	8,5	7,9	9,3	8,2
65 à 69 ans	4,0	5,3	4,2	5,7	6,3	5,8	5,1	6,0	5,3
70 à 74 ans	3,0	4,6	3,3	4,8	6,3	5,0	4,2	5,7	4,4
75 à 79 ans	1,5	2,2	1,6	2,9	3,1	3,0	2,4	2,8	2,5
80 à 84 ans	0,9	1,7	1,1	2,1	2,5	2,1	1,7	2,2	1,8
85 ans ou +	0,6	1,2	0,7	1,8	1,6	1,7	1,4	1,5	1,4
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1208 817	261 571	1470 388

**Graphique 5.0 1: Pyramide des âges des chefs de ménage**


### 5.1.2. Age moyen et âge médian

#### 5.1.2.1. Age moyen

Dans l'ensemble du pays, l'âge moyen des chefs de ménage est de 47,9 ans. L'analyse selon le sexe montre que les chefs de ménage de sexe féminin sont plus âgés que ceux de sexe masculin, respectivement 49,2 ans en moyenne contre 47,7 ans.

En comparant selon le milieu de résidence, on remarque que les chefs de ménages du milieu rural ont un âge moyen beaucoup plus élevé que celui des chefs de ménage résidant en milieu urbain. En effet, l'âge moyen des chefs de ménages en milieu rural est de 49 ans contre 45,9 ans en milieu urbain.

Selon la région de résidence, l'âge moyen des chefs de ménage de la région de Labé est le plus élevé (51,6 ans), supérieur à celui du niveau national. Par contre, à Conakry l'âge moyen des chefs de ménage est plus faible (45 ans). On remarque que dans toutes les régions à l'exception de Mamou, l'âge moyen des chefs de ménages de sexe féminin est supérieur à celui des hommes. Dans la région de Mamou, les hommes chefs de ménage sont un peu plus âgés que les femmes, on a respectivement comme âge moyen 52,8 ans contre 52,4 ans.

**Tableau 5.0 2: Age moyen des chefs de ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe**

Région	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Boké	46,3	48,2	46,7	47,3	48,2	47,4	47,1	48,2	47,2
Conakry	44,6	47,5	45,0	-	-	-	44,6	47,5	45,0
Faranah	49,4	50,2	49,6	48,2	49,2	48,3	48,4	49,6	48,5
Kankan	45,7	49,6	46,2	48,5	48,3	48,5	47,9	48,8	48,0
Kindia	45,5	47,6	45,8	47,6	48,7	47,8	46,9	48,3	47,1
Labé	47,5	47,4	47,5	53,0	50,1	52,1	52,4	49,9	51,6
Mamou	49,3	51,0	49,8	53,3	52,5	53,1	52,8	52,4	52,7
N'Zérékoré	45,5	46,4	45,7	46,3	48,1	46,6	46,1	47,7	46,4
Ensemble	45,5	47,9	45,9	48,8	49,8	49,0	47,7	49,2	47,9

Le tableau 5.03 montre l'évolution de l'âge moyen des chefs de ménages par sexe. Au niveau national, il ressort que l'âge moyen des chefs de ménage a légèrement baissé de 1983 à 1996, il est passé de 48,1 ans à 47 ans. Sur la période de 1996-2014, on observe une légère augmentation de 47 ans à 47,9 ans.

Pour ce qui est du sexe des chefs de ménage, chez les hommes tout comme chez les femmes, l'âge moyen des chefs de ménage a baissé entre 1983 et 1996. Chez les hommes chefs de ménage, l'âge moyen est passé de 48,1 ans à 47,6 ans et chez les femmes on a 48,2 ans en 1983 contre 47 ans en 1996.

Sur la période 1996-2014, on remarque que l'âge moyen des chefs de ménage est en hausse pour les deux sexes. Aussi, on constate que c'est chez les femmes chefs ménage que l'élévation de l'âge moyen est beaucoup plus considérable, il est passé de 47 ans à 49,2 ans.

**Tableau 5.0 3: Evolution de l'âge moyen des chefs de ménages par sexe à divers recensements**

Sexe	1983	1996	2014
Masculin	48,1	47,6	47,7
Féminin	48,2	47,0	49,2
Ensemble	48,1	47,0	47,9

#### 5.1.2.2. Age médian

En Guinée, l'âge médian des chefs de ménage est de 46,7 ans c'est-à-dire que 50% des chefs de ménages sont âgés de moins de 46,7 ans. Il faut noter que cet âge est plus élevé en milieu rural (48 ans) qu'en milieu urbain (44,5 ans) ainsi il varie légèrement selon le sexe, nous avons 46,3 ans (les hommes) et 48,7 ans (les femmes).

L'analyse par région montre que Mamou a l'âge médian le plus élevé (52,8 ans), elle est suivie de la région de Labé avec 51,5 ans. Par ailleurs, c'est à Conakry où l'âge médian des chefs de ménage est plus faible (43,6 ans). Selon le sexe, à part la région de Labé, nous constatons une variation entre homme et femme. Seule dans la région de Labé où l'âge médian des hommes chefs de ménage (52,4 ans) est plus élevé que celui des femmes (49,6 ans). Suivant le milieu de résidence, dans la région de Faranah, l'âge médian des chefs de ménage en zone urbaine est plus élevé qu'en zone rural, respectivement 49 ans contre 47,3 ans. Par contre dans les autres régions l'âge médian en milieu rural est plus élevé.

**Tableau 5.0 4: Age médian des chefs de ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Boké	44,7	47,8	45,2	45,7	47,4	45,9	45,4	47,5	45,7
Conakry	43,1	47,3	43,6	-	-	-	43,1	47,3	43,6
Faranah	48,7	50,1	49,0	47,1	49,4	47,3	47,4	49,7	47,6
Kankan	43,9	49,2	44,4	47,3	47,5	47,3	46,6	48,2	46,7
Kindia	44,2	46,8	44,6	46,0	47,9	46,3	45,3	47,5	45,6
Labé	46,5	46,2	46,4	53,2	49,9	52,2	52,4	49,6	51,5
Mamou	48,7	51,6	49,5	53,4	52,9	53,3	52,9	52,7	52,8
N'Zérékoré	44,0	46,1	44,4	45,0	47,2	45,4	44,8	47,0	45,2
Ensemble	44,0	47,6	44,5	47,7	49,3	48,0	46,3	48,7	46,7

### 5.1.3. Etat matrimonial des chefs de ménage

On observe que, sans distinguer l'âge et le sexe du chef de ménage, 90,4% des chefs de ménage sont mariés ou sont en union libre. Ce sont les divorcés qui sont moins représentés parmi les chefs de ménage (0,9%).

L'analyse selon le sexe montre que, 95% des chefs de ménages de sexe masculin sont mariés. Aussi, parmi les femmes chefs de ménages, 69,3% le sont.

Si on considère l'âge du chef de ménage, on observe que les mariés ou ceux qui sont en union libre occupent toujours le premier rang et quel que soit le sexe. Les chefs de ménage de ce groupe aux différents âges sont en proportions plus importantes : ils représentent plus de 80% des chefs de ménage dans chaque groupe d'âge.

Les moins de 30 ans célibataires chefs de ménage sont plus nombreux comparativement aux autres groupes d'âges et quel que soit le sexe.

**Tableau 5.0 5: Répartition (en %) des chefs de ménages par sexe et par groupe d'âges selon l'état matrimonial**

Sexe et groupe d'âge	état matrimonial				Ensemble (%)	Effectif total
	Célibataire	Marié ou union libre	Veuf/Veuve	Divorcé/Séparé		
Ensemble						
Moins de 30 ans	17,5	81,0	0,8	0,7	100	156 423
30 à 39 ans	4,7	92,6	1,7	1,0	100	337 115
40 à 49 ans	2,0	93,2	3,7	1,1	100	347 308
50 à 59 ans	1,6	91,7	5,8	0,9	100	283 203
60 ans ou plus	1,8	88,6	9,0	0,6	100	346 339
Total	4,1	90,4	4,6	0,9	100	1 470 388
Masculin						
Moins de 30 ans	18,4	81,1	0,1	0,3	100	126 075
30 à 39 ans	4,4	94,8	0,3	0,4	100	287 969
40 à 49 ans	1,6	97,3	0,6	0,5	100	289 049
50 à 59 ans	1,1	97,5	0,9	0,5	100	231 239
60 ans ou plus	1,0	96,9	1,7	0,4	100	274 485
Total	3,8	95,0	0,8	0,4	100	1 208 817
Féminin						
Moins de 30 ans	13,7	80,5	3,3	2,4	100	30 348
30 à 39 ans	5,8	79,8	10,1	4,2	100	49 146
40 à 49 ans	4,0	73,0	19,3	3,7	100	58 259
50 à 59 ans	4,1	65,8	27,4	2,7	100	51 964
60 ans ou plus	4,8	57,1	36,9	1,3	100	71 854
Total	5,7	69,3	22,2	2,8	100	261 571

Dans le tableau A5.01, on observe une proportion de chefs de ménage célibataires plus élevée en milieu urbain (6,6%) qu'en milieu rural (2,8%). Mais les chefs de ménage mariés sont plus nombreux en milieu rural (91,9%) qu'en milieu urbain (87,6%). Si on considère l'âge du chef de ménage, on remarque la même tendance.

### 5.1.4. Statut d'handicap des chefs de ménage

Le tableau A5.02 montre l'analyse selon le statut d'handicap du chef de ménage. On observe que, le nombre de chef de ménage de sexe masculin est plus élevé que celui du sexe féminin et quel que soit le statut d'handicap. Les proportions des hommes chef ménage sont au-dessus de 75%.

Quel que soit le statut d'handicap du chef de ménage (présente un handicap ou non), en milieu urbain tout comme en milieu rural, ceux de sexe masculin dominent en proportion.

On observe, pour les âgés de moins de 30 ans une proportion de femmes chefs de ménage n'ayant pas d'handicap un peu plus élevée (19,4%) par rapport à ceux présentant un handicap (18,6%). Par contre, les femmes chefs de ménage de 60 ans ou plus sont beaucoup plus nombreuses chez les non handicapées (20,9%) que chez les handicapées (17,9 %).

## 5.2. Caractéristiques socioculturelles des chefs de ménages

### 5.2.1. Répartition selon la région naturelle

Pour l'ensemble du pays, les chefs de ménages sont plus nombreux en Moyenne Guinée (23,9%) que dans les autres régions.

L'analyse selon le sexe montre que c'est en Basse Guinée qu'on a beaucoup plus de chef de ménage hommes (23%). Par contre, s'agissant des femmes chefs de ménage, on enregistre la plus forte proportion dans la région de la Moyenne Guinée avec 38,9%.

En milieu urbain, on note un grand écart de proportion de chef de ménage entre Conakry (47%) qui est entièrement urbaine et les autres régions. En Zone rurale, c'est la région de la Moyenne Guinée qui vient en tête avec 32,4% des chefs de ménages.

**Tableau 5.0 6: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la région naturelle**

Région naturelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	22,2	21,7	22,1	23,4	19,6	22,7	23,0	20,3	22,5
Moyenne Guinée	6,6	12,5	7,6	28,1	51,9	32,4	20,7	38,9	23,9
Haute Guinée	11,3	8,9	10,9	26,2	8,5	23,0	21,0	8,6	18,8
Guinée Forestière	11,9	14,6	12,4	22,4	20,0	21,9	18,7	18,3	18,7
Conakry	48,0	42,3	47,0	-	-	-	16,6	14,0	16,1
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

### 5.2.2. Répartition selon la religion

Il ressort du tableau 5.07 que 87,3% des chefs de ménage sont musulmans. Les chrétiens viennent en deuxième position avec une proportion de 7,8%. Les chefs de ménage d'une autre religion ne représentent que 0,2%.

L'analyse selon le sexe montre la même tendance, les chefs de ménage musulmans sont plus nombreux pour les deux sexes : 87,7% pour les hommes et 85,5% pour les femmes.

L'examen selon le milieu de résidence présente une différence légère entre urbain et rural pour les musulmans et chrétiens. Par contre, pour ceux n'ayant pas de religion, la différence est très grande : en milieu urbain on a une proportion de 0,7% contre 3,2% pour le milieu rural.

**Tableau 5.0 7: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la religion**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	0,6	0,7	0,7	3,1	4,0	3,2	2,2	2,9	2,4
Musulmane	91,0	89,0	90,7	86,0	83,7	85,5	87,7	85,5	87,3
Chrétienne	8,0	9,8	8,3	7,6	7,6	7,6	7,7	8,3	7,8
Animiste	0,2	0,3	0,3	3,2	4,6	3,5	2,2	3,2	2,4
Autre religion	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

### 5.2.3. Répartition selon la nationalité

Les résultats montrent que 98,8% des chefs de ménage sont des guinéens. Ensuite, les chefs de ménage de l'Afrique de l'Ouest viennent en deuxième position avec une proportion très faible (0,6%). L'analyse selon le sexe montre la même tendance, les chefs de ménage Guinéens sont plus nombreux pour les deux sexes : 98,8% pour les hommes et 99% pour les femmes.

L'examen selon le milieu de résidence montre que la proportion de chefs de ménage guinéens est plus élevée en zone rurale (99,2%) qu'en zone urbaine (98,2). Aussi, les chefs de ménage de l'Afrique de l'Ouest sont beaucoup plus nombreux en zone urbaine (1%) qu'en zone rurale (0,4%).

**Tableau 5.0 8: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la nationalité**

Nationalité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Guinée	98,2	98,6	98,2	99,1	99,2	99,2	98,8	99,0	98,8
Afrique de l'Ouest	1,0	0,7	1,0	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6
Afrique Centrale	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Afrique du Nord	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Afrique de l'Est	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Afrique Australe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre pays	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100</b>								
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

On remarque que, quel que soit la nationalité du chef de ménage, la proportion des chefs de sexe masculin est beaucoup plus élevée par rapport à ceux de sexe féminin. Pour ce qui est des chefs de ménage Guinéens, on a 82,2% contre 17,8%.

Par rapport au milieu de résidence, la même tendance ressort. Quel que soit la nationalité du chef de ménage, les hommes dominent avec des fortes proportions.

**Tableau 5.0 9: Répartition (en %) des chefs de ménages par nationalité et par milieu de résidence et le sexe**

Nationalité	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc.	Fém.	Total	Effectif Total	Masc.	Fém.	Total	Effectif Total	Masc.	Fém.	Total	Effectif Total
Guinée	82,8	17,2	100	494 941	81,9	18,1	100	958 199	82,2	17,8	100	1 453 140
Afrique de l'Ouest	87,7	12,3	100	4 928	83,1	16,9	100	4 061	85,6	14,4	100	8 989
Afrique Centrale	86,0	14,0	100	1 230	88,5	11,5	100	1 182	87,2	12,8	100	2 412
Afrique du Nord	83,4	16,6	100	669	83,2	16,8	100	1 055	83,3	16,7	100	1 724
Afrique de l'Est	81,7	18,3	100	311	74,4	25,6	100	312	78,0	22,0	100	623
Afrique Australe	89,1	10,9	100	129	90,1	9,9	100	101	89,6	10,4	100	230
Autre pays	85,7	14,3	100	1 568	82,0	18,0	100	1 438	83,9	16,1	100	3 006
nd	88,1	11,9	100	42	88,3	11,7	100	222	88,3	11,7	100	264
<b>Total</b>	<b>82,9</b>	<b>17,1</b>	<b>100</b>	<b>503 818</b>	<b>81,9</b>	<b>18,1</b>	<b>100</b>	<b>966 570</b>	<b>82,2</b>	<b>17,8</b>	<b>100</b>	<b>1 470 388</b>

Le tableau 5.10 montre que les chefs de ménage qui n'ont pas fréquenté sont beaucoup plus nombreux, représente 72,4%. Par contre, on dénombre moins de 7% ceux du niveau universitaire.

Quel que soit le sexe, on observe que la proportion de chefs de ménage qui n'ont aucun niveau est beaucoup plus importante : 69,9% chez les hommes et 83,6% chez les femmes.

Selon le milieu de résidence, dans une certaine mesure, nous remarquons que la proportion de chefs de ménage en milieu rural diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction de ce dernier s'améliore. En effet, la proportion des chefs de ménage qui n'ont aucun niveau est de 84,2%. Quant à ceux de niveau d'instruction université, on a 1,2%. En milieu urbain, la proportion des chefs de ménage qui n'ont aucun niveau est plus élevée (49,7%), suivie de ceux de niveau universitaire (16,5%).

**Tableau 5.10: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	46,6	64,8	49,7	82,3	93,0	84,2	70,0	83,7	72,4
Primaire	11,1	10,8	11,0	8,1	4,3	7,4	9,1	6,4	8,6
Collège	12,0	9,6	11,6	5,4	1,8	4,7	7,7	4,4	7,1
Lycée	9,0	5,7	8,4	2,3	0,6	2,0	4,6	2,3	4,2
Professionnel/technique	2,8	2,8	2,8	0,5	0,2	0,4	1,3	1,1	1,3
Université	18,5	6,4	16,5	1,4	0,2	1,2	7,3	2,2	6,4
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	50 318	791 317	175 253	966 570	120 817	261 571	1 470 388

### 5.3. Caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménages

#### 5.3.1. Répartition selon la situation d'activité

La proportion des chefs de ménage occupés est beaucoup plus importante, représente 82,1%.

L'analyse selon le sexe montre que la proportion de chefs de ménage occupés est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, respectivement 87,6% contre 56,5%. Aussi, on enregistre une proportion 83,5% en milieu rural contre 79,3% en milieu urbain.

Parmi les chefs de ménage invalides, on note une proportion plus élevée chez les femmes (11,8%) que chez les hommes (6,4%) (Tableau 5.11).

**Tableau 5.11: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon la situation d'activité**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	84,6	53,5	79,3	89,2	57,9	83,5	87,6	56,5	82,1
Chômeur	2,2	1,1	2,0	0,9	0,4	0,8	1,3	0,6	1,2
Recherche 1er emploi	2,5	1,2	2,3	0,5	0,1	0,4	1,2	0,5	1,0
Elève/ Etudiant	2,3	2,7	2,4	0,8	0,6	0,7	1,3	1,3	1,3
Femme au foyer	-	28,8	4,9	-	27,9	5,1	-	28,2	5,0
Rentier	0,8	0,7	0,8	0,6	0,3	0,5	0,7	0,4	0,6
Retraité	3,2	1,8	2,9	0,6	0,2	0,5	1,5	0,7	1,4
Invalide/vieillard	4,4	10,2	5,4	7,5	12,5	8,4	6,4	11,8	7,4
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif Total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1208 817	261 571	1470 388

### 5.3.2. Répartition selon le statut dans l'activité

Au niveau national, parmi les chefs de ménage occupés et chômeurs (qui avaient travaillé), 85,6% sont indépendants. Par contre, on note une proportion très faible (0,2%) de chef qui est membre d'une coopérative ou d'un groupement.

Selon le sexe, les indépendants sont plus nombreux chez les femmes (88,5%) que chez les hommes (85,1%). Chez les salariés publics et privés, on enregistre une proportion plus élevée d'hommes chefs de ménage que de femmes : on a respectivement 5,9% contre 4,3% pour les salariés publics et quant aux salariés privés, on a 4,5% contre 1,7%.

L'examen selon le milieu de résidence montre une proportion de chefs de ménage plus élevée de travailleurs indépendants en milieu rural (93,3%) qu'en milieu urbain (70,1%). Mais chez les salariés publics et privés, c'est ceux résidant en milieu urbain qui sont plus nombreux.

**Tableau 5.12: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe selon le statut dans l'activité**

Statut dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Indépendant	69,0	78,6	70,1	93,4	93,1	93,3	85,1	88,5	85,6
Employeur	1,3	0,6	1,2	0,3	0,1	0,3	0,6	0,3	0,6
Salarié public	14,4	11,7	14,0	1,7	0,9	1,6	5,9	4,3	5,7
Salarié privé	10,9	4,5	10,2	1,3	0,4	1,2	4,5	1,7	4,2
Travailleur à la tâche	2,3	1,5	2,2	0,9	0,8	0,9	1,4	1,0	1,3
Apprenti	1,2	1,5	1,2	0,3	0,2	0,3	0,6	0,6	0,6
Aide familial	0,6	1,3	0,7	2,1	4,2	2,4	1,6	3,3	1,8
Membre coopérative /groupement	0,3	0,4	0,3	0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	362 152	47 105	409 257	712 941	102 244	815 185	1 075 093	149 349	1 224 442

### 5.3.3. Répartition selon la catégorie Socioprofessionnelle

Il ressort du tableau 5.13 que la majorité des chefs de ménage (54,8%) sont des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

L'analyse selon le sexe montre que ce sont ces derniers qui domine tant chez les hommes que chez les femmes, respectivement 54,6% et 56,6%.

Aussi, on enregistre une proportion de 78,6% en milieu rural contre 78,3% en milieu urbain.

**Tableau 5.13: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la catégorie socioprofessionnelle**

Catégorie socioprofessionnelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	1,2	0,6	1,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,3	0,4
Profession intellectuelle et scientifique	4,4	2,2	4,1	0,7	0,2	0,7	1,9	0,8	1,8
Profession intermédiaire	5,6	5,1	5,6	1,3	0,6	1,2	2,7	2	2,6
Employés de type administratif	3,9	4,5	4,0	0,3	0,3	0,3	1,5	1,6	1,5
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	42,9	71,5	46,2	8,4	15,8	9,4	19,9	33,3	21,5
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	6,8	4,5	6,5	78,3	80,3	78,6	54,6	56,6	54,8
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	26,3	7,8	24,1	9,8	2,2	8,8	15,3	3,9	13,9
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	1,5	0,1	1,3	0,2	0,0	0,2	0,6	0,0	0,6
Professions élémentaires	3,5	3,0	3,5	0,5	0,4	0,5	1,5	1,2	1,5
Professions militaires, policières et douanières	3,9	0,7	3,5	0,3	0,0	0,3	1,5	0,3	1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif Total	362 152	47 105	409 257	712 941	102 244	815 185	1075 093	149 349	1224 442

#### 5.3.4. Répartition selon la branche d'activité

Le tableau A5.03 montre que les chefs de ménage évoluant dans les branches d'activités « agriculture, élevage, sylviculture et pêche » sont les plus nombreux, et ceci quel que soit le sexe du chef de ménage. Les chefs de ménage agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs et pêcheurs représentent 53,8%.

En milieu urbain, les chefs de ménage exerçant le Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules représentent la proportion la plus importante avec 35,5%. Par contre en milieu rural, ce sont les chefs de ménage agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs et pêcheurs qui sont plus nombreux (78%).

#### 5.4. Vue d'ensemble

Dans ce chapitre, nous avons vu que la proportion (%) des chefs de ménage varie en fonction de l'âge. On observe que jusqu'à 40-44 ans, la proportion de chef de ménage augmente puis commence à diminuer progressivement. Selon le sexe du chef de ménage, chez les hommes tout comme chez les femmes, les fortes proportions de chef de ménage sont observées dans les classes d'âge 30-34 ans, 35-39ans, 40-44ans, 45-49ans et 50-54 ans. L'examen selon la région, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le statut dans l'activité, la situation d'activité, la nationalité et le statut d'handicap montre des variations sensibles.

L'âge moyen des chefs de ménage est de 47,9 ans ; cet âge est en légère baisse par rapport à 1983 qui était de 48,1 ans. Il est plus élevé chez les femmes chef de ménage que chez les hommes. En comparant selon le milieu de résidence, on remarque que les chefs de ménages du milieu rural ont un âge moyen beaucoup plus élevé que ceux des chefs de ménage résidant en milieu urbain.

La moitié des chefs de ménage sont âgés de 46,7 ans. Nous remarquons que cet âge est plus élevé en milieu rural (48 ans) qu'en milieu urbain (44,5 ans).

Selon la région de résidence, l'âge moyen des chefs de ménage de la région de Labé est le plus élevé (51,6 ans), supérieur à celui du niveau national. Par contre, à Conakry l'âge moyen des chefs de ménage est plus faible (45 ans).

Le chapitre qui suit porte sur les structures démographiques et économiques des ménages ordinaires.

.

## CHAPITRE 6. STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES ORDINAIRES

Ce présent chapitre porte sur les structures démographiques et économiques des ménages ordinaires. Il sera question d'identifier le nombre de personnes présentes dans le ménage de façon générale, et de façon spécifique le nombre de personnes actives et salariés.

Les analyses porteront sur les variables sociodémographiques (sexe, âge) et socioéconomiques (statut dans l'activité, situation d'activité, branche d'activité).

Pour les différents niveaux d'analyse, nous avons le niveau national, la région de résidence et le milieu de résidence.

### 6.1. Structure sociodémographique des ménages ordinaires

#### 6.1.1. Enfants âgés de moins de 6 ans

##### 6.1.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Le tableau 6.01 montre que dans l'ensemble du pays, 32,3% des ménages n'ont aucun enfant de moins de 6 ans. Les ménages de 4 enfants ou plus sont moins nombreux, représentent 8,8%.

En analysant selon le sexe du chef de ménage, l'on observe que plus de deux ménages sur cinq (47,8%) dirigés par les hommes et plus d'un quart (29%) dirigés par les femmes n'ont aucun enfant de 0 à 5 ans.

En comparant selon le milieu de résidence, on note une différence entre le milieu rural et urbain. En effet, les ménages n'ayant aucun enfant de moins de 6 ans sont plus nombreux en milieu urbain (35,7%) qu'en milieu rural (30,5%).

**Tableau 6.0 1: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans**

Nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 enfant	33,5	46,6	35,7	26,6	48,3	30,5	29,0	47,8	32,3
1 enfant	30,1	28,3	29,8	25,3	26,7	25,5	26,9	27,2	27,0
2 enfants	22,6	15,6	21,4	24,1	16,8	22,8	23,5	16,4	22,3
3 enfants	8,0	5,7	7,6	11,7	5,3	10,6	10,5	5,4	9,6
4 enfants et plus	5,8	3,8	5,5	12,3	2,8	10,6	10,1	3,1	8,8
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif Total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1208 817	261 571	1470 388

##### 6.1.1.2. Variation selon la région de résidence

Le tableau 6.02 montre que dans l'ensemble, Conakry enregistre beaucoup plus de ménages ayant des enfants de moins de 6 ans (16,1%). En spécifiant selon le nombre d'enfants, la région de Kankan a la proportion la plus élevée (34,4%) de ménages ayant 4 enfants ou plus âgés de moins de 6 ans. S'agissant des ménages qui n'ont aucun enfant de moins de 6 ans, c'est Conakry qui vient en tête avec 19,1%, nous avons ensuite au deuxième rang N'Zérékoré avec 16%. La région de Faranah a la plus faible proportion (7,3%) de ménages ne possédant aucun enfant de moins de 6 ans.

**Tableau 6.0 2: Répartition (en %) des ménages par nombre d'enfants âgés moins de 6 ans selon la région de résidence**

Région administrative	Nombre d'enfants âgés moins de 6 ans					Ensemble
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus	
Boké	9,3	10,5	10,7	11,3	10,5	10,2
Conakry	19,1	18,2	15,0	10,9	7,1	16,1
Faranah	7,3	8,3	9,4	10,3	9,8	8,6
Kankan	8,1	9,6	12,9	18,7	34,4	12,9
Kindia	14,4	15,6	15,9	16,9	15,2	15,4
Labé	13,0	11,8	11,3	9,2	6,1	11,3
Mamou	12,7	9,6	8,5	6,1	3,4	9,5
N'Zérékoré	16,0	16,4	16,3	16,6	13,4	16,0
Total (%)	100	100	100	100	100	100
Effectif Total	475 331	396 968	327 537	140 587	129 965	1 470 388

Dans toutes les régions à l'exception de Kankan, les proportions de ménages qui n'ont aucun enfant de moins de 6 ans sont beaucoup plus élevées, supérieures à 20%. Par rapport aux ménages de 4 enfants ou plus âgés de moins de 6 ans, nous observons des proportions moins importantes dans les régions à l'exception de Kankan où on enregistre 23,5% des ménages.

En général, au fur et à mesure que le nombre d'enfants âgés moins de 6 ans augmente, les proportions de ménages dans les régions diminuent.

**Tableau 6.0 3: Répartition (en %) des ménages par région de résidence selon le nombre d'enfants âgés moins de 6 ans**

Région administrative	Nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans					Total (%)	Effectif Total
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus		
Boké	29,5	27,7	23,2	10,5	9,1	100	150 493
Conakry	38,4	30,5	20,7	6,5	3,9	100	236 736
Faranah	27,7	26,2	24,4	11,5	10,2	100	125 878
Kankan	20,3	20,1	22,2	13,9	23,5	100	190 128
Kindia	30,2	27,5	23,1	10,5	8,7	100	226 207
Labé	37,1	28,1	22,3	7,7	4,8	100	166 488
Mamou	43,4	27,4	19,9	6,2	3,2	100	139 441
N'Zérékoré	32,3	27,6	22,7	9,9	7,4	100	235 017
Ensemble	32,3	27,0	22,3	9,6	8,8	100	1 470 388

### 6.1.2. Enfants scolarisables de 6 à 14 ans

#### 6.1.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Au niveau national, le nombre de ménages qui n'a pas d'enfants scolarisables est beaucoup plus élevé (29,9%). On note, parmi les ménages ayant des enfants scolarisables, 23,7% ont un seul enfant.

On observe chez les femmes chefs de ménage une proportion de ménages qui n'ont aucun enfant de 6 à 14 ans beaucoup plus importante (36,1%). chez les hommes chefs de ménage on a 28,5% pour cette catégorie.

En comparant selon le milieu de résidence, la tendance est la même. Les proportions de ménages qui n'ont aucun enfant de 6 à 14ans sont plus élevées et quel que soit le sexe du chef de ménage. Par contre, les ménages de 4 enfants ou plus âgés de 6 à 14ans sont moins représentés.

**Tableau 6.0 4: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans**

Nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 enfant	31,3	30,1	31,1	27,1	39,1	29,3	28,5	36,1	29,9
1 enfant	23,2	27,9	24,0	22,4	28,3	23,5	22,7	28,2	23,7
2 enfants	19,9	21	20,1	20,4	18,7	20,1	20,2	19,5	20,1
3 enfants	12,9	11,5	12,6	14,0	9,0	13,1	13,6	9,8	12,9
4 enfants ou +	12,7	9,5	12,2	16,1	4,9	14,1	14,9	6,4	13,4
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

### 6.1.2.2. Variation selon le milieu de résidence

Il ressort du tableau 6.05 qu'à l'exception de la région de Kankan, les ménages qui n'ont aucun enfant scolarisable sont beaucoup plus nombreux dans toutes les régions. Pour cette catégorie, la région de Mamou enregistre une proportion très élevée avec 36,3%. Par rapport aux ménages de 4 enfants ou plus scolarisables, on observe une proportion plus importante dans la région de Kankan (26,6%).

De façon générale, dans toutes les régions, plus le nombre d'enfants scolarisables augmente, les proportions de ménages diminuent.

**Tableau 6.0 5: Répartition (en %) des ménages par région de résidence selon le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans**

Région administrative	Nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans					Total (%)	Effectif total
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus		
Boké	29,4	23,8	20,1	13,0	13,7	100	150 493
Conakry	34,3	24,8	19,7	11,5	9,7	100	236 736
Faranah	24,3	21,7	21,1	15,2	17,7	100	125 878
Kankan	22,2	18,3	18,0	14,9	26,6	100	190 128
Kindia	29,9	24,5	20,2	12,8	12,6	100	226 207
Labé	32,1	25,4	20,7	12,4	9,3	100	166 488
Mamou	36,3	26,3	19,7	10,7	7,0	100	139 441
N'Zérékoré	29,6	24,2	21,4	13,2	11,6	100	235 017
Ensemble	29,9	23,7	20,1	12,9	13,4	100	1 470 388

## 6.2. Structure économique des ménages ordinaires

### 6.2.1. Nombre de personnes actives (15 à 64 ans)

Le tableau 6.06 montre qu'il existe très peu de ménages (1,7%) n'ayant pas de personnes d'âge actif. Les ménages qui comptent beaucoup de personnes d'âge actif (4 personnes ou plus) sont plus nombreux, représentent 39%.

En spécifiant selon le sexe du chef de ménage, chez les femmes on note une proportion plus importante (31,9%) de ménage d'une seule personne d'âge actif alors que chez les hommes on enregistre beaucoup plus de ménage de 4 personnes d'âge actif (42,1%).

Selon le milieu de résidence, en milieu rural tout comme en milieu urbain, ce sont les ménages de 4 personnes ou plus qui sont plus nombreux, on a respectivement 34,9% et 46,8%.

**Tableau 6.0 6: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans**

Nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 actif	0,3	1,5	0,5	1,1	7,9	2,3	0,8	5,8	1,7
1 actif	6,4	17,1	8,3	7,2	39,1	13,0	6,9	31,9	11,3
2 actifs	28,7	19,1	27,0	30,0	24,7	29,1	29,5	22,9	28,4
3 actifs	17,5	17,0	17,4	22,3	13,7	20,7	20,6	14,8	19,6
4 actifs ou plus	47,1	45,3	46,8	39,5	14,5	34,9	42,1	24,7	39,0
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

## 6.2.2. Nombre moyen de personnes d'âge actif par ménage (15 à 64 ans)

### 6.2.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Il ressort du tableau 6.07 que, le nombre moyen de personnes d'âge actif par ménage est de 3,7. Ce nombre est plus élevé en milieu urbain (4,3) qu'en milieu rural (3,5).

L'examen selon le sexe du chef de ménage montre 4,0 chez les hommes contre 2,7 chez les femmes.

En milieu urbain, on enregistre une légère différence entre les ménages dirigés par les hommes (4,3) et ceux des femmes (4,0). Par ailleurs, en milieu rural, le nombre moyen par ménage de personnes d'âge actif chez les hommes est sensiblement supérieur par rapport chez les femmes, respectivement 3,8 contre 2,1.

**Tableau 6.0 7: Nombre moyen par ménage de personnes d'âge actif par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage**

Milieu de résidence	Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	4,3	4,0	4,3
Rural	3,8	2,1	3,5
Total	4,0	2,7	3,7

### 6.2.2.2. Variation selon la région de résidence

On observe que la région de Kankan enregistre le nombre moyen par ménage de personnes d'âge actif le plus élevé (5,1). Ensuite, Conakry vient en deuxième position avec 4,4. S'agissant de la région où on compte moins de personnes d'âge actif, nous avons Mamou avec 2,6 personnes par ménage.

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre les mêmes tendances: une variation allant de 2,9 (Mamou) à 5,2 (Kankan) chez les hommes et de 1,8 (Mamou) à 3,4 (Kankan) chez les femmes. Uniquement à Conakry où la moyenne chez les femmes (4,5) est supérieure que les hommes (4,3).

Selon le milieu de résidence, Kankan et Mamou respectivement 5,1 contre 3,3 en zone urbaine, et en zone rurale 5,0 contre 2,5.

**Tableau 6.0 8: Nombre moyen par ménage de personnes d'âge actif (15 à 64 ans) par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Boké	4,1	3,7	4,0	3,8	2,5	3,7	3,9	2,9	3,8
Conakry	4,3	4,5	4,4	-	-	-	4,3	4,5	4,4
Faranah	4,5	3,6	4,3	3,6	2,2	3,5	3,8	2,7	3,6
Kankan	5,2	4,2	5,1	5,2	2,9	5	5,2	3,4	5,1
Kindia	4,2	3,8	4,1	3,5	2,2	3,3	3,7	2,7	3,6
Labé	3,7	2,9	3,5	3,4	1,9	2,9	3,4	2,0	3,0
Mamou	3,5	2,7	3,3	2,9	1,7	2,5	2,9	1,8	2,6
N'Zérékoré	4,3	3,6	4,2	3,5	2,4	3,3	3,7	2,7	3,5
Ensemble	4,3	4,0	4,3	3,8	2,1	3,5	4,0	2,7	3,7

### 6.3. Personnes âgées (65 ans ou plus)

#### 6.3.1. Proportion de ménages selon le nombre de personnes âgées (65 ans ou plus)

##### 6.3.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

En Guinée, environ 77% des ménages n'ont aucune personne âgée de 65 ans ou plus. Ces ménages sont composés en majorité des jeunes actifs car on enregistre très peu de ménages (0,5%) qui compte 3 personnes ou plus et âgées de 65 ans ou plus.

Les ménages dirigés par les femmes qui n'ont aucune personne âgée comptent à 77% contre 76,8% des ménages dirigés par les hommes.

Quel que soit le milieu de résidence, on note une proportion beaucoup plus élevée de ménages n'ayant pas de personnes âgées: 83,9% des ménages en milieu urbain et 73,1% en milieu rural.

**Tableau 6.0 9: Répartition (en %) des ménages par milieu et par sexe du chef de ménage selon le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus**

Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 personne	84,7	80,1	83,9	72,6	75,4	73,1	76,8	77,0	76,8
1 personne	12,8	18,0	13,7	22,8	23,0	22,8	19,4	21,3	19,7
2 personnes	2,1	1,6	2,0	3,9	1,5	3,5	3,3	1,5	3,0
3 personnes ou plus	0,4	0,2	0,3	0,6	0,2	0,6	0,6	0,2	0,5
Total(%)	100,0	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

##### 6.3.1.2. Variation selon la région de résidence

Le tableau 6.10 montre que dans toutes les régions on enregistre plus de ménages qui n'ont aucune personne âgée de 65 ans ou plus. Conakry a une proportion très importante (87%) de ménages ayant des personnes âgées. Par contre c'est dans la région de Labé où on enregistre la faible proportion des ménages avec 68%.

On compte dans toutes les régions moins de 1% des ménages de 3 personnes âgées de 65 ans ou plus.

**Tableau 6.10: Répartition (en %) des ménages par région selon le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus**

Région administrative	Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus				Total (%)	Effectif total
	0 personne	1 personne	2 personnes	3 personnes ou plus		
Boké	77,4	19,1	3,0	0,5	100	150 493
Conakry	87,0	11,2	1,5	0,2	100	236 736
Faranah	74,9	21,2	3,3	0,6	100	125 878
Kankan	74,1	21,4	3,7	0,8	100	190 128
Kindia	78,6	18,3	2,7	0,4	100	226 207
Labé	68,0	27,2	4,1	0,6	100	166 488
Mamou	68,3	26,9	4,2	0,6	100	139 441
N'Zérékoré	78,9	18,3	2,5	0,3	100	235 017
Ensemble	76,8	19,7	3,0	0,5	100	1 470 388

#### 6.4. Personnes adultes (âgées de 15 ans ou plus) dans les ménages ordinaires

##### 6.4.1. Structure des ménages selon le nombre de personnes adultes

###### 6.4.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Le tableau 6.11 montre que la proportion de ménage qui compte au moins cinq personnes adultes est relativement plus élevée (29,1%).

Selon le sexe du chef de ménage, chez les hommes, les ménages qui comptent au moins cinq personnes sont plus nombreux (31,7%). Par contre, chez les femmes, ce sont les ménages d'une personne qui sont en nombre plus important (31,9%).

En spécifiant selon le milieu de résidence du chef de ménage, nous constatons que les ménages qui comptent au moins cinq personnes sont plus nombreux tant en zone urbaine (35,7%) qu'en zone rurale (25,7%).

**Tableau 6.11: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre de personnes adultes (15 ans ou plus)**

Nombre de personnes âgés de 15 ans ou plus	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 personne	0,002	0,008	0,003	0,003	0,017	0,005	0,003	0,014	0,005
1 personne	5,8	16,0	7,5	4,3	39,7	10,7	4,8	31,9	9,6
2 personnes	27,8	18,6	26,3	27,8	27,3	27,7	27,8	24,4	27,2
3 personnes	17,1	17,0	17,1	22,5	15,7	21,3	20,6	16,1	19,8
4 personnes	13,2	14,1	13,4	16,0	8,2	14,6	15,1	10,1	14,2
5 personnes ou +	36,0	34,3	35,7	29,4	9,0	25,7	31,7	17,4	29,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1208 817	261 571	1470 388

###### 6.4.1.2. Variation selon la région de résidence

Le tableau 6.12 montre que dans les régions de Boké, Faranah, Kankan et Conakry, les proportions de ménages où on a 5 personnes ou plus âgées de 15 ans ou plus sont beaucoup plus élevées, respectivement 29,8%, 29,1%, 43,3% et 35,8%. Ce sont les régions qui regorgent beaucoup plus de personnes de 15 ans ou plus.

Dans les régions de Kindia (28,4%), Labé (27,7%), Mamou (33%) et N'Zérékoré (27,4%), on compte beaucoup plus de ménages de 2 personnes âgées de 15 ans ou plus. Ces régions enregistrent moins de personnes de 15 ans ou plus.

**Tableau 6.12: Répartition (en %) des ménages par région selon le nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus**

Région administrative	Nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus					Total (%)	Effectif total
	1	2	3	4	5 ou plus		
Boké	7,9	27,5	20,2	14,7	29,8	100	150 493
Conakry	7,0	27,6	16,8	12,8	35,8	100	236 736
Faranah	6,1	26,1	22,4	16,3	29,1	100	125 878
Kankan	5,3	21,1	16,9	13,5	43,3	100	190 128
Kindia	9,2	28,4	20,8	14,5	27,2	100	226 207
Labé	15,9	27,7	20,9	14,3	21,2	100	166 488
Mamou	17,9	33,0	21,7	12,5	14,8	100	139 441
N'Zérékoré	9,9	27,4	20,9	15,3	26,5	100	235 017
Ensemble	9,6	27,2	19,8	14,2	29,1	100	1 470 388

## 6.5. Nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) par ménage

### 6.5.1. Proportions de ménages selon le nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans)

Le tableau 6.13 montre que dans l'ensemble du pays, seulement 12,2% des ménages n'ont aucune femme en âge de procréer. Environ trois ménages sur sept (42,7%) ont à leur sein une femme en âge de procréer. Les ménages avec 4 femmes ou plus en âge de procréer sont en proportions très faibles (9,7%).

Les ménages qui n'ont aucune femme en âge de procréer dirigés par les femmes sont à 19,8% alors que chez les ménages dont le chef est un homme on a une proportion de 10,5%. Concernant les ménages avec 4 femmes et plus, on a une proportion de 10,4% des ménages dont le chef est homme contre 6,6% des ménages dirigés par les femmes.

En analysant selon le milieu de résidence, on a 10,4% des ménages urbains qui n'ont aucune femme en âge de procréer et en milieu rural on enregistre 13% des ménages. Pour ce qui est des ménages ayant une seule femme en âge de procréer, on a 41,4% des ménages urbains contre 43,4% des ménages ruraux. S'agissant des ménages ayant 4 femmes ou plus, les proportions en milieu urbain et rural sont respectivement 12,9% et 8,1%.

**Tableau 6.13: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le nombre de femmes en âge de procréer**

Nombre de femmes en âge de procréer	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 femme	10,8	9,3	10,5	10,4	25,0	13,0	10,5	19,8	12,2
1 femme	42,9	34,4	41,4	42,4	47,8	43,4	42,5	43,4	42,7
2 femmes	21,9	27,1	22,8	26,5	18,3	25,0	24,9	21,2	24,3
3 femmes	11,8	15,0	12,3	11,5	6,0	10,5	11,6	9,0	11,2
4 femmes ou plus	12,6	14,3	12,9	9,2	2,8	8,1	10,4	6,6	9,7
Total(%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1208 817	261 571	1470 388

### 6.5.2. Nombre moyen de femmes en âge de procréer

#### 6.5.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Pour l'ensemble du pays, il ressort que le nombre moyen de femmes en âge de procréer par ménage est 1,8. La moyenne est légèrement plus élevée chez les hommes chef de ménage (1,8) que chez les femmes (1,5). Ainsi, on note une légère différence entre milieu urbain (1,9) et rural (1,7).

Dans les ménages dirigés par les femmes, on a 2,1 en milieu urbain contre 1,2 en milieu rural. Chez les hommes, 1,9 et 1,8, respectivement en milieu urbain et rural.

**Tableau 6.14: Nombre moyen par ménage de femmes en âge de procréer par sexe du CM selon le milieu de résidence**

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	1,9	1,8	1,8
Féminin	2,1	1,2	1,5
Total	1,9	1,7	1,8

#### 6.5.2.2. Variation selon la région de résidence

Le tableau 6.15 montre que la région de Kankan enregistre beaucoup plus de femmes en âge de procréer, en moyen 2,4 femmes par ménage. Par ailleurs, la région de Mamou a moins de femmes en âge de procréer, on compte en moyenne 1,3 femmes.

L'examen selon le sexe du chef de ménage montre, uniquement à Conakry où on a une moyenne chez les femmes (2,4) supérieure que chez les hommes (1,9).

Par rapport au milieu de résidence, dans la région de Kankan on note une moyenne légèrement plus élevée en milieu rurale (2,4) qu'en milieu urbain (2,3).

**Tableau 6.15: Nombre moyen par ménage de femmes en âge de procréer par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Boké	1,8	1,9	1,8	1,9	1,4	1,8	1,8	1,6	1,8
Conakry	1,9	2,4	2,0	-	-	-	1,9	2,4	2,0
Faranah	2,0	1,9	2,0	1,8	1,2	1,7	1,8	1,4	1,8
Kankan	2,3	2,1	2,3	2,5	1,6	2,4	2,4	1,8	2,4
Kindia	1,9	2,0	1,9	1,7	1,2	1,6	1,8	1,5	1,7
Labé	1,6	1,7	1,7	1,6	1,1	1,4	1,6	1,2	1,5
Mamou	1,6	1,4	1,5	1,4	0,9	1,2	1,4	1,0	1,3
N'Zérékoré	1,9	2,0	1,9	1,7	1,4	1,6	1,7	1,5	1,7
Ensemble	1,9	2,1	1,9	1,8	1,2	1,7	1,8	1,5	1,8

## 6.6. Nombre d'actifs occupés par ménage

### 6.6.1. Proportion des ménages selon le nombre d'actifs occupés

Le tableau 6.15 montre que moins de 10% des ménages n'ont pas de personnes actives occupées. Les ménages qui ont 4 actifs occupés sont beaucoup plus nombreux, on a 26,5% des ménages. Ils sont suivis des ménages avec un actif occupé, qui représentent 26,3%.

Selon le sexe du chef de ménage, on observe chez les hommes une faible proportion de ménages (4,5%) qui n'ont aucun actif occupé alors que chez les femmes chefs de ménages, la proportion est beaucoup plus élevée (22,1%).

Suivant le milieu de résidence, on enregistre en milieu rural beaucoup plus de ménages (30,8%) qui comptent 4 actifs occupés ou plus que les autres catégories de ménages. Alors qu'en milieu urbain, ce sont les ménages avec un actif occupé qui sont plus importants avec 31,4%.

**Tableau 6.16: Répartition (en%) des ménages par le milieu de résidence et le sexe du CM selon le nombre d'actifs occupés**

Nombre d'actifs occupés	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 actif occupé	5,7	19,0	8,0	3,9	23,6	7,5	4,5	22,1	7,7
1 actif occupé	31,2	32,4	31,4	21,9	32,1	23,7	25,1	32,2	26,3
2 actifs occupés	29,6	21,1	28,1	22,8	20,4	22,3	25,1	20,6	24,3
3 actifs occupés	14,9	12,0	14,4	16,6	11,3	15,6	16,0	11,6	15,2
4 actifs occupés ou plus	18,6	15,5	18,1	34,9	12,5	30,8	29,3	13,5	26,5
Total(%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

### 6.6.2. Proportion des ménages par région selon le nombre d'actifs occupés

Il ressort du tableau 6.16 que dans toutes les régions, la proportion des ménages qui n'ont aucun actif occupé est très faible. La plus forte proportion de ménages qui ne renferme pas d'actif occupé est observée dans la région de Mamou (15,8%). Par ailleurs, dans les régions de Boké, Faranah, Kankan, Kindia et N'Zérékoré, la proportion des ménages de quatre actifs ou plus est beaucoup plus élevée, respectivement 28,1%; 34,9%; 39,3%; 27,4% et 26,3%. Dans les régions de Labé (26,6%) et Mamou (32,1%) ainsi qu'à Conakry (32%), ce sont les ménages d'un seul actif occupé qui sont beaucoup plus représentés.

**Tableau 6.17: Répartition (en %) des ménages par région selon le nombre d'actifs occupés**

Nombre d'actifs occupés	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Total
0 actif occupé	5,8	6,7	5,3	4,8	6,7	12,8	15,8	5,9	7,7
1 actif occupé	25,4	32,0	20,8	22,2	25,0	26,6	32,1	25,3	26,3
2 actifs occupés	24,9	29,8	22,5	19,4	24,9	21,9	22,7	25,5	24,3
3 actifs occupés	15,8	14,3	16,5	14,3	16,0	14,4	12,8	17,0	15,2
4 actifs occupés ou plus	28,1	17,2	34,9	39,3	27,4	24,3	16,6	26,3	26,5
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif Total	150 493	236 736	125 878	190 128	226 207	166 488	139 441	235 017	1 470 388

### 6.6.3. Nombre moyen d'actifs occupés par ménage

#### 6.6.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Dans l'ensemble du pays, le nombre moyen d'actifs occupés par ménage est de 2,8. On note une grande variation selon le sexe du chef de ménage : 3 chez les hommes contre 1,8 chez les femmes. Ainsi, par milieu de résidence, le nombre moyen d'actifs occupés est plus élevé en milieu rural (3,0) qu'en milieu urbain (2,3).

Dans les ménages dirigés par les hommes, la moyenne en milieu rural (3,3) est supérieure que celle en milieu urbain (2,4). Par contre chez les femmes, celle en milieu urbain (1,9) est légèrement plus élevée que celle en milieu rural (1,7).

**Tableau 6.18: Nombre moyen d'actifs occupés par ménage selon le sexe du CM et le milieu de résidence**

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	2,4	3,3	3,0
Féminin	1,9	1,7	1,8
Total	2,3	3,0	2,8

#### 6.6.3.2. Variation selon la région de résidence

Comme on peut le constater dans tableau 6.18, on note une moyenne plus élevée d'actifs occupés dans la région de Kankan avec 3,9. Elle est suivie de la région de Faranah (3,2). La région de Mamou est celle où on en enregistre moins d'actifs occupés (2,0).

Quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, la région de Kankan enregistre le nombre moyen d'actifs occupés le plus élevé et Mamou la plus faible.

On note dans toutes les régions des moyennes plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 6.19: Nombre moyen par ménage d'actifs occupés par région selon le sexe du CM et le milieu de résidence**

Région administrative	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Boké	2,3	1,9	2,2	3,3	2,0	3,1	3,1	2,0	2,9
Conakry	2,3	2,1	2,3	-	-	-	2,3	2,1	2,3
Faranah	2,8	2,0	2,6	3,6	2,0	3,4	3,4	2,0	3,2
Kankan	3,0	2,3	2,9	4,2	2,3	4,1	4,0	2,3	3,9
Kindia	2,2	1,7	2,1	3,4	2,0	3,2	3,0	1,9	2,8
Labé	2,1	1,4	1,9	3,1	1,5	2,6	3,0	1,5	2,5
Mamou	1,8	1,2	1,7	2,5	1,2	2,1	2,4	1,2	2,0
N'Zérékoré	2,6	2,0	2,5	3,0	2,0	2,8	2,9	2,0	2,7
Ensemble	2,4	1,9	2,3	3,3	1,7	3,0	3,0	1,8	2,8

## 6.7. Nombre de salariés dans le ménage

### 6.7.1. Proportion de ménages selon le nombre de salariés

Le tableau 6.19 montre, que la quasi-totalité des ménages Guinéens (88,4%) parmi leurs membres ne sont pas de salariés. Seuls 0,2% des ménages comptent à leur sein 4 salariés ou plus.

Selon le sexe du chef de ménage, 87,5% des ménages dirigés par les hommes n'ont pas de personnes salariées. Chez les femmes chefs de ménages on a 92,2%.

On observe qu'en milieu urbain et rural et quel que soit le sexe du chef de ménage, les ménages qui n'ont pas de personnes salariées sont beaucoup plus nombreux que les autres catégories de ménages. Le nombre de ménage se réduit au fur et à mesure que le nombre de salarié en son sein augmente. En effet, en milieu urbain, 0,5% des ménages ont 4 salariés ou plus. Par contre, en milieu rural, aucun ménage n'a ce nombre de salariés.

**Tableau 6.20: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le nombre de salariés**

Nombre de Salariés	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 salarié	71,3	80,2	72,9	96,1	98,1	96,4	87,5	92,2	88,4
1 salarié	21,9	14,8	20,6	3,4	1,7	3,1	9,8	6,0	9,1
2 salariés	5,1	3,4	4,8	0,4	0,2	0,4	2,0	1,2	1,9
3 salariés	1,2	1,1	1,1	0,1	0,0	0,1	0,5	0,4	0,4
4 salariés ou +	0,5	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Total(%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

### 6.7.2. Proportion de salariés

#### 6.7.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Au niveau national, la proportion de salariés est de 2,1%. Ce chiffre montre que le nombre de personnes salariées dans le pays est très faible. On note une variation légère selon le sexe du chef de ménage, on a 2,1% chez les hommes contre 2% chez les femmes. Selon le milieu de résidence, on a une proportion de salariée en milieu urbain de 5% supérieure à celle observée au niveau national.

**Tableau 6.21: Proportion (en %) de salariés selon le sexe du CM et le milieu de résidence**

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	5,2	0,6	2,1
Féminin	4,1	0,5	2,0
Total	5,0	0,6	2,1

#### 6.7.2.2. Variation selon la région

C'est à Conakry où on retrouve plus de personnes salariées avec une proportion de 6,7%. Par ailleurs, les régions de Mamou et Kankan ne regorgent presque pas de salariés, la proportion est de 0,9% dans chaque région.

On observe que seules dans les régions de Faranah et Kankan, la proportion de salariés dans les ménages dirigés par les femmes est supérieure à celle dirigé par les hommes, respectivement 1,1% contre 0,9% et 1,3% contre 0,9%.

Quel que soit la région, la proportion de salariés en milieu urbain est plus élevée qu'en milieu rural.

**Tableau 6.22: Proportion (en %) de salariés par région selon le sexe du CM et le milieu de résidence**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	5,3	2,8	4,8	0,6	0,6	0,6	1,7	1,4	1,7
Conakry	6,9	6,1	6,7	-	-	-	6,9	6,1	6,7
Faranah	3,1	1,8	2,8	0,4	0,5	0,4	0,9	1,1	1,0
Kankan	2,6	2,2	2,6	0,5	0,6	0,5	0,9	1,3	0,9
Kindia	4,3	3,2	4,1	0,7	0,6	0,7	1,9	1,7	1,9
Labé	5,0	2,7	4,4	0,6	0,4	0,6	1,1	0,7	1,0
Mamou	4,1	2,4	3,7	0,5	0,4	0,5	1,0	0,7	0,9
N'Zérékoré	3,1	2,1	3,0	0,8	0,6	0,8	1,4	1,0	1,3
Ensemble	5,2	4,1	5,0	0,6	0,5	0,6	2,1	2,0	2,1

### 6.8. Vue d'ensemble

Dans ce chapitre, il était question d'analyser les structures démographiques et économiques des ménages ordinaires pour certaines catégories de la population.

Il ressort que, la grande partie des ménages n'ont aucun enfant de moins de 6 ans (32,3%). Ces ménages sont proportionnellement plus importants pour ceux dirigés par les hommes (47,8%) que ceux des femmes (29%).

Les ménages n'ayant pas d'enfants scolarisables sont beaucoup plus nombreux (29,9%). On note une proportion plus importante chez les femmes chef de ménages que chez les hommes.

La structure démographique montre également que les personnes d'âges actifs (15-64 ans) se trouvent dans la grande majorité des ménages, dans très peu de ménages (1,7%) où on n'en trouve pas. Au niveau national, la moyenne par ménage est de 3,7. Ainsi, on a dénombré 76,8% de ménages composés exclusivement de personnes d'âges inactifs (65ans ou plus).

Les femmes en âge de procréer sont qualifiées de vulnérables et méritent une attention particulière. On les retrouve dans une proportion importante des ménages : 42,7% ont à leur sein une femme en âge de procréer, plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

On observe que beaucoup de ménages enregistrent des actifs occupés, soit une moyenne par ménage de 2,8. Mais très peu de ménages en ont des salariés.

Pour la suite, l'analyse sera axée sur la typologie et structure familiale des ménages ordinaires.

## CHAPITRE 7 : TYPOLOGIE ET STRUCTURE FAMILIALE DES MENAGES ORDINAIRES

Dans ce chapitre, nous allons analyser les types et la composition des ménages. Les différents types de ménage sont déjà définis dans le premier chapitre.

Il sera donc question d'examiner la variable lien de parenté selon la région de résidence, le milieu de résidence et le sexe des membre du ménage et les types de ménages selon les variables contextuelles (région de résidence, milieu de résidence), sociodémographiques (sexe, âge, état matrimonial, état d'handicap), socioculturelles (région naturelle, religion, nationalité, niveau d'instruction) et socioéconomiques (niveau de vie, statut dans l'activité, situation d'activité, branche d'activité).

### 7.1. Structure de la population selon le lien de parenté avec le chef de ménage

#### 7.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Dans l'ensemble du pays comme le montre le tableau 7.01, la majorité des membres des ménages sont constitués des enfants des chefs de ménage, représentent 42,9%. Selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, on note une variation. En effet, les enfants des chefs de ménage représentent 39,2% de toute la population urbaine contre 44,8% en milieu rural. Ainsi, chez les hommes chefs de ménage, on a 43,8% contre 36,8% chez les femmes.

Les épouses ou coépouses des chefs de ménage représentent 14,9%. Les personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage sont les moins représentés (0,8%) et quel que soit le milieu de résidence et sexe du chef de ménage.

**Tableau 7.0 1: Répartition (en %) de la population des ménages ordinaires par milieu de résidence du CM et le sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage**

Lien de parenté	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans lien	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8
Chef de ménage	13,5	15,2	13,8	13,0	22,9	14,1	13,2	19,6	14,0
Epouse ou Coépouse du CM	14,5	1,8	12,5	17,8	2,9	16,1	16,7	2,4	14,9
Fils ou Fille du CM	40,2	33,8	39,2	45,6	38,9	44,8	43,8	36,8	42,9
Frère ou Sœur du CM	5,5	5,1	5,5	3,4	1,9	3,2	4,1	3,3	4,0
Petit Fils ou Fille du CM	4,2	15,3	5,9	5,1	13,0	6,0	4,8	14,0	5,9
Père ou Mère du CM	0,5	0,4	0,5	1,3	0,6	1,2	1,1	0,5	1,0
Autre lien de Parenté	20,6	27,3	21,6	13,1	19,0	13,7	15,6	22,5	16,5
Total(%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif Total	3 083 846	567 526	3 651 372	6 086 609	765 151	6 851 760	9 170 455	1 332 677	10 503 132

#### 7.1.2. Variation par la région

Il ressort du tableau 7.02 que dans toutes les régions de la Guinée, la majorité des membres des ménages sont constitués en général des enfants des chefs de ménage. La proportion d'enfants la plus importante est enregistrée dans la région de Faranah avec 47,3% des membres des ménages. Par contre c'est à Conakry où on observe la faible proportion (37,9%).

Les épouses ou coépouses des chefs de ménage constituent en grand nombre les membres des ménages dans la région de Faranah et Kindia, respectivement 17,2% et 16,1%.

Dans toutes les régions, les personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage sont moins nombreuses dans les ménages, proportions au-dessous de 2%.

S'agissant des personnes qui ont autres lien de parenté avec le chef de ménage, Conakry enregistre une proportion élevée (23%).

**Tableau 7.0 2: Répartition (en %) de la population des ménages ordinaires par région selon le lien de parenté avec le chef de ménage**

Région administrative	Lien de parenté								Total(%)	Effectif total
	Sans lien	CM	Epouse ou coépouse	Fils ou Fille	Frère ou Sœur	Petit Fis ou Fille	Père ou Mère	Autre lien de parenté		
Boké	1,5	13,9	16,0	43,2	3,4	6,0	1,0	14,9	100	1 082 325
Conakry	0,9	14,3	12,3	37,9	6,2	5,2	0,4	23,0	100	1 659 785
Faranah	0,4	13,4	17,2	47,3	3,0	5,0	1,2	12,6	100	940 925
Kankan	0,9	9,7	13,4	44,2	5,3	6,9	1,0	18,6	100	1 960 981
Kindia	1,1	14,5	16,1	42,1	3,4	6,2	0,9	15,7	100	1 559 331
Labé	0,7	16,8	15,9	44,3	2,5	6,5	1,2	12,0	100	992 255
Mamou	0,6	19,1	17,4	43,5	1,8	6,3	1,0	10,4	100	730 337
N'Zérékoré	0,4	14,9	14,1	43,3	3,8	5,3	1,4	16,7	100	1 577 193
<b>Ensemble</b>	<b>0,8</b>	<b>14,0</b>	<b>14,9</b>	<b>42,9</b>	<b>4,0</b>	<b>5,9</b>	<b>1,0</b>	<b>16,5</b>	<b>100</b>	<b>10 503 132</b>

## 7.2. Typologie des ménages

### 7.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Il ressort du tableau 7.03 que, dans l'ensemble du pays, les ménages de type parental sont les plus nombreux, ils représentent 67,3%. Ils sont suivis par les ménages de type monoparental avec 13,6% des ménages du pays. Les ménages de type conjugal sont les moins nombreux, représentent seulement 8,4 %.

Selon le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les femmes sont à 60,3% du type monoparental et à 29,4 % du type non familial. Les ménages dirigés par les hommes sont pour la plupart du type parental, représentent 80,4%.

En milieu urbain, les ménages du type parental dirigés par les hommes représentent 76,9% alors que les ménages dirigés par les femmes sont pour la plupart (65,9 %) du type monoparental. Aussi, en milieu rural, les ménages dirigés par les hommes sont à 82,2% de type parental alors que les ménages dont le chef est une femme sont à 57,6% du type monoparental.

**Tableau 7.0 3: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type de ménage**

Type de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin n	Féminin	Total	Masculin n	Féminin	Total
Ménage non familial	9,4	24,3	12,0	5,2	31,9	10,0	6,6	29,4	10,7
Ménage conjugal	9,8	2,5	8,5	9,4	3,5	8,3	9,5	3,2	8,4
Ménage monoparental	3,9	65,9	14,5	3,2	57,6	13,1	3,5	60,3	13,6
Ménage parental	76,9	7,3	65,0	82,2	7,0	68,6	80,4	7,1	67,3
Total(%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1 208 817	261 571	1 470 388

### 7.2.2. Variation selon la région

Les ménages de type parental sont proportionnellement plus nombreux dans toutes les régions. La proportion varie de 55,3% (pour la région de Mamou) à 80,5% (pour la région de Kankan). La faible proportion de ménages du type 'familial conjugal' est observée dans toutes les régions, Kankan enregistre la plus faible proportion pour ce type de ménage avec 6,5%. La proportion de ménages du type monoparental varie d'une région à l'autre: de 6,6% pour la région de Kankan à 20,2% pour la région de Labé. S'agissant des ménages de type non familial, la région de Mamou enregistre une proportion assez élevée (15,4%) par rapport autres régions.

**Tableau 7.0 4: Répartition (en %) des ménages par région selon le type de ménage**

Région administrative	Type de ménage				Total (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Boké	8,8	8,1	11,8	71,3	100,0	150 493
Conakry	12,5	9,3	13,6	64,6	100,0	236 736
Faranah	6,7	7,8	9,5	75,9	100,0	125 878
Kankan	6,5	6,5	6,6	80,5	100,0	190 128
Kindia	9,7	8,8	13,1	68,5	100,0	226 207
Labé	14,1	8,5	20,2	57,2	100,0	166 488
Mamou	15,4	11,2	18,1	55,3	100,0	139 441
N'Zérékoré	11,4	7,3	15,6	65,6	100,0	235 017
Ensemble	10,7	8,4	13,6	67,3	100,0	1 470 388

### 7.2.3. Typologie et caractéristiques socio démographiques

#### 7.2.3.1. Variation selon l'âge du chef de ménage

Il ressort du tableau A7.01 que les ménages de type parental sont en proportion plus importante dans le pays quel que soit l'âge du chef de ménage. Par ailleurs, l'analyse selon le sexe du chef de ménage montre chez les femmes des proportions de ménage de type monoparental beaucoup plus élevées quel que soit l'âge du chef de ménage.

Les chefs de ménage âgés de moins de 30 ans dirigent à 45,4% dans les ménages du type parental: 55,1% chez les hommes contre 5,4% chez les femmes. Ils sont aussi beaucoup nombreux dans les ménages du type non familial (23,1%).

Plus d'un chef de ménage sur deux âgé de 30-49 ans dirigent les ménages du type parental : on a plus de 70% chez les hommes contre moins de 10% chez les femmes. Les chefs de ménage âgés de 40-49 ans dirigent, pour la plupart, des ménages du type parental (74%). Chez les hommes, ils sont à 87,3% contre 7,9% chez les femmes.

Les chefs de ménages de 50-59 ans habitent à 72,8% dans les ménages du type parental et à 13,9% dans les ménages du type monoparental. Chez les hommes, ils sont 3,6% dans les ménages monoparentaux, et chez les femmes 59,4%.

Les chefs de ménages de 60 ans et plus dirigent à 64,2% dans les ménages du type parental et à 13,1% dans les ménages du type non familial. Chez les hommes, ils sont 79,3% dans les ménages du type parental, et chez les femmes 47,6% et 6,7% respectivement dans les ménages non familiaux et parentaux.

#### 7.2.3.2. Variation selon l'état matrimonial du chef de ménage

Le tableau 7.05 montre que 82,3% des ménages de types non familial les chefs de ménage sont des célibataires et les ménages du type monoparental où le sont la proportion est de 17,6%. On observe que chez les hommes, les ménages non familiaux représentent 90%, et chez les femmes 57,6%.

Pour les divorcés ou séparés et veufs ou veuves, on a plus de 50% des ménages du type monoparental. Chez les divorcés ou séparés, on a 40,5% pour les hommes et 37,8% pour les femmes. Les veufs ou veuves, on enregistre 56,3% chez les hommes contre 33,3% chez les femmes.

Les ménages du type parental où les chefs de ménage sont mariés ou en union libre on a 74,5%: Chez les hommes, ils sont à 84,6% dans les ménages parentaux, et chez les femmes 61% et 10,2% respectivement dans les ménages monoparentaux et parentaux.

**Tableau 7.0 5: Répartition (en %) des ménages par sexe et état matrimonial du chef de ménage selon le type de ménage**

Sexe et état matrimonial	Type de ménage				Total (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Ensemble						
Total	10,7	8,4	13,6	67,3	100	1 470 388
Célibataire	82,3	0,0	17,6	0,1	100	60 593
Marié ou union libre	5,7	9,3	10,5	74,5	100	1 329 381
Divorcé ou séparé	38,2	0,0	61,8	0,0	100	67 736
Veuf ou veuve	43,1	0,0	56,9	-	100	12 671
ND	85,7	-	14,3	-	100	7
Masculin						
Total	6,6	9,5	3,5	80,4	100	1 208 817
Célibataire	90,4	0,0	9,5	0,0	100	45 667
Marié ou union libre	2,8	10,0	2,5	84,6	100	1 148 033
Divorcé ou séparé	40,5	-	59,5	0,0	100	9 750
Veuf	56,3	-	43,7	-	100	5 363
ND	75,0	-	25,0	-	100	4
Féminin						
Total	29,4	3,2	60,3	7,1	100	261 571
Célibataire	57,6	0,1	42,3	0,1	100	14 926
Marié ou union libre	24,3	4,5	61,0	10,2	100	181 348
Divorcé ou séparé	37,8	0,0	62,2	0,0	100	57 986
Veuf	33,3	0,0	66,7	-	100	7 308
ND	100	-	-	-	100	3

### 7.2.3.3. Variation selon statut d'handicap du chef de ménage

Dans le tableau 7.06, on observe, que le chef de ménage soit handicapé ou non, on enregistre beaucoup plus de ménages du type parental (plus 60%).

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre chez les hommes les ménages du type parental beaucoup plus nombreux : 80,5% pour les sans handicapés et 74,6 ceux ayant un handicap. Par contre, chez les femmes chefs de ménage, on enregistre plus de ménages du type monoparental : 60,6% chez les sans handicap contre 49,3% chez les handicapés.

**Tableau 7.0 6: Répartition (en %) des ménages par sexe et le statut d'handicap du chef de ménage selon le type de ménage**

Sexe et statut d'handicap	Type de ménage				Total (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Ensemble						
Total	10,7	8,4	13,6	67,3	100,0	1 470 388
Sans handicap	10,6	8,3	13,6	67,5	100,0	1436 549
Handicap	14,5	10,8	11,9	62,7	100,0	33 839
Masculin						
Total	6,6	9,5	3,5	80,4	100,0	1 208 817
Sans handicap	6,6	9,4	3,4	80,5	100,0	1 180 731
Handicap	8,9	12,3	4,3	74,6	100,0	28 086
Féminin						
Total	29,4	3,2	60,3	7,1	100,0	261 571
Sans handicap	29,1	3,1	60,6	7,1	100,0	255 818
Handicap	42,1	3,6	49,3	5,0	100,0	5 753

### 7.2.4. Typologie et caractéristiques socio culturelles

#### 7.2.4.1. Variation selon la région naturelle

Par rapport aux régions naturelles, on observe que les ménages de type parental sont proportionnellement plus nombreux dans toutes les régions. La proportion varie de 58,5% (en Moyenne Guinée) à 79,7% (en Haute Guinée). La faible proportion de ménages du type 'familial conjugal' est observée dans toutes les régions, la Haute Guinée enregistre la plus faible proportion pour ce type de ménage avec 6,9%. La proportion de ménages du type monoparental varie d'une région à l'autre: 12,7% en Basse Guinée, 18,2% en Moyenne Guinée, 7,1% en Haute Guinée, 15,2% en Guinée Forestière et 13,6% à Conakry.

S'agissant des ménages de type non familial, la Moyenne Guinée enregistre une proportion assez élevée (13,8%), suivie de Conakry avec 12,5%.

**Tableau 7.0 7: Répartition (en %) des ménages par région naturelle selon le type de ménage**

Région Naturelle	Type de ménage				Total (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Basse Guinée	9,6	8,6	12,7	69,1	100,0	330 872
Moyenne Guinée	13,8	9,5	18,2	58,5	100,0	351 757
Haute Guinée	6,3	6,9	7,1	79,7	100,0	276 646
Guinée Forestière	11,0	7,4	15,2	66,4	100,0	274 377
Conakry	12,5	9,3	13,6	64,6	100,0	236 736
Ensemble	10,7	8,4	13,6	67,3	100,0	1 470 388

## 7.2.4.2. Variation selon la religion

Il ressort du tableau 7.08 que, quel que soit la religion du chef de ménage, nous enregistrons beaucoup plus de ménage du type parental, proportions au-dessus de 50%. Les ménages du type monoparental sont assez nombreux, proportions variant entre 13% chez les chefs de ménages musulmans et 20,9% chez les animistes.

S'agissant des ménages du type conjugal, nous avons des proportions assez faibles, dessous de 10% quel que soit la religion du chef de ménage.

La proportion de ménages du type non familial varie de 10,2% chez les musulmans à 14,8% ceux d'une autre religion.

**Tableau 7.0 8: Répartition (en %) des ménages par religion du chef de ménage selon type de ménage**

Religion	Type de ménage				Ensemble (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Sans religion	13,8	8,1	19,1	59,1	100,0	34 685
Musulmane	10,2	8,4	13,0	68,4	100,0	1 283 724
Chrétienne	14,4	8,4	16,5	60,7	100,0	114 879
Animiste	13,5	8,3	20,9	57,3	100,0	34 732
Autre religion	14,8	9,0	14,5	61,7	100,0	2 366
ND	50,0	50,0	-	-	100,0	2
Total	10,7	8,4	13,6	67,3	100,0	1 470 388

## 7.2.4.3. Variation selon la nationalité

Quel que soit la nationalité du chef de ménage, la proportion de ménage de type parental est le plus élevée. Pour ce qui des chefs de ménage Guinéens, la proportion est de 67,5%. Ils habitent en proportion faible dans les ménages du type conjugal (8,3%).

Après les ménages de type parental, ensuite vient les ménages de type non familial chez les chefs de ménages de nationalité d'un pays de l'Afrique de l'ouest, de l'Afrique central, de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique Australe et d'un autre pays, avec des proportions respectives de 21,5%; 16%, 20,1%; 15,2% et 20,1%.

**Tableau 7.0 9: Répartition (en %) des ménages par nationalité du chef de ménage selon le type de ménage**

Nationalité	Type de ménage				Ensemble (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Guinée	10,6	8,3	13,6	67,5	100,0	1 453 140
Afrique de l'Ouest	21,5	11,3	12,5	54,7	100,0	8 989
Afrique Centrale	16,0	10,9	12,3	60,8	100,0	2 412
Afrique du Nord	11,4	9,6	12,4	66,6	100,0	1 724
Afrique de l'Est	20,1	9,0	16,1	54,9	100,0	623
Afrique Australe	15,2	12,2	9,6	63,0	100,0	230
Autre pays	20,1	11,1	11,3	57,5	100,0	3 006
ND	25,8	10,6	8,3	55,3	100,0	264
Total	10,7	8,4	13,6	67,3	100,0	1 470 388

## 7.2.4.4. Variation selon le niveau d'instruction

Le tableau 7.10 montre que, quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, les ménages du type parental sont majoritaires. La proportion de ce type de ménage est plus élevée (69,8%) chez ceux ayant le niveau primaire.

Chez les chefs de ménage sans niveau d'instruction, ceux ayant le niveau primaire, collège et professionnel/technique, la plus faible proportion de ménages est celui du type conjugal, respectivement 7,9% ; 8,3% ; 9,2% et 9%. Par ailleurs, chez les chefs du niveau universitaire, ce sont les ménages du type monoparental, représentent 6,2%.

**Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages par niveau d'instruction du chef de ménage selon le type de ménage**

Type de ménage	Niveau d'instruction							Ensemble
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel / Technique	Université	ND	
Ménage non familial	9,7	9,7	12,4	15,8	15,0	17,0	17,8	10,7
Ménage conjugal	7,9	8,3	9,2	9,8	9,0	11,7	13,3	8,4
Ménage monoparental	15,0	12,2	10,4	9,0	12,7	6,2	13,3	13,6
Ménage parental	67,4	69,8	68	65,3	63,3	65,1	55,6	67,3
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	1 064 567	127 022	104 019	61 895	18 383	94 457	45	1 470 388

## 7.2.5. Typologie et caractéristiques socioéconomiques

### 7.2.5.1. Variation selon la situation d'activité du chef de ménage

A l'exception des chefs de ménage élèves ou étudiants et femmes au foyer, nous constatons que les ménages du type parental sont beaucoup plus fréquents pour les autres catégories de chefs de ménage. Chez les chefs de ménages élèves ou étudiants, nous enregistrons 49,4% de ménages du type non familial. Ainsi, la proportion de ménages du type monoparental chez les femmes au foyer est de 64,2%.

**Tableau 7.11: Répartition (en %) des ménages par situation d'activité du chef de ménage selon le type de ménage**

Situation d'activité	Type de ménage				Ensemble (%)	Effectif Total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Occupé	8,3	8,1	10,6	73,0	100	1 206 631
Chômeur	10,5	9,2	8,5	71,8	100	17 811
Recherche 1er emploi	27,1	14,0	6,7	52,2	100	15 341
Elève/ Etudiant	49,4	11,4	8,8	30,4	100	19 145
Femme au foyer	24,8	2,6	64,2	8,4	100	73 791
Rentier	9,3	8,7	10,2	71,8	100	9 292
Retraité	6,5	9,5	10,2	73,8	100	20 005
Invalide/vieillard	19,8	13,8	15,9	50,5	100	108 354
ND	11,1	5,6	16,7	66,7	100	18
Total	10,7	8,4	13,6	67,3	100	1 470 388

### 7.2.5.2. Variation selon le statut dans l'activité du chef de ménage

Quel que soit le statut dans l'activité du chef de ménage, les ménages du type parental constituent plus de la moitié des ménages. La proportion est encore plus forte chez les chefs de ménage indépendants avec 73,8%.

Chez les chefs de ménages apprentis, 27,6% des ménages sont du type non familial. La structure des ménages chez les employeurs, travailleurs à la tâche, salariés publics et privés montre des proportions assez faibles de ménages du type monoparental, respectivement 6,1%, 8,6%, 9,1% et 5,7%.

**Tableau 7.12: Répartition (en %) des ménages par statut dans l'activité du chef de ménage selon le type de ménage**

Statut dans l'activité	Type de ménage				Ensemble (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Indépendant	7,6	7,8	10,8	73,8	100,0	1 047 545
Employeur	11,5	10,2	6,1	72,2	100,0	7 351
Salarié public	12,1	9,3	9,1	69,5	100,0	70 316
Salarié privé	13,0	10,8	5,7	70,5	100,0	51 138
Travailleur à la tâche	10,8	9,6	8,6	71,1	100,0	16 324
Apprenti	27,6	11,1	10,7	50,7	100,0	7 015
Aide familial	10,3	7,7	17,5	64,5	100,0	22 189
Membre coopérative/ groupement	12,8	10,4	12,7	64,2	100,0	2 480
ND	13,1	11,9	14,3	60,7	100,0	84
<b>Total</b>	<b>8,3</b>	<b>8,1</b>	<b>10,6</b>	<b>73,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 224 442</b>

### 7.2.5.3. Variation selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Quel que soit la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, la majorité des ménages sont du type parental. La plus forte proportion de ce type ménage est observée chez les conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (79,2%).

Nous remarquons que ce sont les ménages du type monoparental qui sont moins nombreux chez les chefs de ménage directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs (7,1%), exerçant la profession intellectuelle et scientifique (6,5%) ; des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (4,9%), conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (2,7%) et des professions militaires, policières et douanières (3,9%) (Tableau 7.13).

**Tableau 7.13: Répartition (en %) des ménages par catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage selon le type de ménage**

Catégorie professionnelle	Type de ménage				Total (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	10,5	10,0	7,1	72,4	100	5 443
Profession intellectuelle et scientifique	9,6	9,5	6,5	74,4	100	21 847
Profession intermédiaire	12,8	9,1	9,4	68,7	100	32 132
Employés de type administratif	13,3	9,5	11,0	66,1	100	18 617
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	10,0	8,0	16,1	66,0	100	260 801
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	6,9	7,5	10,3	75,3	100	665 344
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	8,7	9,2	4,9	77,2	100	168 264
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	7,9	10,2	2,7	79,2	100	6 722
Professions élémentaires	12,3	9,2	10,0	68,6	100	17 758
Professions militaires, policières et douanières	13,3	11,9	3,9	70,9	100	16 208
ND	12,7	10,5	8,5	68,4	100	11 306
<b>Total</b>	<b>8,3</b>	<b>8,1</b>	<b>10,6</b>	<b>73,0</b>	<b>100</b>	<b>1 224 442</b>

#### 7.2.5.4. Variation selon la branche d'activité du chef de ménage

Il ressort du tableau A7.02 que les ménages du type parental dominant quel que soit la branche d'activité du chef de ménage : plus d'un ménage sur deux est du type parental.

Chez les agriculteurs/éleveurs/sylviculture/pêcheurs, exerçants des activités d'hébergement et de restauration et les Commerçants de gros et de détail, réparation de véhicules, respectivement 10,3% 18% et 18,8% des ménages sont du type monoparental. Par ailleurs, nous observons chez les exerçants des activités d'information, d'édition et d'imprimerie, activités de poste et de télécommunication et les activités professionnelles, scientifiques et techniques un nombre assez important (plus de 10%) de ménages du type non familial.

#### 7.2.5.5. Variation selon le niveau de vie du ménage

Quel que soit le niveau de vie, les ménages de type parental sont les plus représentés, on note une proportion beaucoup plus élevée chez les très pauvres (70,8%). Ensuite viennent les ménages monoparentaux mais avec une proportion plus élevée chez les moyens riches (15,5%). Par ailleurs, les ménages conjugaux sont les moins nombreux quel que soit le niveau de vie.

**Tableau 7.14: Répartition (en %) des ménages par niveau de vie selon le type de ménage**

Niveau de vie	Type de ménage				Ensemble (%)	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
Très pauvre	9,2	8,5	11,5	70,8	100,0	294 080
Pauvre	8,9	7,9	12,8	70,3	100,0	294 115
Moyen	11,3	8,1	15,5	65,1	100,0	294 038
Riche	12,1	8,3	14,5	65,1	100,0	294 078
Très riche	12,0	9,1	13,5	65,5	100,0	294 077
Total	10,7	8,4	13,6	67,3	100,0	1 470 388

### 7.3. Incidence de l'accueil des personnes extérieures au noyau familial

Il convient de préciser que l'incidence de l'accueil des personnes extérieures au noyau familial est analysée à partir de la proportion de ménages familiaux nucléaires.

#### 7.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Au niveau national, il ressort du tableau 7.15 que, les ménages familiaux sont à 42% nucléaires. Ce qui montre que, l'accueil des personnes extérieures au noyau familial est beaucoup plus important dans les ménages. La proportion de ces ménages en milieu rural (46,7%) est plus élevée qu'en milieu urbain (32,6%). La proportion est encore plus forte chez les hommes chefs de ménage (42,4%) que chez les femmes (39,5%).

#### 7.3.2. Variation selon région

L'analyse selon la région de résidence montre que, les ménages nucléaires sont plus nombreux dans la région de Mamou (57%) que dans les autres régions. C'est à Conakry où on enregistre moins de ménages familiaux nucléaires avec 33,1%.

Par rapport au sexe du chef de ménage, excepté la région de Labé, les proportions sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. On note, quel que soit le sexe du chef de ménage, la région de Mamou vient en tête (57,7% chez les hommes et 54,7% chez les femmes).

Le milieu rural affiche des proportions de ménages familiaux nucléaires plus élevées qu'en milieu urbain et quel que soit le sexe du chef de ménage. En effet, on note une variation en milieu rural allant de

37,1% (Kankan) à 59,4% (Mamou). En milieu urbain, les proportions varient de 27,5% (Kankan) à 59,8% (Mamou).

**Tableau 7.15: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	34,6	23,9	32,8	45,4	43,1	45,2	42,8	36,5	42,1
Conakry	34,9	22,0	33,1	-	-	-	34,9	22,0	33,1
Faranah	31,3	23,5	29,9	52,1	43,6	51,5	48,5	35,9	47,3
Kankan	28,2	21,6	27,5	37	40,5	37,1	35,2	32,8	35,0
Kindia	35,2	24,7	33,7	45,8	46,2	45,8	42,3	38,9	41,8
Labé	37,8	31,4	36,2	51,2	54,3	52,0	49,8	51,8	50,2
Mamou	41,7	33,1	39,7	59,8	57,9	59,4	57,7	54,7	57,0
N'Zérékoré	31,8	23,5	30,5	42,8	36,6	41,9	40,6	33,6	39,5
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

### 7.3.3. Incidence de l'accueil et caractéristiques socio démographiques

#### 7.3.3.1. Variation selon l'âge du chef de ménage

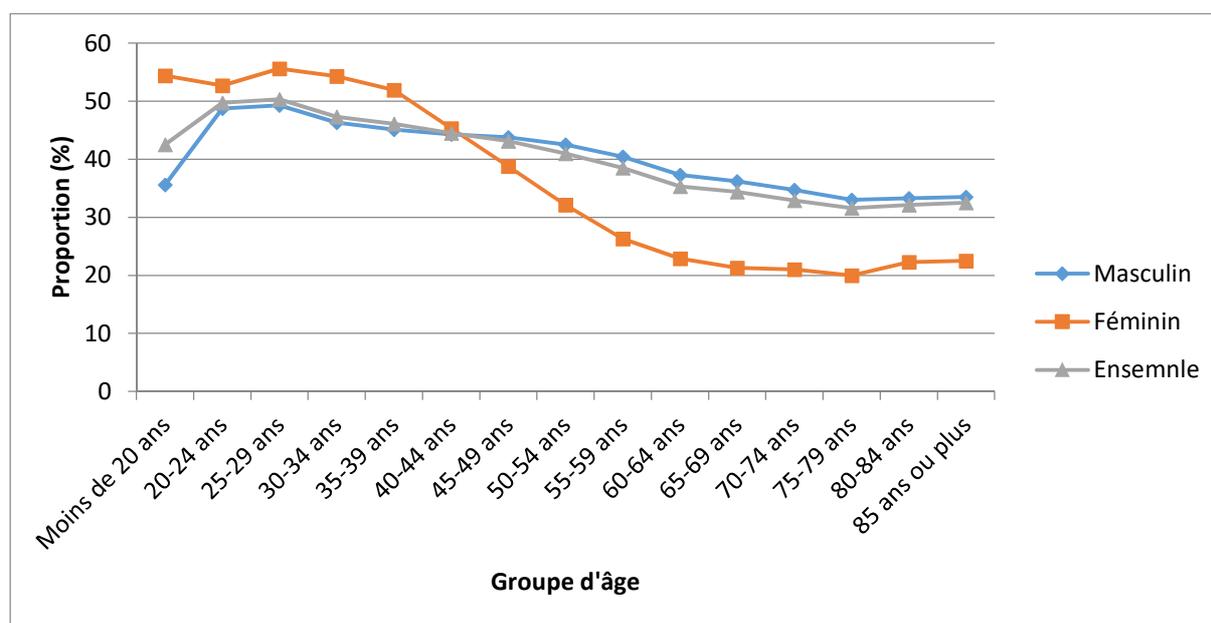
Le tableau 7.16 montre que les fortes proportions de ménages familiaux nucléaires sont observées chez les chefs de ménage moins âgés. Plus de la moitié des ménages dirigés par ceux âgés de 25-29 ans (50,3%) sont familiaux nucléaires.

A moins de 45 ans, les ménages familiaux nucléaires dirigés par les femmes sont plus nombreux que ceux des hommes. Par contre, à partir de 45 ans, on note des proportions de ménages familiaux nucléaires plus élevées chez les hommes que chez les femmes.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que, les proportions des ménages familiaux nucléaires se situant en milieu rural sont plus élevées qu'en milieu urbain.

**Tableau 7.16: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins 20 ans	21,0	35,3	26,5	39,6	60,4	47,1	35,6	54,4	42,5
20 à 24 ans	42,1	33,6	39,5	50,7	61,4	53,2	48,7	52,7	49,7
25 à 29 ans	45,9	34,5	44,2	50,9	64,7	53,0	49,3	55,6	50,3
30 à 34 ans	41,7	35,6	41,0	49,2	63,6	51,2	46,3	54,3	47,3
35 à 39 ans	38,7	35,5	38,3	49,1	59,9	50,7	45,1	51,9	46,1
40 à 44 ans	36,9	29,8	36,0	48,9	53,5	49,6	44,3	45,3	44,5
45 à 49 ans	34,6	25,2	33,2	48,9	46,3	48,5	43,8	38,8	43,1
50 à 54 ans	32,1	19,4	30,1	47,8	39,8	46,7	42,5	32,1	41,0
55 à 59 ans	28,1	14,5	25,9	46,3	34,7	45,0	40,4	26,3	38,5
60 à 64 ans	24,7	11,6	22,6	43,1	30,1	41,6	37,3	22,9	35,3
65 à 69 ans	22,7	10,1	20,6	41,2	28,3	39,8	36,2	21,3	34,4
70 à 74 ans	20,2	9,9	18,3	39,5	27,3	38,1	34,7	21,0	32,9
75 à 79 ans	18,5	7,6	16,7	37,0	27,0	36,1	33,0	20,0	31,6
80 à 84 ans	16,6	9,2	15,2	37,4	29,4	36,6	33,3	22,3	32,1
85 ans ou plus	17,1	11,1	15,9	36,5	28,9	36,0	33,5	22,5	32,5
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

**Graphique 7.0 1: Variation des proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par groupe d'âges selon le sexe du chef de ménage**


### 7.3.3.2. Variation selon l'état matrimonial du chef de ménage

Il ressort du tableau 7.17 que la plus forte proportion de ménages familiaux nucléaires est enregistrée chez les mariés ou des personnes vivantes en union libre (42,4%). Par ailleurs, c'est chez les veufs/veuves on observe la plus faible proportion avec 29,8%.

L'examen selon le sexe du chef de ménage montre que c'est seulement chez les célibataires où la proportion de ménages familiaux nucléaires est plus élevée pour ceux dirigés par les femmes que ceux des hommes.

Quel que soit l'état matrimonial du chef de ménage, l'état de nucléarisation des ménages est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 7.17: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	29,9	26,5	27,8	36,8	47,7	43,0	34,2	38,6	36,8
Marié ou union libre	34,2	25,2	33,2	46,6	50,2	47,0	42,5	42,1	42,4
Veuf ou veuve	21,8	18,7	19,1	38,3	38,0	38,1	31,9	29,5	29,8
Divorcé ou séparé	40,0	32,2	34,4	48,1	46,3	46,9	45,2	39,9	41,6
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

### 7.3.3.3. Variation selon le statut d'handicap du chef de ménage

On observe une proportion plus élevée (42%) de ménages familiaux nucléaires dans ceux dont le chef ne présente aucun handicap que ceux handicapés (39,8%) et quel que soit le sexe du chef de ménage.

En considérant le milieu de résidence, en milieu urbain tout comme en milieu rural, ceux dirigés par les sans handicap affichent encore des proportions élevées, respectivement. 32,7% et 46,8%. On note également des fortes proportions en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit le statut d'handicap (Tableau 7.18).

**Tableau 7.18: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Statut d'handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans handicap	34,2	24,0	32,7	46,6	48,1	46,8	42,4	39,5	42,0
handicap	28,5	20,7	27,4	45,0	44,9	44,9	40,2	36,6	39,8
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

### 7.3.4. Incidence de l'accueil et caractéristiques socio culturelles

#### 7.3.4.1. Variation selon la région naturelle

Les ménages familiaux nucléaires présentent des différences selon la région de résidence. Comme l'indique le tableau 7.19, c'est en Moyenne (53,1%) où on trouve la proportion la plus élevée. Par ailleurs, on note la proportion de ménages familiaux nucléaires la plus faible à Conakry avec 33,1%.

Suivant le sexe du chef de ménage, quel que soit la région, les proportions sont plus élevées dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes. Ainsi, quel que soit le sexe du chef de ménage, on note la forte proportion de ménages familiaux nucléaires en Moyenne Guinée : 53,2% chez les hommes et 52,7% chez les femmes.

L'analyse selon le milieu de résidence montre des fortes proportions en zone rurale qu'en zone urbaine. On observe en zone rurale tout comme en zone urbaine la forte proportion de ménages familiaux nucléaires en Moyenne Guinée 55% et 37,6%.

**Tableau 7.19: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région naturelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	34,9	24,3	33,4	44,1	43,7	44,0	41,1	36,5	40,5
Moyenne Guinée	39,5	31,8	37,6	54,9	55,5	55,0	53,2	52,7	53,1
Haute Guinée	28,8	22,0	28,0	42,8	42,5	42,8	40,3	35,1	40,0
Guinée Forestière	31,7	23,7	30,4	43,0	37,0	42,2	40,6	33,4	39,5
Conakry	34,9	22,0	33,1	-	-	-	34,9	22,0	33,1
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

#### 7.3.4.2. Variation selon la religion

Le tableau 7.20 montre que les ménages dirigés par les musulmans ont la plus forte proportion (42,5%) de ménages nucléaires familiaux, et quel que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence. Ils sont suivis par ceux dont le chef est sans religion (42,4%). Les ménages dirigés par ceux d'une autre religion ont la plus faible proportion de ménages familiaux nucléaires (39,1%), ce sont les ménages les plus étendus.

**Tableau 7.20: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	32,3	24,1	31,0	45,1	36,3	43,5	43,9	35,4	42,4
Musulmane	34,8	24,3	33,3	47,1	50,4	47,5	42,8	40,7	42,5
Chrétienne	25,6	20,1	24,7	42,0	37,7	41,3	36,4	31,0	35,5
Animiste	33,2	19,8	30,7	43,3	34,4	41,5	42,9	33,9	41,1
Autre religion	27,5	27,3	27,4	43,1	35,5	42,1	39,9	33,8	39,1
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	39,5	46,7	42,4	39,5	42,0

### 7.3.4.3. Variation selon la nationalité

Les ménages dirigés les chefs de ménages de l'Afrique du sud (46,7%) sont les plus nucléaires, proportion supérieure à celle observée au niveau national (42%).

Selon le sexe du chef de ménage, chez les hommes, la proportion la plus élevée est enregistrée par ceux de l'Afrique Australe (47,3%). Par contre, chez les femmes, la proportion de ménages nucléaires est plus élevée chez ceux de l'Afrique de l'Est (44,6%).

L'examen selon le milieu de résidence montre des proportions de ménages nucléaires beaucoup plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain, quel que soit la nationalité du chef de ménage.

**Tableau 7.21: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Nationalité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Guinée	34,0	23,8	32,5	46,6	48,1	46,8	42,4	39,5	42,0
Afrique de l'Ouest	44,6	32,1	43,3	46,6	38,1	45,3	45,5	35,5	44,2
Afrique Centrale	35,0	28,9	34,2	46,6	43,0	46,3	41,3	35,0	40,6
Afrique du Nord	33,4	20,8	31,7	45,6	46,1	45,6	41,0	35,9	40,3
Afrique de l'Est	31,6	33,3	31,9	46,8	54,0	48,1	39,7	44,6	40,6
Afrique Australe	47,5	16,7	45,7	47,0	57,1	47,8	47,3	38,5	46,7
Autre pays	35,3	30,0	34,6	43,3	44,2	43,4	39,3	37,4	39,1
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

### 7.3.4.4. Variation selon le niveau d'instruction

Nous remarquons que plus le niveau d'instruction des chefs de ménage augmente, moins la proportion de ménages familiaux nucléaires diminue. En effet, chez les chefs de ménage sans niveau, la proportion est de 44,6%. Pour ceux de niveau universitaire, on note 27,7% de ménages familiaux nucléaires. Quel que soit le sexe du chef de ménage, on observe la même tendance.

Par rapport au milieu de résidence, les proportions en zone rurale sont plus élevées qu'en zone urbaine. Egalement, quel que soit le milieu de résidence, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, moins la proportion de ménages familiaux diminue.

**Tableau 7.22: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	37,0	25,2	34,7	47,6	48,5	47,7	45,2	41,9	44,6
Primaire	34,2	23,5	32,6	43,0	43,7	43,1	39,4	32,3	38,6
Collège	35,4	22,4	33,8	41,5	37,9	41,3	38,2	26,5	37,1
Lycée	32,7	21,5	31,6	40,1	40,4	40,1	35,1	24,6	34,3
Professionnel/Technique	26,4	17,0	25,1	36,1	39,3	36,3	28,7	19,5	27,6
Université	27,2	16,5	26,7	35,2	29,3	35,1	28,2	17,0	27,7
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

## 7.3.5. Incidence de l'accueil et caractéristiques socioéconomiques

### 7.3.5.1. Variation selon la situation d'activité du chef de ménage

Il ressort du tableau 7.23 que, la proportion de ménages familiaux nucléaires est plus élevée chez les chefs de ménage occupés (43,3%). La plus faible proportion est observée chez les chefs de ménage retraité (21,1%).

Suivant le sexe du chef de ménage, on note chez les hommes la plus forte proportion chez les occupés (43,5%). Les ménages dirigés par les femmes, la même tendance est observée chez les occupés et les femmes au foyer, chaque groupe enregistre 41,6% de ménages familiaux.

On constate que les proportions en milieu rural sont plus élevées qu'en milieu urbain, quel que soit la situation d'activité du chef de ménage. En milieu rural, on note la plus forte proportion de ménages familiaux nucléaires chez les femmes au foyer avec 50,8%. Par contre, en milieu urbain, la forte proportion est enregistrée chez les chefs de ménages à la recherche du premier emploi (37,9%).

**Tableau 7.23: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	35,4	25,8	34,4	47,4	49,3	47,6	43,5	41,6	43,3
Chômeur	32,7	18,6	31,7	44,5	49,3	44,8	38,1	30,9	37,6
Recherche 1er emploi	39,1	23,2	37,9	46,9	47,7	46,9	41,5	27,8	40,7
Elève/ Etudiant	32,5	22,8	30,9	42,6	46,4	42,9	37,4	30,7	36,5
Femme au foyer	-	25,6	25,6	-	50,8	50,8	-	41,6	41,6
Rentier	32,2	14,7	30,0	44,4	39,4	44,0	39,2	24,4	37,9
Retraité	17,5	9,6	16,8	33,2	36,9	33,3	21,7	14,3	21,1
Invalide/vieillard	22,3	10,7	19,4	38,0	27,5	36,4	34,2	21,1	31,9
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

#### 7.3.5.2. Variation selon le statut dans l'activité du chef de ménage

Comme l'indique le tableau 7.24, les indépendants enregistrent la proportion de ménages familiaux nucléaires la plus élevée (44,7%). Ils sont suivis des travailleurs à la tâche avec 42,8% de ménages familiaux nucléaires. La proportion la plus faible est observée chez les salariés du secteur public (27,7%).

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre également la même tendance chez les hommes tout comme chez les femmes.

Par rapport au milieu de résidence, on note des proportions plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, en zone rurale tout comme en zone urbaine, les travailleurs à la tâche enregistrent les plus fortes proportions de ménages familiaux nucléaires, respectivement 48,8% et 38%.

**Tableau 7.24: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par statut dans l'activité et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage**

Statut dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Indépendant	37,5	26,9	36,3	47,7	49,5	47,8	44,9	42,7	44,7
Employeur	33,0	20,3	32,5	45,8	39,8	45,5	37,1	26,4	36,7
Salarié public	26,3	16,8	25,6	38,6	39,8	38,6	28,3	19,6	27,7
Salarié privé	32,8	22,4	32,4	40,0	34,2	39,8	34,1	24,5	33,8
Travailleur à la tâche	38,7	28,2	38,0	48,9	47,3	48,8	43,2	38,1	42,8
Apprenti	37,5	31,9	36,9	48,6	38,1	47,9	41,2	33,4	40,4
Aide familial	31,0	2,1	25,5	42,3	5,3	35,5	40,8	4,9	34,2
Membre coopérative/ groupement	32,8	17,9	31,3	40,1	36,3	39,4	36,0	29,1	35,1
Total	35,3	25,6	34,3	47,4	49,3	47,6	43,4	41,5	43,2

## 7.3.5.3. Variation selon catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Il ressort du tableau 7.25 que la proportion de ménages familiaux nucléaires est plus élevée chez les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (47,8%). La plus faible proportion est observée chez les directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs (24%).

Selon le sexe du chef de ménage, tant chez les hommes que chez les femmes, les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche enregistrent toujours la plus forte proportion, respectivement 47,4% et 51%.

En examinant selon le milieu de résidence, en zone urbaine, ceux qui exercent les professions élémentaires ont la forte proportion de ménages familiaux nucléaires (40%). Par contre, en zone rurale, les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont à la tête avec 48,4% de ménages familiaux nucléaires.

**Tableau 7.25: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par catégorie socioprofessionnelle et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage**

Catégorie socioprofessionnelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	21,6	15,9	21,4	34,8	54,1	36,2	23,9	25,5	24,0
Profession intellectuelle et scientifique	28,4	17,0	27,8	37,2	40,0	37,3	30,6	20,8	30,2
Profession intermédiaire	28,6	18,6	27,7	40,3	40,0	40,2	32,1	22,8	31,4
Employés de type administratif	30,6	16,2	29,1	38,8	25,9	37,7	31,7	17,3	30,2
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	38,2	27,0	36,4	45,9	39,1	44,7	40,4	30,8	38,8
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	33,9	23,4	33,2	48,0	51,8	48,4	47,4	51,0	47,8
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	35,5	26,9	35,2	45,9	44,1	45,9	40,0	33,4	39,8
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	33,6	24,0	33,6	38,2	40,0	38,2	34,5	26,7	34,5
Professions élémentaires	41,2	27,6	40,0	42,1	43,1	42,2	41,4	30,6	40,5
Professions militaires, policières et douanières	30,4	18,8	30,2	45,8	36,4	45,6	32,3	20,4	32,1
Total	35,3	35,3	34,3	47,4	49,3	47,6	43,4	41,5	43,2

## 7.3.5.4. Variation selon la branche d'activité du chef de ménage

Il ressort du tableau A7.03 que, la proportion de ménages familiaux nucléaires est plus élevée chez les chefs de ménage agriculteurs ou éleveurs ou sylviculteurs et /ou pêcheurs (47,9%). La plus faible proportion est observée chez les chefs de ménage de la branche « Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire » avec 28,2%.

Suivant le sexe du chef de ménage, on note chez les hommes tout comme chez les femmes la plus forte proportion chez les agriculteurs ou éleveurs ou sylviculteurs et ou pêcheurs, respectivement 47,5% et 51,1%.

Selon le milieu de résidence, excepté les chefs de ménages ayant comme branche d'activités « Immobilières et services administratifs et d'appui » et « Autres branches d'activités », on constate que les proportions en milieu rural sont plus élevées qu'en milieu urbain.

### 7.3.5.5. Variation selon le niveau de vie du ménage

Il ressort du tableau 7.26 que, au fur et à mesure que le niveau du ménage augmente, le niveau de nucléarisation du ménage devient important. En effet, les ménages très pauvres sont les plus nucléaires (56,2%) et ceux très riches sont les moins nucléaires (31,6%). Cette tendance reste aussi la même bien qu'au niveau de ceux dirigés par les hommes que les femmes ainsi qu'en milieu rural et urbain.

**Tableau 7.26: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par niveau de vie et par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage**

Niveau de vie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Très pauvre	41,8	40,2	41,6	55,7	60,7	56,3	55,6	60,5	56,2
Pauvre	36,0	31,3	35,3	45,5	46,6	45,6	45,3	46,2	45,4
Moyen	31,1	26,5	30,2	40,8	43,6	41,2	39,9	41,9	40,3
Riche	35,9	26,6	34,4	38,2	38,0	38,2	36,8	30,7	35,8
Très riche	33,2	21,2	31,6	31,8	29,1	31,5	33,2	21,4	31,6
Total	34,1	23,9	32,6	46,5	48,0	46,7	42,4	39,5	42,0

## 7.4. Intensité de l'accueil des personnes extérieures au noyau familial

Cet indicateur est appréhendé à partir du nombre de personnes accueillies dans le ménage et « proportion de personnes extérieures au noyau familial ».

### 7.4.1. Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial

#### 7.4.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est égal à 2. Selon le sexe du chef de ménage, la moyenne chez les femmes (2,1) est plus élevée que chez les hommes (2). Par rapport au milieu de résidence, on note une différence entre la zone urbaine (2,5) et rurale (1,8).

#### 7.4.1.2. Variation selon région

Il ressort du tableau 7.27 que le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est plus élevé dans la région de Kankan (3,4). Par ailleurs, la plus faible moyenne est observée dans la région de Mamou (1).

L'analyse selon le sexe montre que dans toutes régions, le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est plus élevé chez les femmes chefs de ménage que chez les hommes. Ainsi, Conakry a le nombre moyen le plus élevé (3,6). Par contre, chez les hommes, la région de Kankan enregistre le nombre moyen le plus élevé (3,4).

L'examen selon le milieu de résidence montre que les moyennes en zone urbaine sont plus élevées qu'en zone rurale et quel que soit le sexe du chef de ménage. En milieu urbain tout comme en milieu rural, la région de Kankan est en tête, respectivement 3,5 et 3,3.

**Tableau 7.27: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	2,1	2,9	2,2	1,8	1,9	1,8	1,9	2,2	1,9
Conakry	2,3	3,6	2,5	-	-	-	2,3	3,6	2,5
Faranah	2,6	3,1	2,7	1,4	1,7	1,4	1,6	2,2	1,7
Kankan	3,5	3,7	3,5	3,4	2,4	3,3	3,4	2,9	3,4
Kindia	2,1	3,2	2,3	1,7	1,8	1,7	1,8	2,2	1,9
Labé	1,7	2,2	1,8	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
Mamou	1,5	2,1	1,7	0,9	1,1	1,0	1,0	1,2	1,0
N'zérékoré	2,5	3,0	2,6	1,6	1,8	1,7	1,8	2,1	1,9
Ensemble	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

#### 7.4.1.3. Intensité de l'accueil et caractéristiques socio démographiques

- Variation selon l'âge du chef de ménage

On constate que le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est plus important quand le chef de ménage est beaucoup plus âgé. C'est à 85 ans et plus que le nombre moyen par ménage de personnes extérieures est plus élevé (3,6). Le même constat ressort selon le sexe du chef de ménage. A 85 ans et plus, on enregistre 3,8 chez les hommes contre 2,9 chez les femmes.

L'examen selon le milieu de résidence montre des moyennes beaucoup plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Aussi, quel que soit le milieu de résidence, le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial augmente au fur et à mesure que l'âge du chef de ménage avance. En effet, en milieu urbain, on note une variation allant de 2,5 (moins de 20 ans) à 5,3 (85 ans et plus). En milieu rural, le nombre moyen varie de 1,8 (moins de 20 ans) à 3,3 (85 ans et plus).

**Tableau 7.28: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 20 ans	2,7	2,3	2,5	2,1	1,3	1,8	2,3	1,6	2,0
20 à 24 ans	1,8	1,9	1,8	1,5	1,0	1,4	1,6	1,4	1,6
25 à 29 ans	1,5	1,9	1,6	1,4	0,9	1,3	1,5	1,3	1,4
30 à 34 ans	1,6	2,0	1,7	1,5	0,9	1,4	1,5	1,3	1,5
35 à 39 ans	1,8	2,1	1,9	1,5	1,0	1,4	1,6	1,4	1,6
40 à 44 ans	2,0	2,6	2,1	1,5	1,2	1,5	1,7	1,7	1,7
45 à 49 ans	2,3	2,9	2,4	1,6	1,5	1,6	1,8	2,0	1,9
50 à 54 ans	2,5	3,5	2,7	1,7	1,7	1,7	2,0	2,3	2,0
55 à 59 ans	2,8	4,1	3,1	1,8	1,9	1,9	2,2	2,7	2,3
60 à 64 ans	3,2	4,6	3,5	2,1	2,1	2,1	2,4	2,9	2,5
65 à 69 ans	3,7	4,9	3,9	2,4	2,1	2,3	2,8	2,9	2,8
70 à 74 ans	4,2	5,0	4,4	2,6	2,1	2,5	3,0	2,9	2,9
75 à 79 ans	4,6	5,4	4,8	2,9	2,2	2,7	3,2	3,0	3,2
80 à 84 ans	4,9	5,2	5,0	3,1	2,1	2,9	3,4	2,9	3,3
85 ans ou plus	5,4	5,1	5,3	3,5	2,0	3,3	3,8	2,9	3,6
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

- Variation selon l'état matrimonial du chef de ménage

Le tableau 7.29 révèle que le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est plus élevé chez les veufs ou veuves (2,5). On remarque que cette moyenne est supérieure à celle obtenue au niveau national (2).

Selon le sexe du chef de ménage, la même tendance ressort tant chez les hommes (2,2) que chez les femmes (2,5).

Concernant le milieu de résidence, en zone rurale, on constate que chez les mariés ou unions libres et les veufs ou veuves, le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est le même (1,8). Par contre, en zone urbaine, le nombre moyen chez les veufs ou veuves est le plus élevé (3,7).

**Tableau 7.29: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par l'état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Etat matrimonial	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Célibataire	1,6	2,6	1,8	1,7	1,5	1,6	1,6	2,0	1,7
Marié/union	2,4	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,0	2,0
Veuf/Veuve	3,2	3,8	3,7	1,8	1,8	1,8	2,2	2,5	2,5
Divorcé/Séparé	1,8	2,4	2,2	1,3	1,3	1,3	1,5	1,8	1,7
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

- Variation selon le statut d'handicap du chef de ménage

Le tableau 7.30 montre que la moyenne par ménage de personnes extérieures au noyau familial est plus élevée chez les handicapés (2,3) que chez leurs homologues n'ayant pas d'handicap (2).

Selon le sexe du chef de ménage, on observe la même tendance chez les hommes, 2,3 en moyenne chez les handicapés contre 2 chez les sans handicap.

Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, le nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial est plus élevé chez les chefs de ménage handicap que chez leurs homologues n'ayant pas d'handicap.

**Tableau 7.30: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Statut d'handicap	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Sans	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0
Handicap	2,9	3,5	3,0	2,0	1,5	1,9	2,3	2,1	2,3
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

#### 7.4.1.4. Intensité de l'accueil et caractéristiques socio culturelles

- Variation selon la région naturelle

Les résultats du tableau 7.31 montrent que c'est dans la région de la Haute Guinée où le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est plus élevé (2,8). Cette région enregistre aussi plus de personnes extérieures au noyau familial quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. En effet, on note 2,8 chez les hommes contre 2,6 chez les femmes et 3,3 en milieu urbain contre 2,7 en milieu rural. Par ailleurs, la région de la Moyenne Guinée est celle où les ménages enregistrent moins (1,3) de personnes extérieures au noyau familial, quel que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence. En moyenne chez les hommes, 1,2 personnes sont extérieures au noyau familial contre 1,3 chez les femmes. On note 1,8 en milieu urbain contre 1,2 en milieu rural.

**Tableau 7.31: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par région Naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région naturelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe du CM			Sexe du CM			Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	2,1	3,1	2,3	1,8	1,9	1,8	1,9	2,3	2,0
Moyenne Guinée	1,7	2,2	1,8	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3
Haute Guinée	3,3	3,5	3,3	2,7	2,1	2,7	2,8	2,6	2,8
Guinée Forestière	2,5	3,0	2,6	1,6	1,8	1,6	1,8	2,1	1,9
Conakry	2,3	3,6	2,5				2,3	3,6	2,5
Ensemble	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

- Variation selon la religion

Il ressort du tableau 7.32 que les chefs de ménage musulmans accueillent beaucoup plus de personnes, on note en moyenne 2 personnes par ménage. Chez les hommes, ces derniers accueillent plus de personnes, nous avons en moyenne 2 personnes extérieures au noyau familial. Par ailleurs, chez les femmes, les chrétiennes accueillent plus de personnes (en moyenne 2,3 personnes par ménage).

En considérant le milieu de résidence, les musulmans occupent le premier rang en milieu rural, on a en moyenne 1,8 personne par ménage. Par contre, en milieu urbain, les ménages dont le chef est chrétien occupent la tête avec 2,6 personnes en moyenne par ménage.

**Tableau 7.32: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	2,2	2,8	2,3	1,4	1,8	1,5	1,5	1,9	1,6
Musulmane	2,3	3,3	2,5	1,9	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0
Chrétienne	2,5	3,1	2,6	1,5	1,8	1,6	1,9	2,3	1,9
Animiste	2,1	2,9	2,3	1,4	1,8	1,5	1,5	1,9	1,6
Autres religions	2,0	3,2	2,2	1,5	1,9	1,6	1,6	2,2	1,7
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

- Variation selon la nationalité

Le tableau 7.33 montre que c'est dans les ménages dont le chef est de nationalité de l'Afrique Australe que le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial est plus élevé (2,3). Le même constat ressort chez les hommes chefs de ménage avec en moyenne 2,2 personnes extérieures au noyau familial. Par contre, chez les femmes celles de l'Afrique centrale enregistrent le nombre moyen le plus élevé (2,4).

En analysant selon le milieu de résidence, les ménages dont le chef est Guinéen enregistrent plus de personnes extérieures au noyau familial en milieu rural, on a en moyenne 1,8 personne par ménage. En milieu urbain, les ménages qui renferment plus de personnes extérieures au noyau familial sont ceux dont le chef est de nationalité Afrique Australe (2,7).

**Tableau 7.33: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par nationalité religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Nationalité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Guinée	2,4	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0
Afrique de l'Ouest	1,5	2,4	1,6	1,7	2,0	1,7	1,6	2,2	1,6
Afrique Centrale	2,2	3,1	2,4	1,5	1,5	1,5	1,9	2,4	1,9
Afrique du Nord	2,1	3,3	2,3	1,8	1,2	1,7	1,9	2,0	1,9
Afrique de l'Est	2,1	2,5	2,1	1,8	1,2	1,7	1,9	1,7	1,9
Afrique Australe	2,6	3,1	2,7	1,8	1,1	1,7	2,2	2,3	2,3
Autre pays	2,2	2,9	2,3	1,8	1,4	1,8	2,0	2,1	2,0
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

- **Variation selon le niveau d'instruction**

Le tableau 7.34 montre qu'au fur et à mesure que le niveau d'instruction des chefs de ménage avance, plus le nombre moyen de personnes accueillies dans le ménage est élevé. On passe de 1,9 chez les chefs qui n'ont aucun niveau à 2,6 chez ceux ayant le niveau universitaire. Le constat reste le même selon le sexe du chef de ménage. On note une variation allant de 1,9 à 2,5 chez hommes et de 2 à 3,3 chez les femmes.

En milieu urbain tout comme en milieu rural, il faut noter que le nombre moyen par ménage de personnes extérieures varie en fonction du niveau d'instruction. On note 2,6 personnes par ménage de personnes extérieures dans les ménages dont le chef de ménage a le niveau universitaire en milieu urbain contre 2 en milieu rural.

**Tableau 7.34: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	2,2	3,3	2,5	1,8	1,5	1,8	1,9	2,0	1,9
Primaire	2,4	3,1	2,5	1,7	1,6	1,7	2,0	2,5	2,1
Collège	2,2	3,1	2,4	1,8	1,9	1,8	2,0	2,8	2,1
Lycée	2,4	3,1	2,5	1,7	1,8	1,7	2,2	2,9	2,2
Professionnel / Technique	2,7	3,4	2,8	1,8	1,6	1,8	2,5	3,2	2,6
Université	2,6	3,3	2,6	2,0	2,4	2,0	2,5	3,3	2,6
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

#### 7.4.1.5. Intensité de l'accueil et caractéristiques socioéconomiques

- **Variation selon la situation d'activité du chef de ménage**

Il ressort du tableau 7.35 que les ménages dont le chef est occupé accueillent moins les personnes, le nombre moyen par ménage de personnes extérieures est de 1,9.

Selon le sexe du chef de ménage, tant chez les hommes que chez les femmes, on enregistre plus d'accueil chez les chefs de ménage retraité, respectivement 3,7 et 4,5 en de personnes extérieures par ménage en moyenne.

Pour ce qui est du milieu de résidence, les chefs de ménage invalides ou vieillard accueillent plus de personnes tant en milieu rural qu'en milieu urbain, on note respectivement 2,7 et 4,3 personnes de extérieures par ménage en moyenne.

**Tableau 7.35: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	2,2	3,0	2,3	1,7	1,5	1,7	1,9	1,9	1,9
Chômeur	2,4	3,4	2,5	2,3	2,1	2,3	2,4	2,8	2,4
Recherche 1 <sup>er</sup> emploi	2,0	2,5	2,1	1,7	1,6	1,7	1,9	2,4	2,0
Elève/Étudiant	2,3	2,5	2,3	2,0	1,8	2,0	2,2	2,3	2,2
Femme au foyer	-	3,1	3,1	-	1,4	1,4	-	2,0	2,0
Rentier	2,9	4,4	3,1	1,8	2,0	1,8	2,3	3,3	2,4
Retraité	4,1	5,1	4,2	2,5	2,2	2,4	3,7	4,5	3,8
Invalide/ Vieillard	4,0	4,9	4,3	2,9	2,1	2,7	3,2	2,9	3,1
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

- Variation selon le statut dans l'activité du chef de ménage

D'après les résultats du tableau 7.36, les chefs de ménage indépendants ont moins de personnes extérieures dans leur ménage, on enregistre 1,8 personne par ménage en moyenne.

L'analyse selon le sexe du chef ménage montre la même tendance, tant chez les hommes que chez les femmes, les indépendants ont dans leur ménage moins de personnes extérieures, on a respectivement en moyenne 1,8 et 1,9 personnes par ménage.

Selon le milieu de résidence, il ressort qu'en milieu urbain, le nombre moyen par ménage de personnes extérieures est plus faible chez les chefs de ménage apprentis (1,9). En milieu rural, ce sont les salariés du secteur public qui ont dans leur ménage moins de personnes extérieures (1,5 en moyenne par ménage).

**Tableau 7.36: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par statut dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Statut dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Indépendant	2,1	2,9	2,2	1,7	1,5	1,7	1,8	1,9	1,8
Employeur	2,4	3,3	2,4	1,8	2,1	1,8	2,2	2,9	2,2
Salarié public	2,7	3,7	2,8	1,5	1,7	1,5	2,5	3,4	2,5
Salarié privé	2,1	2,8	2,2	1,8	1,8	1,8	2,1	2,7	2,1
Travailleur à la tâche	2,0	2,9	2,1	1,6	1,7	1,6	1,9	2,3	1,9
Apprenti	1,9	2,1	1,9	1,6	1,7	1,6	1,8	2,0	1,8
Aide familial	2,5	3,2	2,7	2,2	1,5	2,1	2,3	1,7	2,1
Membre de coopérative / groupement	2,6	3,9	2,8	2,2	2,3	2,2	2,4	2,9	2,5
Total	2,2	3,0	2,3	1,7	1,5	1,7	1,9	2,0	1,9

- Variation selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Il ressort du tableau 7.37 que le nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial est plus élevé chez les directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs (3,1). Nous observons que ces derniers enregistrent les fortes moyennes tant chez hommes (3,1) que chez les femmes (3,2).

Selon le milieu de résidence, en zone rurale, nous notons chez les chefs de ménage de la profession intellectuelle et scientifique plus de personnes extérieures au noyau familial (2,8 en moyenne). Par

contre, en zone urbaine, les directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs enregistrent plus de personnes extérieures au noyau familial (3,3 en moyenne).

**Tableau 7.37: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Catégorie socioprofessionnelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	3,3	3,7	3,3	2,4	1,5	2,3	3,1	3,2	3,1
Profession intellectuelle et scientifique	2,7	3,8	2,8	2,8	2,1	2,8	2,7	3,5	2,8
Profession intermédiaire	2,5	3,4	2,6	1,6	1,6	1,6	2,2	3,0	2,3
Employés de type administratif	2,4	3,6	2,6	1,8	2,3	1,8	2,3	3,4	2,5
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	2,0	2,9	2,2	1,6	1,9	1,7	1,9	2,6	2,0
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	2,6	3,1	2,6	1,7	1,4	1,7	1,8	1,4	1,7
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	2,2	2,8	2,2	1,7	1,8	1,7	2,0	2,4	2,0
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2,1	3,1	2,1	1,9	1,0	1,9	2,1	2,7	2,1
Professions élémentaires	1,8	3,0	1,9	1,6	1,7	1,6	1,8	2,7	1,8
Professions militaires, policières et douanières	2,2	3,8	2,3	1,3	2,2	1,3	2,1	3,7	2,1
Total	2,2	3,0	2,3	1,7	1,5	1,7	1,9	2,0	1,9

- Variation selon la branche d'activité du chef de ménage

Comme l'indique le tableau 7.38 les chefs de ménage exerçant des activités immobilières et services administratifs et d'appui enregistrent le nombre moyen le plus élevé de personnes extérieures au noyau familial (2,7).

Selon le sexe du chef de ménage, ces derniers enregistrent le nombre moyen le plus élevé de personnes extérieures au noyau familial chez les hommes (2,9). Par contre, chez les femmes des Activités d'information, d'édition et d'imprimerie sont à la tête (4).

L'examen selon le milieu de résidence montre en zone urbaine que les chefs de ménage de santé et action sociale ont le nombre moyen le plus élevé de personnes extérieures au noyau familial (2,8). Par contre, en zone rurale, ceux qui exercent des activités immobilières et services administratifs et d'appui enregistrent plus de personnes extérieures au noyau familial (3).

**Tableau 7.38: Nombre moyen de personnes extérieures au noyau familial par la branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	2,6	3,1	2,6	1,7	1,4	1,7	1,8	1,4	1,7
Activités extractives	2,4	3,0	2,4	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2
Activités de fabrication	2,1	2,7	2,1	1,6	1,6	1,6	1,8	2,3	1,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2,3	3,1	2,4	1,8	1,9	1,8	2,3	3,0	2,3
Construction des bâtiments et génie civil	2,1	3,6	2,1	1,5	2,8	1,5	1,9	3,4	1,9
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	2,0	2,9	2,2	1,7	1,9	1,7	1,9	2,6	2,1
Activités d'hébergement et de restauration	2,1	2,9	2,3	1,5	1,8	1,6	2,0	2,6	2,1
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	2,4	4,0	2,5	1,9		1,9	2,3	4,0	2,5
Transport et entreposage	2,0	3,7	2,0	1,7	2,4	1,7	1,9	3,5	1,9
Activités de poste et de télécommunication	2,4	3,6	2,5	1,8		1,8	2,3	3,6	2,4
Activités financières et d'assurances	2,6	3,2	2,7	1,8	2,0	1,9	2,5	3,2	2,6
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	2,5	3,2	2,6	1,9	2,6	2,0	2,5	3,1	2,5
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	2,3	1,0	2,3	3,4	1,2	3,0	2,9	1,2	2,7
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	2,6	3,9	2,7	1,6	2,1	1,6	2,5	3,7	2,5
Education	2,4	3,1	2,5	1,5	1,4	1,5	2,1	2,7	2,1
Santé et action sociale	2,6	3,7	2,8	2,0	2,2	2,1	2,4	3,3	2,6
Arts, spectacles et loisirs	2,2	3,0	2,3	1,6	3,0	1,7	2,2	3,0	2,2
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	2,3	2,5	2,3	2,4	1,8	2,3	2,4	2,2	2,3
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	2,5	3,5	2,6	1,9	1,6	1,9	2,4	3,3	2,5
Autres branches d'activités non classées ailleurs	2,5	2,0	2,5	1,2		1,2	2,3	2,0	2,3
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

- Variation selon le niveau de vie du ménage

Les résultats du tableau 7.39 montrent qu'au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage accroit, le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial augmente. En effet, dans les ménages très pauvres, le nombre moyen est de 1,3 et ceux très riches 2,6.

Quel que soit le sexe du chef de ménage, il ressort également que le nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial dans les ménages très riches est plus important (2,4 chez les hommes et 3,6 chez les femmes).

L'analyse selon le milieu de résidence montre en milieu rural aussi que les ménages très riches sont favorables à l'accueil, nous avons en moyenne 2,6 personnes extérieures au noyau familial par ménage. Par ailleurs, en milieu urbain, les ménages moyens riches ont un nombre moyen plus élevé (2,7).

**Tableau 7.39: Nombre moyen par ménage de personnes extérieures au noyau familial par niveau de vie selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Niveau de vie du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Très pauvre	1,9	1,9	1,9	1,3	1,1	1,3	1,4	1,1	1,3
Pauvre	2,4	2,5	2,4	1,8	1,5	1,7	1,8	1,6	1,7
Moyen	2,6	2,8	2,7	2,1	1,7	2,0	2,2	1,8	2,1
Riche	2,3	2,9	2,4	2,4	2,1	2,4	2,3	2,6	2,4
Très riche	2,4	3,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,4	3,6	2,6
Total	2,3	3,2	2,5	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,0

#### 7.4.2. Proportion de personnes extérieures au noyau familial

##### 7.4.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Au niveau national, il ressort que la proportion de personnes extérieures au noyau familial est de 28,2%. On note une variation selon le milieu de résidence, la proportion en milieu urbain est plus élevée (34,5%) qu'en milieu rural (24,9%).

##### 7.4.2.2. Variation selon la région

L'analyse selon la région montre des variations plus ou moins importantes. C'est à Conakry que la proportion de personnes extérieures au noyau familial est plus élevée (35,5%). Par contre, celle la plus faible est enregistrée dans la région de Faranah avec 22,1%.

En considérant le chef de ménage, Conakry garde la tête, 32,6% chez les hommes et 51,6% chez les femmes. Par ailleurs, chez les hommes tout comme chez les femmes, on note la plus faible proportion de personnes extérieures au noyau familial dans la région de Mamou, respectivement 16,6% et 32,4%.

Concernant le milieu de résidence, la région de Kankan enregistre plus de personnes extérieures au noyau familial, on a 37,6% en milieu urbain et 31,5% en milieu rural.

**Tableau 7.40: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région adm.	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	29,5	46,0	32,3	23,7	38,1	25,1	25,1	41,1	26,9
Conakry	32,6	51,6	35,5	-	-	-	32,6	51,6	35,5
Faranah	30,6	47,3	33,6	17,9	35,9	19,0	20,3	40,9	22,1
Kankan	36,3	49,7	37,6	31,2	40,9	31,5	32,2	44,8	32,7
Kindia	29,0	48,8	31,9	23,1	38,2	24,9	25,2	42,5	27,4
Labé	26,5	42,0	30,3	19,4	31,6	22,1	20,2	32,9	23,0
Mamou	24,2	42,9	28,7	15,4	30,5	18,6	16,6	32,4	20,0
N'zérékoré	32,2	48,5	34,9	23,5	38,5	25,4	25,5	41,3	27,6
Ensemble	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

##### 7.4.2.3. Intensité de l'accueil et caractéristiques socio démographiques

- Variation selon l'âge du chef de ménage

Selon le groupe d'âge des chefs de ménage, nous constatons que jusqu'à 45 ans, plus l'âge augmente plus la proportion de personnes extérieures au noyau familial diminue. En effet, dans les ménages dont le chef de ménage a moins de 20 ans, la proportion de personnes extérieures au noyau familial est beaucoup plus élevée (52,3%). C'est dans la tranche d'âge 40-44 ans où la proportion de personnes

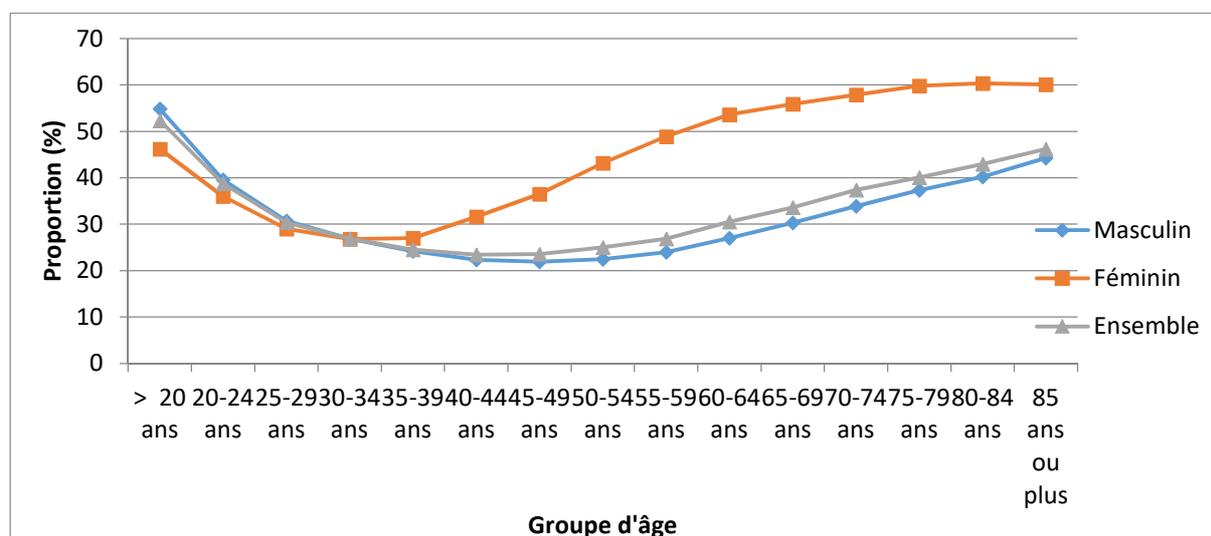
extérieures au noyau familial est plus faible (23,4%). A partir de 45ans, la proportion de personnes extérieures au noyau familial augmente avec l'âge du chef de ménage.

L'analyse selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence montre presque la même tendance sauf que chez les femmes c'est à 35 ans que l'accueil redevient plus en plus important.

**Tableau 7.41: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 20 ans	62,5	58,3	61,1	51,6	39,9	48,2	54,9	46,2	52,3
20 à 24 ans	48,8	48,4	48,7	35,4	27,6	33,8	39,6	36,0	38,8
25 à 29 ans	36,7	42,4	37,6	27,9	21,0	26,9	30,7	29,0	30,4
30 à 34 ans	32,1	38,0	32,8	23,9	19,7	23,4	26,9	26,8	26,9
35 à 39 ans	29,8	36,2	30,6	21,0	21,3	21,0	24,2	27,0	24,5
40 à 44 ans	27,6	39,6	29,2	19,2	26,1	20,0	22,3	31,6	23,4
45 à 49 ans	27,7	42,9	29,9	18,9	31,6	20,2	21,9	36,5	23,6
50 à 54 ans	28,4	48,9	31,6	19,5	38,6	21,4	22,5	43,2	25,0
55 à 59 ans	30,3	54,0	34,1	20,8	43,9	22,9	24,0	48,9	26,9
60 à 64 ans	33,0	58,8	37,4	23,9	49,1	26,7	27,0	53,6	30,5
65 à 69 ans	36,5	61,6	40,9	27,7	51,4	30,1	30,3	55,9	33,6
70 à 74 ans	39,8	63,6	44,4	31,4	53,8	34,2	33,9	57,9	37,4
75 à 79 ans	43,3	66,5	47,7	35,2	55,0	37,2	37,3	59,8	40,1
80 à 84 ans	46,0	67,6	50,7	38,4	55,4	40,3	40,2	60,4	43,0
85 ans ou plus	50,0	67,4	53,8	43,0	54,7	44,0	44,3	60,1	46,2
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

**Graphique 7.0 2: Variation de proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par groupe d'âge selon le sexe du chef de ménage**



- Variation selon l'état matrimonial du chef de ménage

Le tableau 7.42 montre que les célibataires accueillent plus de personnes, la proportion de personnes extérieures au noyau familial dans les ménages de ces derniers est de 55,2%. En examinant selon le chef du chef de ménage et le milieu de résidence, ils occupent toujours le premier rang.

Par ailleurs, c'est chez les mariés ou unions libre (26,9%) où nous enregistrons la plus faible proportion de personnes extérieures au noyau familial. Cela est constaté quel que soit le chef du chef et le milieu de résidence.

**Tableau 7.42: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Etat matrimonial	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Célibataire	58,6	57,0	58,2	56,1	42,7	51,7	57,5	50,2	55,2
Marié/union libre	30,9	46,5	32,7	23,2	32,5	24,0	25,8	38,1	26,9
Veuf/Veuve	51,3	54,5	54,1	44,2	44,6	44,6	47,2	49,5	49,2
Divorcé/Séparé	48,7	47,9	48,1	39,5	34,3	36,4	43,3	41,1	41,9
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

- Variation selon statut d'handicap du chef de ménage

D'après le tableau 7.43, la proportion de personnes extérieures au noyau familial est plus élevée dans les ménages dont le chef présente un handicap que ceux ne présentant pas, nous avons respectivement 32,4% contre 28,2%. Selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence, les mêmes tendances se dessinent. Il faut noter que les chefs de ménage dirigés par les femmes, quel que soit leurs statut d'handicap, elles accueillent beaucoup plus les personnes, nous avons 46,3% et 41,1% de personnes extérieures respectivement chez celles qui présentent un handicap et celles ne présentant pas.

**Tableau 7.43: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Statut d'handicap	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Handicap	36,3	54,9	38,9	28,2	40,1	29,3	30,7	46,3	32,4
Non handicap	31,6	49,1	34,4	23,5	35,2	24,8	26,3	41,1	28,2
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

#### 7.4.2.4. Intensité de l'accueil et caractéristiques socio culturelles

- Variation selon la région naturelle

Il ressort du tableau 7.44 que c'est à Conakry (35,5%) où les chefs de ménages sont plus favorables à l'accueil par rapport aux autres régions. Ensuite, vient la région de la Haute Guinée avec 29,6% de personnes extérieures au noyau familial.

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre toujours Conakry en tête, 32,6% chez les hommes et 51,6% chez les femmes.

Concernant le milieu de résidence, en zone urbaine à part Conakry la capitale qui est entièrement un milieu urbain et tout comme zone rurale, la région de la Haute Guinée vient au premier rang avec respectivement 36,8% et 27,9% de personnes extérieures au noyau familial.

**Tableau 7.44: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par région naturelle selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région Naturelle	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Basse Guinée	29,2	47,8	32,0	24,3	39,1	25,9	25,9	42,8	28,0
Moyenne Guinée	25,8	42,7	29,8	18,0	31,3	20,6	18,8	32,9	21,6
Haute Guinée	35,3	49,0	36,8	27,5	39,0	27,9	28,9	43,1	29,6
Guinée Forestière	31,7	48,1	34,5	23,2	38,2	25,0	25,2	41,4	27,4
Conakry	32,6	51,6	35,5	-	-	-	32,6	51,6	35,5
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

- Variation selon la religion

Les résultats présentés dans le tableau 7.45 montrent que les ménages dont le chef est de religion chrétienne abritent plus (31,4%) de personnes extérieures. Quel que soit le sexe du chef de ménage, ces derniers sont plus favorables à l'accueil, 29% (chez les hommes) et 44,3% (chez les femmes).

En analysant selon le milieu de résidence, en zone urbaine, les chefs de ménage chrétiens occupent toujours le premier rang (40%). Par contre, en zone rurale, les animistes dominent avec 27% de personnes extérieures au noyau familial.

**Tableau 7.45: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par religion selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	33,4	49,2	35,9	23,4	38,2	26,1	24,5	39,2	27,1
Musulmane	31,3	49,0	34,0	23,6	34,6	24,8	26,3	41,0	28,0
Chrétienne	37,3	51,5	40,0	24,1	38,3	26,1	29,0	44,3	31,4
Animiste	33,1	50,1	36,6	24,0	39,4	27,0	24,4	39,8	27,4
Autres religions	33,2	53,8	36,6	23,5	40,3	25,7	25,6	44,0	28,2
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

- Variation selon la nationalité

Nous constatons que les ménages dont le chef de ménage est de nationalité Guinéenne abritent moins (28,2%) de personnes extérieures. Par contre, ceux dirigés par les personnes de l'Afrique Australe accueillent une proportion importante (32,1%). Chez les femmes tout comme chez les hommes, ces derniers dirigent les ménages qui accueillent plus de personnes, respectivement 45,1% et 31% de personnes extérieures.

En examinant selon le milieu de résidence, en zone rurale, les chefs de ménages de l'Afrique de l'Ouest dominent avec 28,6% de personnes extérieures. En zone urbaine, ce sont ceux des « Autres pays » (37,2%) qui accueillent beaucoup les personnes.

**Tableau 7.46: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Nationalité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Féminin	Total	
Guinée	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	41,2	28,2	
Afrique de l'Ouest	29,1	45,7	31,2	27,0	37,9	28,6	41,5	29,9	
Afrique Centrale	34,2	48,3	36,1	21,4	35,1	22,5	43,6	29,4	
Afrique du Nord	29,8	51,2	33,2	23,3	30,3	23,9	40,7	27,4	
Afrique de l'Est	32,2	44,1	34,2	25,2	32,4	26,3	38,4	30,2	
Afrique Australe	35,3	57,9	37,1	25,4	23,9	25,3	45,1	32,1	
Autre pays	35,0	51,6	37,2	26,1	35,0	27,1	44,1	32,2	
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	41,2	28,2	

- Variation selon le niveau d'instruction

Les résultats montrent que plus le niveau d'instruction des chefs de ménage augmente, plus ils sont favorables à l'accueil. Les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction abritent 26,6% de personnes extérieures. Ceux dirigés par des personnes d'un niveau universitaire, 38,2% de personnes extérieures au noyau familial.

Quel que soit le niveau d'instruction, les ménages dirigés par les femmes accueillent une plus forte proportion que ceux dirigés par les hommes. Mais les chefs de niveau universitaire sont plus favorables à l'accueil quel que soit le sexe du chef de ménage (37,2% chez les hommes et 57,5% chez les femmes).

En milieu urbain, la forte proportion de personnes extérieures est observée dans les ménages dirigés par des personnes d'un niveau professionnel/Technique (39,6%). Par contre, en milieu rural, ceux du niveau universitaire dominant avec 32% de personnes extérieures au noyau familial.

**Tableau 7.47: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	28,5	48,2	32,4	23,2	35,1	24,7	24,4	39,7	26,6
Primaire	32,0	48,1	34,5	24,4	34,8	25,1	27,6	43,3	29,3
Collège	32,7	49,5	34,9	26,0	40,6	26,7	29,6	47,6	31,3
Lycée	35,1	51,9	36,9	27,0	41,3	27,6	32,6	50,5	34,1
Professionnel/Technique	36,8	55,8	39,6	27,5	43,2	28,4	34,7	54,6	37,3
Universitaire	37,9	57,6	39,0	31,6	53,7	32,0	37,2	57,5	38,2
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

#### 7.4.2.5. Intensité de l'accueil et caractéristiques socioéconomiques

- Variation selon la situation dans l'activité du chef de ménage

Il ressort du tableau 7.48 que les ménages dirigés par les occupés est composé de faible proportion de personnes extérieures (26%). Cette proportion varie selon le sexe du chef de ménage : 24,8% chez les hommes et 38,5% chez les femmes. Les ménages urbains accueillent une proportion de 31,8% contre 23,2% en milieu rural.

**Tableau 7.48: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	30,1	46,6	31,8	22,3	33,3	23,2	24,8	38,5	26,0
Chômeur	33,1	53,5	34,7	26,9	42,5	27,7	30,1	49,5	31,4
Recherche 1er emploi	39,1	52,9	40,3	29,1	40,7	29,5	36,1	51,1	37,2
Elève/Étudiant	49,4	58,4	51,0	34,6	48,1	36,0	43,0	55,5	44,9
Femme au foyer / Aide familial	-	45,9	45,9	-	31,6	31,6	-	37,9	37,9
Rentier	34,4	57,2	37,5	24,8	44,3	26,0	29,3	53,2	31,6
Retraité	40,7	63,2	42,6	30,5	45,6	31,2	38,4	61,0	40,1
Invalide/vieillard	41,3	63,8	47,4	36,8	53,6	39,4	38	58,1	41,9
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

- Variation selon le statut dans l'emploi du chef de ménage

Les ménages des salariés du secteur public enregistrent la plus forte proportion de personnes extérieures (35,8%). Par ailleurs, les ménages des indépendants abritent la faible proportion (25%).

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre que les salariés du secteur public occupent toujours le rang tant chez les femmes (54,6%) que chez les hommes (34,2%).

Concernant le milieu de résidence, en zone rurale, les ménages des membres des coopératives/groupements enregistrent plus de personnes extérieures au noyau familial (29,7%). En

zone urbaine, ces derniers et les ménages des salariés du secteur public occupent la première place avec 37,4% de personnes extérieures au noyau familial pour chaque groupe.

**Tableau 7.49: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par statut dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Statut dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Indépendant	28,5	44,9	30,4	22,2	33,2	23,0	23,8	37,4	25,0
Employeur	33,6	52,8	34,5	24,8	41,9	25,5	30,7	49,7	31,6
Salarié public	35,7	55,8	37,4	25,6	42,8	26,4	34,2	54,6	35,8
Salarié privé	32,8	51,9	33,6	26,4	39,9	26,8	31,6	50,1	32,3
Travailleur à la tâche	29,9	47,0	31,1	22,4	36,6	23,4	26,6	42,3	27,7
Apprenti	33,9	49,7	35,6	28,5	43,4	29,6	32,2	48,3	33,8
Aide familial	32,3	46,5	35,1	26,0	32,6	26,9	26,7	35,0	27,9
Membre coopérative/ groupement	34,6	57,2	37,4	27,0	44,1	29,7	31,1	50,3	33,8
Total	30,2	46,7	31,9	22,4	33,4	23,2	24,9	38,7	26,1

- Variation selon la branche d'activité du chef de ménage

**Tableau 7.50: Proportions (en %) des personnes extérieures au noyau familial par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	30,4	47,9	31,4	21,9	31,9	22,6	22,2	32,4	23,0
Activités extractives	31,9	51,3	32,3	27,3	37,5	27,6	28,9	41,2	29,2
Activités de fabrication	28,8	47,5	29,9	22,1	34,6	22,4	25,7	43,7	26,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	33,5	52,8	33,8	27,2	39,6	27,4	32,8	51,7	33,0
Construction des bâtiments et génie civil	30,5	53,1	30,7	23,0	48,1	23,2	28,0	51,9	28,1
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	27,1	44,2	30,4	23,2	38,2	26,0	26,0	42,6	29,2
Activités d'hébergement et de restauration	32,7	49,9	35,9	25,0	37,8	27,9	31,2	47,2	34,3
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	36,4	60,7	38,3	26,5	-	26,5	35,9	60,7	37,8
Transport et entreposage	28,6	53,3	28,8	25,2	44,7	25,3	27,9	52,2	28,1
Activités de poste et de télécommunication	37,3	61,7	38,9	27,7	-	27,7	36,5	61,7	38,1
Activités financières et d'assurances	36,0	52,9	37,3	27,2	45,2	27,6	35,2	52,6	36,4
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	36,7	57,6	37,9	28,2	47,7	29,1	36,0	56,9	37,1
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	31,8	50,0	31,9	36,7	36,1	36,7	34,4	36,8	34,5
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	35,8	57,9	37,2	27,0	45,2	27,5	34,9	57,4	36,2
Education	33,1	50,4	34,8	24,6	37,8	25,2	30,3	48,1	31,7
Santé et action sociale	35,0	56,0	38,2	27,5	45,3	28,9	32,5	54,0	35,3
Arts, spectacles et loisirs	35,4	49,4	36,7	23,7	41,3	24,8	33,5	48,5	34,8
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	31,5	48,2	32,8	30,0	41,2	30,7	31,0	46,0	32,1
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	34,7	54,3	36,2	26,6	47,4	27,5	33,8	53,8	35,2
Autres branches d'activités non classées ailleurs	36,0	66,7	36,2	18,2	-	18,2	33,3	66,7	33,6
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

Il ressort du tableau 7.50 que les chefs de ménage qui exercent des activités de poste et de télécommunication accueillent plus de personnes dans leur ménage (38,1%). On constate que selon le sexe du chef de ménage, ils occupent toujours la tête mais avec une proportion de personnes extérieures plus importante chez les femmes que chez les hommes, respectivement 61,7% contre 36,5%.

Par rapport au milieu de résidence, les ménages dont le chef exerce des activités immobilières et services administratifs et d'appui sont plus favorables à l'accueil en zone rurale (36,7%). Par contre en zone urbaine, les ménages de ceux exerçant des activités de poste et de télécommunication enregistrent plus de personnes extérieures (38,9%).

- Variation selon le niveau de vie du ménage

La proportion de personnes extérieure au noyau familial est beaucoup plus importante dans les ménages très riches (40,2%) par rapport aux ménages très pauvres (28,2%).

Quel que soit le sexe du chef de ménage, plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus la proportion de personnes extérieures au noyau familial devient importante. Dans une certaine mesure, nous observons la même tendance selon le milieu de résidence.

**Tableau 7.51: Proportions (en %) des personnes extérieures au noyau familial par niveau de vie selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Niveau de vie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Très pauvre	26,1	40,5	27,9	18,9	28,2	19,8	19,0	28,3	28,2
pauvre	29,6	44,1	31,7	23,0	34,4	24,2	23,2	34,8	32,1
Moyen	31,7	46,1	34,4	26,3	37,8	27,9	26,8	38,8	35,2
Riche	30,1	46,6	32,7	29,4	41,7	30,9	29,8	45,0	33,6
Très riche	32,9	51,5	35,7	32,0	46,1	33,4	32,9	51,4	40,2
Total	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

#### 7.4.2.6. Variation selon le type de ménage

D'après le tableau 7.52, nous constatons que la proportion de personnes extérieures au noyau familial est plus élevée (37,8%) dans les ménages familiaux étendus que les ménages familiaux (26,6%).

Dans les ménages étendus, ceux du type conjugal étendu à sans parenté accueillent la plus forte proportion (65,7%) de personnes. Quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, ces derniers enregistrent plus de personnes extérieures. En effet, chez les hommes, 64,8% des personnes sont extérieures au noyau familial, et chez les femmes, on note 75,3% de personnes extérieures au noyau familial. Concernant le milieu de résidence, on enregistre plus de personnes extérieures au noyau familial dans ménages conjugaux étendus à sans parenté en zone urbaine (68,7%) qu'en zone rurale (63,8%).

Par ailleurs, les ménages du type parental étendu à parenté accueillent la plus faible proportion (34,3%) de personnes, et quel que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence : 34,2% chez les hommes contre 38,7% chez les femmes et 36,9% en milieu urbain contre 32,8% en milieu rural.

**Tableau 7.52: Proportions (en %) de personnes extérieures au noyau familial par type de ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Type de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ménages familiaux	30,7	43,4	32,4	23,0	28,3	23,5	25,6	34,9	26,6
Ménages familiaux étendus	39,3	50,3	40,9	35,0	43,9	35,8	36,6	47,1	37,8
Conjugal étendu à parenté	61,9	74,3	63,2	56,0	64,5	57,0	58,3	68,0	59,5
Conjugal étendu à sans parenté	67,8	78,9	68,7	62,9	73,1	63,8	64,8	75,3	65,7
Monoparental étendu à parenté	50,3	49,7	49,9	46,7	43,6	44,4	48,3	46,8	47,2
Monoparental étendu à sans parenté	55,7	58,4	57,6	50,0	48,9	49,3	52,7	54,3	53,8
Parental étendu à parenté	36,7	43,2	36,9	32,8	34,4	32,8	34,2	38,7	34,3
Parental étendu à sans parenté	44,4	53,6	44,6	40,3	40,4	40,3	41,6	47,3	41,8
Ensemble	31,7	49,2	34,5	23,6	35,3	24,9	26,4	41,2	28,2

### 7.5. Vue d'ensemble

Dans ce chapitre, nous constatons que la composition des ménages ordinaires est marquée par la forte proportion des enfants du chef de ménage (42,9%), quel que soit le milieu de résidence.

Dans l'analyse de la typologie familiale des ménages, il s'est dégagé une forte proportion de ménages du type parental (67,3%). Selon le sexe chef de ménage, les ménages dirigés par les femmes sont à 60,3 % du type monoparental. Par contre, les ménages dirigés par les hommes sont pour la plupart du type parental, représentent 80,4%. En milieu urbain, les ménages du type parental représentent 65% contre en milieu rural 68,6% en milieu rural.

Les ménages familiaux sont à 42% nucléaires. Nous constatons que la proportion de ces ménages en milieu rural (46,7%) est plus élevée qu'en milieu urbain (32,6%). La proportion est encore plus forte chez les hommes chefs de ménage (42,4%) que chez les femmes (39,5%).

L'accueil des personnes extérieures au noyau familial est plus important dans les ménages familiaux étendus (37,8%) que dans les ménages familiaux (26,6%). Dans les ménages étendus, ceux du type conjugal étendu à sans parenté accueillent la plus forte proportion (65,7%) de personnes. Quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, ces derniers enregistrent plus de personnes extérieures.



## Conclusion générale et recommandations

---

L'analyse sur les caractéristiques des ménages est un thème très important dans la mesure où il nous permet non seulement à la prise de décision mais aussi de savoir comment intervenir.

A l'aide du RGPH-3 de la Guinée nous avons pu connaître le Nombre de ménages dans l'ensemble du pays et son évolution. Nous avons dénombré au total 1 470 388 ménages ordinaires, il a augmenté par rapport au volume observé lors du RGPH de 1996. Les deux tiers des ménages sont en milieu rural, et ils sont, pour la plupart, dirigés par les hommes (82,2%). Selon la région, Conakry regorge la plus forte proportion de ménages (16,1%), ensuite vient la région de N'Zérékoré (16%). Ces résultats mettent en évidence une prédominance des ménages dirigés par les personnes mariées ou en union libre (90,4%).

Les ménages ont une taille moyenne de 7,1. Il y a eu une légère hausse par rapport à 1996 (6,8). Nous observons que les ménages urbains sont de taille légèrement plus élevée (7,2) que celle des ménages ruraux (7,1). Aussi, les ménages dirigés par les hommes ont une taille moyenne plus grande (7,6) que ceux dont le chef est de sexe féminin (5,1). Les ménages composés d'une seule personne représentent une proportion non négligeable (4,8). En ce qui concerne le poids des chefs de ménage dans l'ensemble de la population, environ une personne sur sept (14%) est chef de ménage. Il faut signaler que ce taux a baissé par rapport à ce qui a été observé lors du RGPH de 1996 (14,7%). Comme il fallait s'y attendre, l'analyse a montré que le taux de chef de ménages chez les hommes est beaucoup plus élevé (23,8%) que chez les femmes (4,8%). Nous avons aussi déterminé le poids des chefs de ménages parmi ceux qui sont susceptibles d'être chef de ménage (15 ans et plus), ils représentent au total 25,4%.

L'âge moyen des chefs de ménage (47,9 ans) est en légère hausse par rapport à 1996 (47 ans). Il est plus élevé chez les femmes (49,2 ans) chef de ménage que chez les hommes (47,7 ans). Par rapport au milieu de résidence, ceux du milieu rural ont un âge moyen plus élevé (49 ans) que leurs homologues du milieu urbain (45,9 ans).

Pour ce qui est de l'analyse sur les structures démographiques et économiques des ménages ordinaires, dans l'ensemble du pays, 32,3% des ménages n'ont aucun enfant de moins de 6 ans. Selon le milieu de résidence, on note une proportion de ménage n'ayant aucun enfant de moins de 6 ans plus élevée en milieu urbain (35,7%) qu'en milieu rural (30,5%). Les ménages de quatre enfants ou plus sont moins nombreux, représentent 8,8%. Nous observons que le nombre de ménages qui n'a pas d'enfants scolarisables (6-14 ans) est relativement plus élevé (29,9%). Très peu de ménages (1,7%) n'ayant pas de personnes d'âge actif (15-64 ans). Les ménages sont composés en majorité des jeunes actifs car on enregistre très peu de ménages (0,5%) qui compte 3 personnes ou plus et âgées de 65 ans ou plus.

Les femmes en âge de procréer constituent une sous-population spéciale et vulnérable. Environ trois ménages sur sept (42,7%) ont à leur sein une femme en âge de procréer. Les ménages qui ont quatre actifs occupés sont beaucoup plus nombreux, nous avons 26,5% des ménages. La quasi-totalité des ménages Guinéens (88,4%) parmi leurs membres ne sont pas de salariés. Seuls 0,2% des ménages comptent à leur sein quatre salariés ou plus.

Concernant l'analyse de la typologie familiale des ménages, les résultats révèlent que les ménages familiaux sont à 42% nucléaires. Il y a une forte proportion de ménages du type parental (67,3%). Nous constatons que la proportion de personnes extérieures au noyau familial est plus élevée (37,8%) dans les ménages familiaux étendus que les ménages familiaux (26,6%). L'accueil des personnes extérieures au noyau familial est plus important en milieu urbain (34,5%) qu'en milieu rural (24,9%).

Au regard des résultats de l'analyse, nous formulons quelques recommandations. Elles permettront au gouvernement Guinéen ainsi qu'aux partenaires au développement non seulement à l'amélioration des connaissances sur les ménages mais aussi à la prise des décisions pour le bien être de la population.

- ✓ Les données utilisées sont transversales elles ne permettent pas de rendre compte de la dynamique des ménages. Il est donc intéressant de mener une étude sur une longue période afin de comprendre les changements intervenus.
- ✓ Compléter l'analyse descriptive par une analyse explicative sur les différents types de ménage.
- ✓ Il serait aussi bon d'instituer un système de recueil de données sur les ménages qui permettent d'œuvrer pour qu'ils aient accès aux services sociaux de base.

## **BIBLIOGRAPHIE**

---

Guinée-INS/BCR, « Manuel de l'agent recenseur du troisième recensement général de la population et de l'habitation RGPH-III-Guinée, 2014 » ;

RWANDA-RGPH, « Analyse sur les caractéristiques des ménages ordinaires du 3ème Recensement Général de la Population et de l'habitat du Rwanda, 15 Aout 2002 » ;

Guinée-INS « Enquête sur les informations prioritaires (ESIP-Guinée), juin 1991 » ;

Guinée-INS, « Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté, ELEP-Guinée, 2012 » ;

Guinée-MASPF « Document de politique nationale de la famille, 2012 » Direction Nationale de la Promotion et de la Protection Sociale (Guinée)



**ANNEXE**
**Tableau A2.0 1: Répartition des ménages ordinaires par région selon le sexe du chef de ménage et le rapport de masculinité**

Région	Sexe du chef de ménage		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Boké	128 202	22 291	150 493	575,1
Conakry	200 235	36 501	236 736	548,6
Faranah	110 521	15 357	125 878	719,7
Kankan	177 034	13 094	190 128	1 352,0
Kindia	188 477	37 730	226 207	499,5
Labé	114 265	52 223	166 488	218,8
Mamou	96 897	42 544	139 441	227,8
N'Zérékoré	193 186	41 831	235 017	461,8
Total	1 208 817	261 571	1 470 388	462,1

**Tableau A3.0 1: Taille moyenne des ménages par région selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	7,1	6,3	7,0	7,6	5,0	7,3	7,5	5,5	7,2
Conakry	7,0	7,0	7,0	-	-	-	7,0	7,0	7,0
Faranah	8,4	6,6	8,0	7,6	4,7	7,3	7,8	5,4	7,5
Kankan	9,5	7,4	9,3	10,9	5,9	10,6	10,6	6,5	10,3
Kindia	7,3	6,6	7,2	7,2	4,6	6,7	7,2	5,2	6,9
Labé	6,4	5,2	6,1	6,8	4,1	5,9	6,8	4,2	6,0
Mamou	6,4	5,0	6,0	5,9	3,5	5,1	5,9	3,7	5,2
N'Zérékoré	7,7	6,3	7,4	6,9	4,8	6,5	7,1	5,1	6,7
Ensemble	7,4	6,6	7,2	7,7	4,4	7,1	7,6	5,1	7,1

**Tableau A3.0 2: Taille moyenne des ménages par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du Chef de ménage**

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe CM			Sexe CM			Sexe CM		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	8,5	6,4	8,4	7,9	4,3	7,4	7,9	4,4	7,5
Activités extractives	7,5	5,8	7,5	7,4	5,2	7,3	7,4	5,4	7,4
Activités de fabrication	7,1	5,6	7,0	7,2	4,5	7,0	7,1	5,2	7,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	7,0	5,9	7,0	6,8	4,8	6,7	7,0	5,8	7,0
Construction des bâtiments et génie civil	6,9	6,8	6,9	6,6	5,7	6,6	6,8	6,5	6,8
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	7,4	6,5	7,2	7,2	5,0	6,7	7,4	6,0	7,1
Activités d'hébergement et de restauration	6,5	5,8	6,3	6,0	4,7	5,7	6,4	5,5	6,2
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	6,5	6,6	6,5	7,0		7,0	6,5	6,6	6,5
Transport et entreposage	7,0	6,9	7,0	6,7	5,3	6,7	6,9	6,7	6,9
Activités de poste et de télécommunication	6,4	5,8	6,3	6,5		6,5	6,4	5,8	6,3
Activités financières et d'assurances	7,3	6,1	7,2	6,8	4,4	6,7	7,2	6,0	7,1
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	6,8	5,5	6,7	6,8	5,4	6,7	6,8	5,5	6,7
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	7,3	2,0	7,2	9,4	3,3	8,2	8,3	3,2	7,7
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	7,3	6,6	7,2	5,8	4,7	5,8	7,1	6,5	7,0
Education	7,2	6,2	7,1	6,2	3,8	6,0	6,8	5,6	6,7
Santé et action sociale	7,5	6,5	7,4	7,4	4,9	7,1	7,5	6,1	7,3
Arts, spectacles et loisirs	6,3	6,1	6,3	6,8	7,2	6,8	6,4	6,2	6,4
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	7,4	5,1	7,2	8,0	4,4	7,6	7,6	4,9	7,3
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	7,2	6,5	7,1	7,3	3,5	6,9	7,2	6,1	7,1
Autres branches d'activités non classées ailleurs	6,9	3,0	6,8	6,6		6,6	6,8	3,0	6,8
ND	8,1	6,9	7,8	7,8	5,8	7,5	8,0	6,7	7,8
<b>Total</b>	<b>7,3</b>	<b>6,4</b>	<b>7,2</b>	<b>7,7</b>	<b>4,5</b>	<b>7,3</b>	<b>7,6</b>	<b>5,1</b>	<b>7,3</b>

**Tableau A5.0 1 : Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et groupe d'âges selon l'état matrimonial**

Milieu de résidence et groupe d'âge	état matrimonial				Ensemble (%)	Effectif total
	Célibataire	Marié	Veuf/Veuve	Divorcé/Séparé		
Ensemble						
Moins de 30 ans	17,5	81,0	0,8	0,7	100	156 423
30 à 39 ans	4,7	92,6	1,7	1,0	100	337 115
40 à 49 ans	2,0	93,2	3,7	1,1	100	347 308
50 à 59 ans	1,6	91,7	5,8	0,9	100	283 203
60 ou plus	1,8	88,6	9,0	0,6	100	346 339
Total	4,1	90,4	4,6	0,9	100	1 470 388
Urbain						
Moins de 30 ans	30,5	67,8	0,9	0,8	100	56 396
30 à 39 ans	7,5	89,5	1,8	1,1	100	132 385
40 à 49 ans	2,4	92,3	4,1	1,2	100	127 192
50 à 59 ans	1,6	90,6	6,7	1,2	100	94 857
60 ou plus	1,5	87,2	10,6	0,7	100	92 988
Total	6,6	87,6	4,8	1,0	100	503 818
Rural						
Moins de 30 ans	10,2	88,5	0,7	0,7	100	100 027
30 à 39 ans	2,8	94,6	1,7	0,9	100	204 730
40 à 49 ans	1,7	93,8	3,5	1,0	100	220 116
50 à 59 ans	1,6	92,2	5,4	0,8	100	188 346
60 ou plus	1,9	89,2	8,5	0,5	100	253 351
Total	2,8	91,9	4,5	0,8	100	966 570

**Tableau A5.0 2: Répartition (en %) des chefs de ménages par statut d'handicap et par groupe d'âge selon milieu de résidence et le sexe**

Statut d'handicap et groupe d'âge	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Total (%)	Effectif total	Masculin	Féminin	Total (%)	Effectif total	Masculin	Féminin	Total (%)	Effectif total
Sans handicap												
< 30 ans	80,5	19,5	100	55 719	80,6	19,4	100	98 788	80,6	19,4	100	154 507
30-34 ans	87,7	12,3	100	63 292	85,1	14,9	100	94 328	86,1	13,9	100	157 620
35-39 ans	86,7	13,3	100	67 471	83,6	16,4	100	107 471	84,8	15,2	100	174 942
40-44 ans	85,2	14,8	100	69 204	82,5	17,5	100	113 442	83,5	16,5	100	182 646
45-49 ans	83,6	16,4	100	56 028	82,5	17,5	100	102 631	82,9	17,1	100	158 659
50-54 ans	81,4	18,6	100	51 524	81,4	18,6	100	101 741	81,4	18,6	100	153 265
55-59 ans	80,6	19,4	100	41 287	82,6	17,4	100	82 190	81,9	18,1	100	123 477
60 ans ou plus	77,6	22,4	100	89 444	79,7	20,3	100	241 989	79,1	20,9	100	331 433
<b>Total</b>	<b>82,9</b>	<b>17,1</b>	<b>100</b>	<b>493 969</b>	<b>81,8</b>	<b>18,2</b>	<b>100</b>	<b>942 580</b>	<b>82,2</b>	<b>17,8</b>	<b>100</b>	<b>1 436 549</b>
Handicap												
< 30 ans	83,0	17,0	100	677	80,5	19,5	100	1 239	81,4	18,6	100	1 916
30-34 ans	87,0	13,0	100	782	84,3	15,7	100	1 314	85,3	14,7	100	2 096
35-39 ans	88,0	12,0	100	840	84,8	15,2	100	1 617	85,9	14,1	100	2 457
40-44 ans	85,1	14,9	100	1 065	82,9	17,1	100	1 982	83,7	16,3	100	3 047
45-49 ans	83,4	16,6	100	895	84,9	15,1	100	2 061	84,4	15,6	100	2 956
50-54 ans	83,3	16,7	100	1 063	82,1	17,9	100	2 302	82,5	17,5	100	3 365
55-59 ans	82,4	17,6	100	983	83,2	16,8	100	2 113	83,0	17,0	100	3 096
60 ans ou plus	80,6	19,4	100	3 544	82,6	17,4	100	11 362	82,1	17,9	100	14 906
<b>Total</b>	<b>83,1</b>	<b>16,9</b>	<b>100</b>	<b>9 849</b>	<b>83,0</b>	<b>17,0</b>	<b>100</b>	<b>23 990</b>	<b>83,0</b>	<b>17,0</b>	<b>100</b>	<b>33 839</b>
Ensemble												
< 30 ans	80,6	19,4	100	56 396	80,6	19,4	100	100	80,6	19,4	100	156 423
30-34 ans	87,7	12,3	100	64 074	85,1	14,9	100	95 642	86,1	13,9	100	159 716
35-39 ans	86,7	13,3	100	68 311	83,6	16,4	100	109 088	84,8	15,2	100	177 399
40-44 ans	85,2	14,8	100	70 269	82,5	17,5	100	115 424	83,5	16,5	100	185 693
45-49 ans	83,6	16,4	100	56 923	82,6	17,4	100	104 692	82,9	17,1	100	161 615
50-54 ans	81,5	18,5	100	52 587	81,4	18,6	100	104 043	81,4	18,6	100	156 630
55-59 ans	80,6	19,4	100	42 270	82,6	17,4	100	84 303	82,0	18,0	100	126 573
60 ans ou plus	77,7	22,3	100	92 988	79,8	20,2	100	253 351	79,3	20,7	100	346 339
<b>Total</b>	<b>82,9</b>	<b>17,1</b>	<b>100</b>	<b>503 818</b>	<b>81,9</b>	<b>18,1</b>	<b>100</b>	<b>966 570</b>	<b>82,2</b>	<b>17,8</b>	<b>100</b>	<b>1 470 388</b>

**Tableau A5.0 3: Répartition (en %) des chefs de ménages par milieu de résidence et le sexe selon la branche d'activité**

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	6,1	3,9	5,8	77,7	80,0	78,0	53,5	56,0	53,8
Activités extractives	2,8	0,7	2,5	2,7	1,0	2,5	2,7	0,9	2,5
Activités de fabrication	11,1	6,2	10,5	4,9	1,5	4,5	7,0	3,0	6,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,4	0,2	1,2	0,1	0,0	0,1	0,5	0,1	0,5
Construction des bâtiments et génie civil	7,2	0,5	6,4	2,0	0,1	1,7	3,7	0,2	3,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	31,5	66,3	35,5	6,5	14,7	7,5	14,9	31,0	16,9
Activités d'hébergement et de restauration	0,5	1,0	0,6	0,1	0,2	0,1	0,2	0,4	0,2
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0,2	0,1	0,2	0,0	-	0,0	0,1	0,0	0,1
Transport et entreposage	13,2	0,7	11,8	2,0	0,1	1,7	5,7	0,3	5,1
Activités de poste et de télécommunication	0,3	0,2	0,3	0,0	-	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités financières et d'assurances	0,5	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	2,6	1,4	2,5	0,1	0,1	0,1	1,0	0,5	0,9
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	10,2	5,6	9,7	0,8	0,2	0,7	3,9	1,9	3,7
Education	5,9	5,5	5,8	1,8	0,9	1,7	3,2	2,4	3,1
Santé et action sociale	2,3	3,6	2,4	0,6	0,5	0,6	1,1	1,5	1,2
Arts, spectacles et loisirs	0,7	0,5	0,7	0,1	0,0	0,1	0,3	0,2	0,3
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	3,5	3,1	3,4	0,8	0,7	0,8	1,7	1,5	1,7
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	0,3	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif Total	362 152	47 105	409 257	712 941	102 244	815 185	1075 093	149 349	1224442

**Tableau A6.0 1: Répartition des ménages par nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus selon le milieu et le sexe du chef de ménage**

Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 personne	353 666	69 153	422 819	574 569	132 195	706 764	928 235	201 348	1 129 583
1 personne	53 596	15 560	69 156	180 403	40 231	220 634	233 999	55 791	289 790
2 personnes	8 716	1 421	10 137	31 203	2 557	33 760	39 919	3 978	43 897
3 personnes ou plus	1 522	184	1 706	5 142	270	5 412	6 664	454	7 118
Total	417 500	86 318	503 818	791 317	175 253	966 570	1208 817	261 571	1 470 388

**Tableau A6.0 2: Répartition des ménages par le nombre de femmes en âge de procréer selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Nombre de femmes en âge de procréer	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
0 femme	45 115	8 010	53 125	82 070	43 760	125 830	127 185	51 770	178 955
1 femme	179 065	29 660	208 725	335 231	83 803	419 034	514 296	113 463	627 759
2 femmes	91 613	23 369	114 982	209 681	32 145	241 826	301 294	55 514	356 808
3 femmes	49 228	12 942	62 170	91 338	10 580	101 918	140 566	23 522	164 088
4 femmes ou plus	52 479	12 337	64 816	72 997	4 965	77 962	125 476	17 302	142 778
<b>Total</b>	<b>417 500</b>	<b>86 318</b>	<b>503 818</b>	<b>791 317</b>	<b>175 253</b>	<b>966 570</b>	<b>1 208 817</b>	<b>261 571</b>	<b>1 470 388</b>

**Tableau A6.0 3: Nombre moyen de salariés selon le sexe du CM et le milieu de résidence**

Sexe du chef de ménage	Nombre moyen		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	0,38	0,05	0,16
Féminin	0,27	0,02	0,10
<b>Total</b>	<b>0,36</b>	<b>0,04</b>	<b>0,20</b>

**Tableau A6.0 4: Nombre moyen de salariés par région selon le sexe du CM et le milieu de résidence**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	0,37	0,17	0,34	0,05	0,03	0,05	0,13	0,08	0,12
Conakry	0,48	0,43	0,47	-	-	-	0,48	0,43	0,47
Faranah	0,26	0,12	0,23	0,03	0,02	0,03	0,07	0,06	0,07
Kankan	0,25	0,16	0,24	0,05	0,04	0,05	0,09	0,09	0,09
Kindia	0,31	0,21	0,3	0,05	0,03	0,05	0,14	0,09	0,13
Labé	0,32	0,14	0,27	0,04	0,01	0,03	0,07	0,03	0,06
Mamou	0,26	0,12	0,22	0,03	0,01	0,03	0,06	0,02	0,05
N'Zérékoré	0,24	0,13	0,22	0,06	0,03	0,05	0,1	0,05	0,09
<b>Ensemble</b>	<b>0,38</b>	<b>0,27</b>	<b>0,36</b>	<b>0,05</b>	<b>0,02</b>	<b>0,04</b>	<b>0,16</b>	<b>0,1</b>	<b>0,15</b>

**Tableau A7.0 1: Répartition (en %) des ménages par sexe et âge du chef de ménage selon le type de ménage**

Sexe et Age du chef de ménage	Type de ménage				Ensemble	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage conjugal	Ménage monoparental	Ménage parental		
	Ensemble					
Total	10,7	8,4	13,6	67,3	100	1 470 388
Moins de 30 ans	23,1	16,3	15,1	45,4	100	156 423
30-39 ans	8,6	8,5	13,5	69,3	100	337 115
40-49 ans	6,6	4,8	14,6	74,0	100	347 308
50-59 ans	8,5	4,9	13,9	72,8	100	283 203
60 et plus	13,1	11,1	11,6	64,2	100	346 339
	Masculin					
Total	6,6	9,5	3,5	80,4	100	1 208 817
Moins de 30 ans	22,3	19,7	3,0	55,1	100	126 075
30-39	7,3	9,6	3,1	79,9	100	287 969
40-49	4,0	5,3	3,4	87,3	100	289 049
50-59	3,7	5,3	3,6	87,4	100	231 239
60 et plus	4,0	12,7	4,0	79,3	100	274 485
	Féminin					
Total	29,4	3,2	60,3	7,1	100	261 571
Moins de 30 ans	26,5	2,3	65,8	5,4	100	30 348
30-39 ans	16,1	1,9	74,7	7,3	100	49 146
40-49 ans	19,4	2,4	70,3	7,9	100	58 259
50-59 ans	29,8	3,2	59,4	7,5	100	51 964
60 et plus	47,6	5,0	40,8	6,7	100	71 854

**Tableau A7.0 2: Répartition (en %) des ménages par branche d'activité du chef de ménage selon le type de ménage**

Branche d'activité	Type de ménage				Ensemble	Effectif total
	Ménage non familial	Ménage familial conjugal	Ménage familial monoparental	Ménage familial parental		
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	6,8	7,5	10,3	75,4	100,0	659 273
Activités extractives	10,1	9,8	5,2	75,0	100,0	30 596
Activités de fabrication	7,9	8,5	6,3	77,3	100,0	79 381
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	10,0	10,0	3,9	76,1	100,0	5 723
Construction des bâtiments et génie civil	8,4	9,4	3,3	78,9	100,0	40 412
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	10,1	7,5	18,8	63,7	100,0	206 362
Activités d'hébergement et de restauration	16,6	8,8	18,0	56,6	100,0	2 877
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	14,1	12,1	9,7	64,1	100,0	752
Transport et entreposage	7,3	10,5	2,9	79,3	100,0	62 077
Activités de poste et de télécommunication	16,2	13,0	6,6	64,3	100,0	1 427
Activités financières et d'assurances	12,9	10,3	7,8	69,0	100,0	1 984
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	14,4	11,5	6,5	67,6	100,0	10 998
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	11,1	10,2	7,4	71,3	100,0	108
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	12,1	10,5	6,9	70,5	100,0	45 185
Education	13,5	9,0	9,4	68,1	100,0	37 410
Santé et action sociale	13,3	8,6	12,7	65,3	100,0	14 526
Arts, spectacles et loisirs	17,7	10,4	9,0	63,0	100,0	3 264
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	13,0	8,6	9,0	69,4	100,0	20 708
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	13,7	11,1	7,3	67,8	100,0	1 187
Autres branches d'activités non classées ailleurs	12,1	13,6	1,5	72,7	100,0	66
ND	11,1	5,6	17,5	65,9	100,0	126
<b>Total</b>	<b>8,3</b>	<b>8,1</b>	<b>10,6</b>	<b>73,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 224 442</b>

**Tableau A7.0 3: Proportions (en %) de ménages familiaux nucléaires par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe du CM**

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, Elevage, Sylviculture et pêche	34,0	23,6	33,3	48,0	51,8	48,4	47,5	51,1	47,9
Activités extractives	29,5	24,5	29,4	42,2	42,6	42,2	37,8	38,5	37,8
Activités de fabrication	37,7	27,7	37,2	47,5	44,0	47,4	42,3	33,5	41,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	32,8	19,7	32,6	44,2	33,3	44,1	34,2	21,4	34,1
Construction des bâtiments et génie civil	36,4	20,6	36,3	47,6	34,9	47,5	40,4	24,8	40,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	38,7	27,4	36,5	45,7	39,2	44,4	40,7	31,0	38,8
Activités d'hébergement et de restauration	35,6	24,1	33,7	46,0	46,6	46,2	37,7	30,1	36,3
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	28,8	17,9	28,1	48,1	21,4	48,1	29,7	17,9	28,9
Transport et entreposage	38,0	19,3	37,9	44,2	20,0	44,1	39,4	19,6	39,3
Activités de poste et de télécommunication	32,5	17,5	31,8	38,5	26,5	38,5	33,0	17,5	32,3
Activités financières et d'assurances	28,9	18,4	28,2	39,0	42,9	38,4	29,8	18,4	29,2
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	28,7	19,5	28,3	36,0	32,4	35,6	29,3	20,0	28,9
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	36,2	-	36,2	33,3	44,7	34,7	34,8	42,9	35,4
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	27,4	15,3	26,8	40,5	26,2	40,3	28,9	16,2	28,2
Education	30,2	20,0	29,2	41,2	31,8	41,3	34,1	25,7	33,4
Santé et action sociale	26,9	16,4	25,4	38,1	41,8	37,1	30,5	18,6	29,1
Arts, spectacles et loisirs	34,5	24,4	33,7	43,3	20,0	42,8	36,0	25,3	35,2
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	35,5	29,9	35,1	42,1	-	42,1	37,7	34,0	37,4
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	29,7	17,9	28,9	39,3	49,3	38,4	30,7	18,0	30,0
Autres branches d'activités non classées ailleurs	32,7	-	32,7	22,2	22,2	22,2	31,0	-	31,0
<b>Total</b>	<b>35,3</b>	<b>25,6</b>	<b>34,3</b>	<b>47,4</b>	<b>47,4</b>	<b>47,6</b>	<b>43,4</b>	<b>41,5</b>	<b>43,2</b>